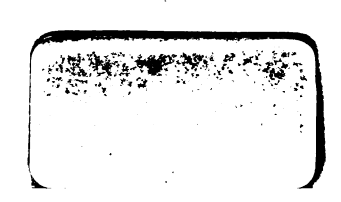


Bought from Aspin





Not in Bengesco

(but cf. II 417)

Bestermann 1973 / 322

lacking unnumbered leaf at end!



LES SOUVENIRS DE MADAME DE CAYLUS,

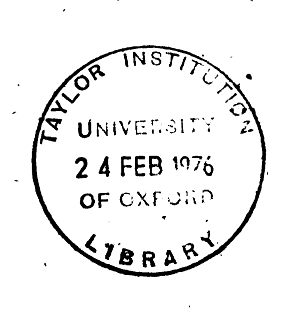
SUR LES INTRIGUES AMOUREUSES DE LA COUR, AVEC DES NOTES DE M. DE VOLTAIRE.

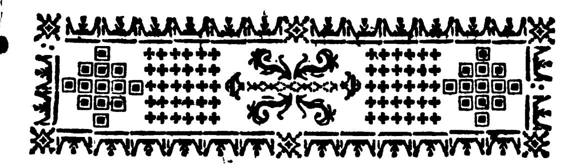
Seconde Édition, augmentée de la Défense de Louis XIV, pour servir de suite à son Siecle.



AU CHATEAU FERNEI.

M. DCC. LXX.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
24 FEB 1976
OF OXFORD
LIBRARY



SOUVENIRS.

LE titre de mémoires, quoique de toutes les façons d'écrire la plus ſimple & la plus libre, m'a cependant paru encore trop ſérieux pour ce que j'ai à dire & pour la maniere dont je le dis. J'écris des ſouvenirs ſans ordre, ſans exactitude & ſans autre prétention que celle d'amuſer mes amis, ou du moins de leur donner une preuve de ma complaiſance; ils ont cru que je ſavois des choſes particulieres d'une cour que j'ai vue de près, & ils m'ont priée de les mettre par écrit. Je leur obéis; ſûre de leur fidélité & de leur amitié je ne puis craindre leur imprudence, & je m'expoſe volontiers à leur critique.

Je commencerai ces ſouvenirs par Madame de Maintenon, dont l'eſprit, le mérite & les bontés qu'elle eut pour moi ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Mais ni la prévention que donne l'éducation, ni les mouvemens de ma reconnoiſſance ne me feront rien dire de contraire à la vérité.

Madame de Maintenon étoit petite fille de Théodore Agrippa d'Aubigné, élevé auprès de Henri IV, dans la maison de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, & connu sur-tout par ses écrits & son zele pour la religion protestante, mais plus recommandable encore par sa sincérité dont il parle lui-même dans un manuscrit que j'ai vu de sa main, & dans lequel il dit que sa rude probité le rendoit peu propre auprès des grands.

Il eut l'honneur de suivre Henri IV dans toutes les guerres qu'il eut à soutenir ; & se retira après la conversion de ce Prince dans sa petite maison de Mursay, près de Niort en Poitou. (a)

Le zele d'Agrippa d'Aubigné pour la religion, & son attachement pour son maître, lui firent tenir un discours après l'assassinat de Jean Châtel, qui lui fit beaucoup d'honneur dans le parti des huguenots. Vous n'avez, dit-il, à Henri IV renié J. C. que de bouche, vous avez été blessé à la bouche, mais si vous le renoncez de cœur, vous serez blessé au cœur.

Monsieur d'Aubigné s'occupa dans sa retraite à écrire l'histoire universelle de

---

(a) Il en fait la description dans le Baron de Feneste, & c'est de lui-même dont il parle sous le nom d'Enée.

ſon tems, & il donna dans la préface de ce livre une louange à Henri IV, qui m'a toujours paru ſi propre à lui, & ſi belle que je ne puis m'empêcher de la rapporter ici. Il appelle Henri IV, le Conquérant du ſien, éloge qui renferme, ce me ſemble, en deux mots toute la juſtice de ſa cauſe, & toute la gloire des autres conquérans.

Théodore Agrippa d'Aubigné, dont je parle, épouſa Suzanne de Zay, de la maiſon de Luzignan. Il eut de ce mariage un fils & deux filles, l'aînée épouſa Monſieur de Caumont d'Adde, & l'autre Monſieur de Villette, mon grand pere. Le fils fut malheureux, & mérita ſes malheurs par ſa conduite; il épouſa étant priſonnier dans le Château trompette de Bordeaux, Jeanne de Cardillac, fille de Pierre de Cardillac, lieutenant de Monſieur le Duc d'Epernon, & gouverneur ſous ſes ordres de cette place. Sa femme ne l'abandonna jamais dans ſes malheurs, & accoucha dans la conciergerie de Niort, de Françoiſe d'Aubigné, depuis Madame Scarron, & enſuite Madame de Maintenon.

Je me ſouviens d'avoir entendu raconter, que Madame d'Aubigné étant venue à Paris demander au Cardinal de Richelieu la grace de ſon mari, ce Miniſtre avoit dit en la quittant, elle ſeroit bienheureuſe ſi je lui refuſois ce qu'elle me demande.

Il eſt aiſé d'écrire, qu'un tel homme n'avoit pas beaucoup de religion, mais il eſt rare qu'il en parlât à ſa fille & à un enfant. Car, j'ai oui dire à Madame de Maintenon, que la tenant entre ſes bras il lui diſoit : eſt-il poſſible que vous qui avez tant de l'eſprit puiſſiez croire tout ce qu'on vous apprend dans votre catéchiſme ?

Les mauvaiſes affaires que M. d'Aubigné s'étoit faites, l'obligerent à la fin de prendre un établiſſement en Amérique. Il y mena ſa famille, qui conſiſtoit en une femme, deux garçons & cette petite fille, qui n'avoit, je crois, que dix-huit mois, & qui fut ſi malade dans le trajet, qu'on fut prêt à la jetter à la mer, la croyant morte.

M. d'Aubigné (a) mourut à la Martinique à ſon ſecond voyage, car je crois avoir entendu dire qu'il en avoit fait deux. Quoiqu'il en ſoit, Madame d'Aubigné revint veuve en France avec ſes enfans. Elle trouva leurs biens vendus & diſſipés par les créanciers de leur pere, & par l'injuſtice de quelques-uns de ſes parens. Ma grand mere, ſœur de leur pere & femme de mérite, prit ſoin de cette fa-

---

(*a*) Il mourut au retour de ſon ſecond voyage de la Martinique, dans un voyage qu'il fit à Orange.

mille malheureuſe, & ſur-tout de la petite fille qu'elle demanda à Madame ſa mere, & qu'elle élevoit comme ſes propres enfans ; mais mon grand pere & ma grand mere étant huguenots, Madame de Neuillant, mere de la maréchale de Navailles, & parente de M. d'Aubigné, demanda à la Reine mere un ordre pour retirer cet enfant de leur mains.

Madame de Neuillant voulut faire parlà ſa cour à la Reine, mais ſon avarice la fit bientôt répentir de s'être chargée d'une Demoiſelle ſans bien, & elle chercha à s'en défaire à quelque prix que ce fût. C'eſt dans ce deſſein qu'elle l'amena à Paris, & qu'elle la mit dans un couvent, où elle ſe fit catholique après une longue réſiſtance pour ſa jeuneſſe, car je crois qu'elle n'avoit pas encore quatorze ans faits.

Je me ſouviens à propos de cette converſion, d'avoir entendu dire à Madame de Maintenon, qu'étant convaincue ſur les articles principaux de la religion, elle réſiſtoit encore & ne vouloit ſe convertir qu'à condition qu'on ne l'obligeât pas de croire que ſa tante qui étoit morte, & qu'elle avoit vu vivre dans ſa religion comme une ſainte, fût damnée.

Après que Madame de Neuillant eut fait Mademoiſelle d'Aubigné catholique, elle la maria au premier qui ſe préſenta, & ce fut M. Scarron, trop connu par

ses ouvrages pour que j'aie rien de nouveau à dire de lui.

Voilà donc Françoise d'Aubigné, à 14 ans, dans la maison d'un homme de la figure & du caractere de M. Scarron, remplie de jeunes gens attirés par la liberté qui régnoit chez lui. C'est-là cependant que cette jeune personne imprima par ses manieres honnêtes & modestes, tant de respect qu'aucuns n'oserent jamais prononcer devant elle une parole à double entente, & qu'un de ces jeunes gens dit, s'il falloit prendre des libertés avec la Reine, ou avec Madame Scarron, je ne balancerois pas, j'en prendrois plutôt avec la Reine. Elle passoit ses carêmes à manger un harang au bout de la table, & se retiroit aussitôt dans sa chambre, parce qu'elle avoit compris qu'une conduite moins exacte & moins austere à l'âge où elle étoit, feroit que la licence de cette jeunesse n'auroit plus de frein & deviendroit préjudiciable à sa réputation. Ce n'est pas d'elle seule que je tiens ces particularités. Je les tiens de mon pere, de M. le Marquis de Beuvron, & de plusieurs autres qui vivoient dans la maison dans ce même temps.

Je me souviens d'avoir oui raconter qu'étant un jour obligée d'aller parler à M. Fouquet, elle affecta d'y aller dans une si grande négligence que ses amis étoient honteux de l'y mener. Tout le monde

monde ſait ce qu'étoit alors M. Fouquet, ſon foible pour les femmes, & combien les plus hautes hupées, & les mieux chauſſées cherchoient à lui plaire.

Cette conduite, & la juſte admiration qu'elle cauſa parvinrent juſqu'à la Reine. Le Baron de la Garde lui en parla le premier, & fut cauſe qu'à la mort de M. Scarron, cette Princeſſe touchée de la vertu & du malheur d'une fille de condition, réduite à une auſſi grande pauvreté, lui donna une penſion de 2000 liv. avec laquelle Madame Scarron ſe mit dans un couvent, & ce fut aux hoſpitalieres du Fauxbourg S. Marceau. Avec cette modique penſion on la vit toujours honnêtement & ſimplement vêtue. Ses habits n'étoient que d'étamine du lude, du linge uni, mais bien chauſſée & de beaux juppons, & ſa penſion avec celle de ſa femme de Chambres & ſes gages ſuffiſoient à ſa dépenſe; elle avoit même encore de l'argent de reſte, & n'a jamais paſſé de temps ſi heureux. Elle ne comprenoit pas (diſoit-elle) alors qu'on pût appeller cette vie une vallée de larmes.

Le Maréchal d'Albret, qu'elle avoit connu chez M. Scarron, l'avoit liée d'amitié avec ſa femme, preuve certaine encore de la vertu qu'il avoit reconnu dans Madame Scarron, car les maris de ce tems-là, quelques galans qu'ils fuſſent, n'aimoient pas que leurs femmes en viſſent

d'autres, dont la réputation eût été entamée.

Madame la Maréchale d'Albret étoit une femme de mérite ſans eſprit; mais Madame de Maintenon dont le bon ſens ne s'égara jamais, crut dans un âge auſſi peu avancé qu'il valoit mieux s'ennuyer avec de telles femmes, ~~que de ſe divertir avec de telles femmes~~, que de ſe divertir avec d'autres. La Maréchale d'Albret la prit en ſi grande amitié, qu'elle fit ſon poſſible pour l'engager à venir demeurer chez elle, ce qu'elle refuſa, mais elle y alloit ſouvent dîner, & on l'y retenoit quelquefois à coucher.

Madame Scarron s'attiroit cette amitié par une grande complaiſance, & par une attention continuelle à lui plaire, à laquelle la Maréchale étoit peu accoutumée: & j'ai oui-dire que quand elles alloient à quelques ſpectacles, cette pauvre femme qui n'entendoit rien aux choſes qu'on repréſentoit, vouloit toujours avoir auprès d'elle Madame Scarron, pour qu'elle lui expliquât ce qu'elle voyoit elle-même devant ſes yeux, & la détournoit ainſi de l'attention qu'elle auroit voulu donner aux pieces les plus intéreſſantes & les plus nouvelles.

C'eſt cette même Maréchale d'Albret, accuſée malgré ſa dévotion & ſon mérite d'aimer un peu trop le vin: ce qui paroiſſoit d'autant plus extraordinaire en ce

tems

tems-là, est que les femmes n'en buvoient presque jamais, ou du moins ce n'étoit que de l'eau rougie. Je me souviens à propos de la Maréchale & de son goût pour le vin, d'avoir oui raconter que se regardant au miroir & se trouvant le nez rouge, elle se dit à elle-même, mais où est-ce que j'ai pris ce nez-là? & que M. de Matha de Bourdeille, qui étoit derriere elle, répondit entre bas & haut, au buffet.

Ce même Matha, étoit un garçon d'esprit infiniment naturel, & par-là de la meilleure compagnie du monde. Ce fut lui, qui voyant la Maréchale d'Albret dans une grande affliction sur la mort, ou de son pere ou de son frere, & qui dans sa douleur ne vouloit point prendre de nourriture, lui dit : avez-vous résolu, Madame, de ne manger de votre vie ? S'il est ainsi vous avez raison, mais si vous avez à manger un jour, croyez-moi, il vaut autant manger tout-à-l'heure. Ce discours la persuada, elle se fit apporter un gigot de mouton. C'est lui encore à qui l'on demanda, comment il pouvoit faire pour être si légerement vêtu en hyver, à quoi il répondit, je gêle de froid.

Le Maréchal d'Albret avoit deux parentes, qui demeuroient avec Madame sa femme, Mademoiselle de Pons & Mademoiselle Martel, toutes deux aimables, mais de caractere différent. Ces deux fil-

les ne s'aimoient pas & ne s'accordoient guere que sur le goût qu'elles avoient l'une & l'autre pour Madame de Maintenon.

Madame de Montespan, parente aussi du Maréchal d'Albret, se joignoit à cette société, & c'est-là quelle connut Madame de Maintenon. Elles se plurent mutuellement, & se trouverent l'une & l'autre autant d'esprit qu'elles en avoient en effet.

Madame de Maintenon avoit encore l'hôtel de Richelieu, où elle alloit souvent, également desirée par-tout; mais je parlerai ailleurs de M. de Richelieu.

C'est sans doute à peu près dans le même tems, qu'une des Princesses de Nemours devint Reine de Portugal. Les amis de Madame de Maintenon lui parlerent si avantageusement d'elle, qu'elle eut envie de l'emmener, & le lui fit proposer. Cette occasion paroissoit favorable pour l'état de sa fortune : mais il étoit triste de quitter son pays, & de renoncer à une vie pleine d'agrément. Elle fut quelque tems en balance & bien affligée pendant la durée du combat, que les raisons pour & contre excitoient en elle; mais enfin son étoile l'emporta, elle refusa les offres de cette Reine.

Je me souviens d'avoir oui raconter encore, que Madame la Princesse des Ursins, alors Madame de Chalois, faisoit de fréquentes visites à l'hôtel d'Albret. Je lui ai entendu

entendu dire depuis à elle-même, parlant à Madame de Maintenon, qu'elle souffroit impatiemment que le Maréchal d'Albret & les autres Seigneurs importans eussent toujours des secrets à lui dire pendant qu'on la laissoit avec la jeunesse, comme si elle eût été incapable de parler sérieusement. Madame de Maintenon avouoit avec la même sincérité qu'elle ne s'ennuyoit pas moins de ces confidences que Madame des Ursins envioit, & qu'elle auroit souvent voulu qu'on l'eût cru moins solide pour la laisser se divertir, & ne la pas contraindre à écouter les fréquens murmures, & les projets des courtisans. Cet échantillon marque, ce me semble, la différence du caractere de ces deux femmes, qui depuis ont joué de si grands rôles; car, il faut avouer que Madame de Maintenon n'étoit pas née pour les affaires. Elle craignoit les intrigues par la droiture de son cœur, & elle étoit faite pour les délices de la société, par l'agrément de son esprit; mais avant de raconter les suites qu'eurent les commencemens de connoissance, entre Madame de Maintenon & Madame de Montespan, je dirai un mot de ma famille, & de ce qui me regarde en particulier.

La paix étant faite, (a) le Roi tran-

(a) La paix de Nimégue.

quille & glorieux, crut qu'il ne manquoit à sa gloire que l'extirpation d'une héréſie qui avoit fait tant de ravage dans le Royaume. Ce projet étoit grand & beau & même politique, ſi on le conſidere indépendamment des moyens qu'on a pris pour l'exécuter. Les Miniſtres & pluſieurs Evêques, pour faire leur cour ont eu beaucoup de part à ces moyens, non ſeulement en déterminant le Roi à prendre de ceux qui n'étoient pas de ſon goût, mais en le trompant dans l'exécution de ceux qui avoient été réſolus.

Mais il eſt bon de dire, pour rendre ma penſée plus claire, que M. de Louvois eut peur voyant la paix faite, de laiſſer trop davantage ſur lui aux autres Miniſtres, & ſur-tout à M. Colbert, & à M. de Seignelay ſon fils, & qu'il voulut, à quelque prix que ce fût, mêler du militaire, dans un projet qui ne devoit être fondé que ſur la charité & la douceur. Des Evêques gagnés par lui, abuſerent de ces paroles de l'évangile, (contraignez-les d'entrer) & ſoutinrent qu'il falloit uſer de violence quand la douceur ne ſuffiſoit pas, puiſqu'après tout ſi cette violence ne faiſoit pas de bons Catholiques dans le tems préſent, elle feroit au moins que les enfans des peres que l'on auroit ainſi forcés le deviendroient de bonne foi. D'un autre côté, M. de Louvois demanda au Roi la permiſſion de faire paſ-

ser dans les Villes huguenotes des Régimens de Dragons, l'assurant que la seule vue de ses troupes, sans qu'elles fissent rien de plus que de se montrer, détermineroient les esprits à écouter plus volontiers la voix des Pasteurs qu'on leur enverroit. Le Roi se rendit contre ses propres lumieres, & contre son inclination naturelle qui le portoit toujours à la douceur. On passa ses ordres, & on fit à son insçu des cruautés qu'il auroit punies, si elles étoient venues à sa connoissance; car M. de Louvois se contentoit de lui dire chaque jour, tant de gens se sont convertis comme je l'avois dit à Votre Majesté, à la seule vue de ses troupes.

Le Roi étoit naturellement si vrai qu'il n'imaginoit pas quand il avoit donné sa confiance à quelqu'un, qu'il pût le tromper: & les fautes qu'il a faites n'ont souvent eu pour fondement que cette opinion de probité pour des gens qui ne la méritoient pas.

Ces violences et la maniere militaire dont on fit les conversions dont je viens de parler, ne furent employées qu'après la cassation de l'édit de Nantes: mais avant qu'on en vînt là, le Roi fit de son mieux pour gagner par ses bienfaits les gens les plus considérables d'entre les huguenots, & il avoit déclaré qu'aucun ne seroit admis dans les charges, & n'avanceroit dans ses armées, soit de terre,

ſoit de mer que les catholiques.

Madame de Maintenon voulut, à ſon exemple, travailler à la converſion de ſa propre famille : mais comme elle ne crut pas pouvoir gagner mon pere par l'eſpérance d'une grande fortune, ni convaincre ſon eſprit par la force du raiſonnement, elle prit la réſolution, de concert avec M. de Seignelay, de lui faire faire un voyage de long cours ſur mer, pour avoir le loiſir de diſpoſer de ſes enfans. J'avois deux freres qui, quoique fort jeunes, avoient fait pluſieurs campagnes ; l'aîné s'étoit trouvé à 8 ou 9 ans à ce combat fameux de Meſſine, où Ruyter fut tué, & il y reçut une légere bleſſure : la ſingularité du fait & le courage que cet enfant avoit témoigné, le firent faire nommer ~~ſe~~, ~~énigne~~ après le combat. Enseigne

La campagne finie, mon pere vint à la Cour, & y amena mon frere. L'action qu'il avoit vue & une jolie figure qu'il avoit en ce tems-là, lui attirerent l'attention & les careſſes de Madame de Monteſpan & de toute la Cour. Si mon pere avoit voulu l'y laiſſer & ſe faire catholique, ils s'en ſeroient l'un & l'autre mieux trouvés pour leur fortune : mais mon pere réſiſta à toutes les offres qui lui furent faites, & s'en retourna chez lui. Ainſi Madame de Maintenon ſe trouva forcée, pour avoir la liberté de diſpoſer

de mon frère, de lui faire faire cette campagne dont je viens de parler, & de faire servir son fils avec M. de Chateaurenaut, lui laissant seulement le cadet qui n'étoit pas entré moins jeune dans la marine.

A peine mon pere fut-il embarqué qu'une de ses sœurs, que ma mere avoit été voir à Nyort, la pria de me laisser chez elle jusqu'au lendemain : ma mere y consentit avec peine ; car, quoiqu'elle fût catholique, elle n'étoit nullement dans la confidence des desseins qu'on avoit sur moi, parce qu'on la vouloit ménager par rapport à mon pere. A peine ma mere fut-elle partie de Nyort, que ma tante accoutumée à changer de religion, & qui venoit de se convertir pour la seconde ou troisieme fois, partit de son côté & m'emmena à Paris ; nous trouvâmes sur la route Monsieur de St. Hermine, une de ses sœurs, & Mademoiselle de Caumont, aussi étonnée qu'affligée de me voir. Pour moi contente d'aller, sans savoir où l'on me menoit, je n'étois de rien : mais comme les autres étoient des personnes faites que Madame de Maintenon avoit demandées à leurs parens, il avoit été décidé dans le conseil des huguenots, qu'on ne pouvoit les lui refuser, puisqu'elle ne demandoit qu'à les voir, & qu'elle promettoit de ne les pas contraindre dans leur religion. On eut

donc pour elle cette complaisance d'autant plus volontiers qu'on n'avoit rien à craindre de leur légéreté ; & en effet, la résistance de ces jeunes personnes fut infiniment glorieuse au calvinisme.

Nous arrivâmes ensemble à Paris, où Madame de Maintenon vint aussitôt me chercher, & m'emmena seule à Saint-Germain. Je pleurai d'abord beaucoup, mais je trouvai le lendemain la messe du Roi si belle, que je consentis à me faire catholique, a condition que je l'entendrois tous les jours, & qu'on me garantiroit du fouet, c'est-là toute la controverse qu'on employa, & la seule abjuration que je fis.

M. de Chateaurenaut eut ordre d'envoyer mon frere à la Cour : il y arriva presqu'aussitôt que moi, & fit une plus longue résistance, mais enfin il se rendit : on le mit à l'Académie, & il quitta la marine. Mon pere surpris & affligé au retour de sa campagne, écrivit à Madame de Maintenon des lettres pleines d'amertumes & des reproches, & l'accusa d'ingratitude à l'égard de sa mere, tante de Madame de Maintenon, d'injustice & de dureté par rapport à lui : mais comme elle étoit soutenue de l'autorité du Roi, il fallut céder à la force. On promit seulement à mon pere de ne pas contraindre ses enfans, s'ils ne vouloient pas se faire catholiques.

Ils se convertirent l'un & l'autre, & après leur académie & le tems qu'ils devoient être aux Mousquetaires : on donna à l'aîné une charge de Cornette des Chevaux-Légers, qu'il vendit quand la guerre recommença pour acheter le Régiment Dauphin, cavalerie; & au cadet le Régiment de la Reine, dragons, à la tête duquel il fut tué au combat de Stinkerque.

Pour moi, on m'élevoit avec un soin dont on ne sauroit trop louer Madame de Maintenon : il ne se passoit rien à la Cour, sur quoi elle ne me fit faire des réflexions selon la portée de mon esprit, m'approuvant quand je pensois bien, me redressant quand je pensois mal; ma journée étoit remplie par des maîtres, la lecture & des amusemens honnêtes & réglés : on cultivoit ma mémoire par des vers qu'on me faisoit apprendre par cœur : & la nécessité de rendre compte de ma lecture ou d'un sermon, si j'en avois entendu, me forçoit à y donner de l'attention. Il falloit encore que j'écrivisse tous les jours une lettre à quelqu'un de ma famille, ou a tel autre que je voulois choisir, & que je la portasse les soirs à Madame de Maintenon, qui l'approuvoit ou la corrigeoit, selon qu'elle étoit bien ou mal; en un mot, elle n'oubliot rien de ce qui pouvoit former ma raison & cultiver mon esprit.

Si je suis entrée dans ce détail, ce

n'eſt pas pour en tirer une vaine gloire, mais pour marquer par des faits bien au deſſus des louanges la conduite & le caractere de Madame de Maintenon : & il eſt impoſſible, ce me ſemble, de faire réflexion au poſte qu'elle occupoit, & au peu de loiſir qu'elle avoit, ſans admirer l'attention qu'elle donnoit à un enfant, dont après tout elle n'étoit chargée que parce qu'elle l'avoit bien voulu.

Mon pere après avoir réſiſté non ſeulement aux bontés, mais aux promeſſes du Roi, & avoir compté pour rien de n'être pas fait chef d'eſcadre à ſon rang ; après avoir réſiſté à l'éloquence de M. de Meaux qu'il aimoit naturellement, s'embarqua de nouveau ſur la mer, & fit pendant cette campagne des réflexions qu'il n'avoit pas encore faites. L'évangile de l'ivraie & du bon grain lui parut alors claire contre le ſchiſme : il vit que ce n'étoit pas aux hommes à les ſéparer ; ainſi convaincu, mais ne voulant tirer de ſa converſion aucun mérite pour ſa fortune, il perdit par-là les récompenſes temporelles qu'il en auroit pu attendre : ſi bien même qu'en venant après à la Cour, le Roi lui ayant fait l'honneur de lui parler avec ſa bonté ordinaire ſur ſa converſion, mon pere répondit avec trop de ſécchereſſe, que c'étoit la ſeule occaſion de ſa vie où il n'avoit point eu pour objet de plaire à Sa Majeſté.

J'avois

J'arrivai à Saint-Germain au mois de janvier 1681, la Reine vivoit, Monſeigneur le Dauphin étoit marié depuis un an, & Madame de Maintenon dans une faveur déclarée paroiſſoit auſſi bien avec la Reine qu'avec le Roi : cette Princeſſe attribuoit à la nouvelle favorite les bons procédés que le Roi avoit pour elle depuis quelque tems, & elle la regardoit avec raiſon ſur un pied bien différent des autres.

Mais avant de parler des choſes que j'ai vues, il eſt bon de raconter celles que j'ai entendu dire.

J'ai pu voir Madame de Fontanges ; mais ou je ne l'ai pas vue, ou il ne m'en ſouvient pas. Je me ſouviens ſeulement d'avoir vu à Saint-Germain paſſer le Roi pendant quelques tems du château vieux au neuf, pour l'aller voir tous les ſoirs : on diſoit qu'elle étoit malade, & en effet, elle partit quelques mois après pour aller mourir à Port-Royal de Paris. Il courut beaucoup de bruits ſur cette mort, au déſavantage de Madame de Monteſpan ; mais je ſuis convaincue qu'ils étoient ſans fondement, & je crois, ſelon que je l'ai entendu dire à Madame de Maintenon, que cette fille s'eſt tuée, pour avoir voulu partir de Fontainebleau le même jour que le Roi, quoiqu'elle fût en travail & prête à accoucher. Elle fut toujours languiſſante depuis, & mourut enfin peu regrettée.

Madame de Montespan n'auroit pas appréhendé la durée du crédit de Madame de Fontanges : elle auroit été bien sûre que le Roi seroit toujours revenu à elle, si elle n'avoit eu que cet obstacle : son caractere plus ambitieux que tendre, lui avoit fait souvent regarder avec indifférence les infidélités du Roi : & comme elle agissoit quelquefois par dépit, elle avoit elle-même contribué à fortifier les commencemens du goût que le Roi avoit pris pour la beauté de Madame de Fontanges. J'ai oui dire qu'elle l'avoit fait venir chez elle, & qu'elle n'avoit rien oublié pour la faire paroître plus belle aux yeux du Roi; elle y réussit & en fut fâchée, mais la mort la délivra bientôt d'une rivale aussi dangereuse par la beauté, que peu redoutable par l'esprit.

Madame de Fontanges joignait à ce peu d'esprit des idées romanesques, que l'éducation de la province & les louanges dues à sa beauté lui avoient inspirées : & dans la vérité le Roi n'a jamais été attaché qu'à sa figure; il étoit même honteux lorsqu'elle parloit, & qu'ils n'étoient pas tête à tête. On s'accoutume à la beauté, mais on ne s'accoutume point à la sottise tournée du côté du faux, surtout lorsqu'on vit en même tems avec des gens de l'esprit & du caractere de Madame de Montespan, à qui les moindres ridicules n'échappoient pas, & qui savoit si

bien les faire sentir aux autres par ce tour unique à la maison de Mortemart. Cependant, Madame de Fontanges aima véritablement le Roi, & elle répondit un jour à Madame de Maintenon, qui l'exhortoit à se guérir d'une passion qui ne pouvoit plus faire que son malheur : » vous me parlez, » lui dit-elle, » de » quitter une passion, commeon parle de » quitter un habit. »

Je me souviens aussi d'avoir entendu parler de Madame de la Valliere. On sait qu'elle a précédé Madame de Montespan, & ce n'est pas l'histoire de chaque maîtresse que je prétens faire; je veux seulement écrire les faits qui me sont demeurés plus particulierement dans l'esprit, soit que j'en aie été témoin, où que je les aie entendu raconter par Madame de Maintenon.

Le Roi prit donc de l'amour pour Madame de Montespan, dans le tems qu'il vivoit avec Madame de la Valliere en maîtresse déclarée : & Madame de Montespan, en Maîtresse peu délicate, vivoit avec elle, même table & presque même maison. Elle aima mieux d'abord qu'elle en usât ainsi, soit qu'elle espérât par-là abuser le public & son mari; soit qu'elle ne s'en souciât pas, ou que son orgueil lui fit plus gouter le plaisir de voir à tous les instans humilier sa rivale, que la délicatesse de sa passion ne la portoit à la

crainte de ſes charmes. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt un fait certain. Mais un jour fâchée contre le Roi pour quelqu'autre ſujet, (ce qui lui arrivoit ſouvent) elle ſe plaignit de cette communauté avec une amertume qu'elle ne ſentoit pas : elle y trouvoit, diſoit-elle, peu de délicateſſe de la part du Roi. Ce Prince pour l'appaiſer répondit avec beaucoup de douceur & de tendreſſe, & finit par lui dire que cet établiſſement s'étoit fait inſenſiblement. Oui pour vous, (reprit Madame de Monteſpan) mais très-ſenſiblement pour moi.

Le perſonnage ſingulier de Madame de la Valliere pendant plus de deux ans, mérite de n'être pas oublié. Tout le monde l'a ſu, tout le monde en a parlé : mais comme il pourroit être au nombre de ces choſes qui ne s'écrivent point & qu'on oublie, je veux en faire un article dans mes ſouvenirs.

Madame de la Valliere étoit née tendre & vertueuſe. Elle aima le Roi & non la Royauté. Le Roi ceſſa de l'aimer pour Madame de Monteſpan. Si à la premiere vue ou du moins après des preuves certaines de cette nouvelle paſſion, elle s'étoit jettée dans les Carmélites, ce mouvement auroit été naturel & conforme à ſon caractere. Elle prit un autre parti, & demeura non ſeulement à ſa cour, mais même à la ſuite de ſa rivale. Madame de Monteſpan abuſant de ſes avantages affectoit de

de se faire servir par elle, donnoit des louanges à son adresse, & assuroit qu'elle ne pouvoit être contente de son ajustement, si elle n'y mettoit la derniere main. Madame de la Valliere s'y portoit de son côté avec tout le zele d'une femme de Chambre, dont la fortune dépendroit des agrémens qu'elle prêteroit à sa maîtresse. Combien de dégoûts, de plaisanteries & de dénigremens n'eut-elle pas à essuyer pendant l'espace de deux ans qu'elle demeura ainsi à la Cour, à la fin desquels elle vint prendre publiquement congé du Roi. Il la vit partir d'un œil sec, pour aller aux Carmelites, où elle à vécu d'une maniere aussi édifiante que touchante.

Elle disoit souvent à Madame de Maintenon avant de quitter la Cour. Quand j'aurai de la peine aux Carmelites, je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait souffrir; (en parlant du Roi, & de Madame de Montespan) ce qui marque que sa patience n'étoit pas tant un effet de son insensibilité, qu'une épreuve peut-être mal entendue & téméraire. Je laisse aux dévots à en juger. Il est certain que le style de la dévotion convenoit mieux à son esprit que celui de la Cour, puisqu'elle a paru en avoir beaucoup de ce genre. Je l'ai vue dans les dernieres années de sa vie, & je l'ai entendu avec un son de voix qui alloit jusqu'au cœur, dire des

choses admirables de son état & du bonheur dont elle jouissoit déja malgré l'austérité de sa pénitence.

Je me souviens d'avoir oui raconter, que feu M. l'Evêque de Meaux, Bossuet, lui ayant annoncé la mort de M. le Comte de Vermandois son fils, elle avoit par un mouvement naturel répandu beaucoup de larmes ; mais que revenant tout-à-coup à elle, elle dit à ce Prélat : c'est trop pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas encore pleuré la naissance.

J'ai vu Madame de Montespan aux Carmelites bien des années après, & dans le tems qu'elle n'étoit plus à la cour, y revenir chercher Madame de la Valliere, devenue pour elle une espece de directeur.

Mais, mes souvenirs me rappellent à la Cour où Madame de Maintenon jouoit un grand rôle auprès de la Reine : elle avoit été faite Dame d'atours de Madame la Dauphine de Baviere. Et le Roi avoit acheté pour elle la terre de Maintenon, en 1674 ou 1675, dont il voulut qu'elle prît le nom. (a)

Mais les commencemens de la faveur de Madame de Maintenon, ont tant de liaison & de rapport à Madame de Mon-

(a) J'ai vu dans une lettre écrite à M. d'Aubigné, que le Roi lui avoit ordonné de prendre le nom de Maintenon.

tespan; que je ne puis parler de l'une sans me souvenir de l'autre. Il est donc nécessaire de dire un mot des commencemens de leur connoissance, pour en raconter les suites.

Madame de Maintenon m'a dit souvent qu'elle avoit connu Madame de Montespan chez le Maréchal d'Albret, & qu'elle n'avoit point alors cette humeur qu'elle a fait paroître depuis ; ajoutant que ses sentimens étoient honnêtes, sa conduite réglée & sa réputation bien établie.

Elle devint peu à près Dame du Palais de la Reine, par la faveur de Monsieur, & le Roi ne fit alors aucune attention à sa beauté : toute sa faveur se bornoit à sa maîtresse qu'elle amusoit à son coucher qui duroit long-temps, parce que la Reine s'étoit fait une habitude d'attendre toujours le Roi pour se mettre au lit. Cette Princesse étoit si vertueuse qu'elle n'imaginoit pas facilement que les autres femmes ne fussent pas aussi sages qu'elle ; & pour faire voir jusqu'à quel point alloit son innocence, quoiqu'avec beaucoup de hauteur dans ses sentimens, il suffit de rappeller ici ce qu'elle dit à une Carmelite qu'elle avoit priée de lui aider à faire son examen de conscience, pour une confession générale qu'elle avoit dessein de faire. Cette religieuse lui demanda si en Espagne, dans sa jeunesse, avant d'être

mariée, elle n'avoit point eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes gens de la Cour du Roi son pere : » oh non » ma mere, dit-elle, » il n'y avoit point de Roi. »

Mais enfin Madame de Montespan plut au Roi, elle en eut des enfans, & il fut question de les mettre entre les mains d'une personne qui sût les bien élever & les bien cacher. Elle se souvint de Madame de Maintenon, & elle crut qu'il n'y avoit personne qui en fût plus capable; elle lui en fit donc faire la proposition, à quoi Madame de Maintenon répondit, que pour les enfans de Madame de Montespan elle ne s'en chargeroit pas, mais que si le Roi lui ordonnoit d'avoir soin des siens elle lui obéiroit. Le Roi l'en pria, & elle les prit avec elle.

Si ce fut pour Madame de Maintenon le commencement d'une fortune singuliere, ce fut aussi le commencement de ses peines & de sa contrainte. Il fallut s'éloigner de ses amis, renoncer aux plaisirs de la société pour lesquels elle sembloit être née, & il le fallut sans en pouvoir donner de bonnes raisons aux gens de sa connoissance. Cependant, comme il n'étoit pas possible de s'en éloigner tout d'un coup, pour remédier aux inconveniens qui pouvoient arriver dans une aussi petite maison que la sienne, dans laquelle il étoit aisé de surprendre une nour-

rice, d'entendre crier un enfant & tout le reste ; elle prit pour prétexte la petite d'Hudicourt, & la demanda à Madame sa mere, qui la lui donna sans peine, par l'amitié qui étoit entr'elles, & pour le goût qu'elle lui connoissoit pour les enfans. Cette petite fille fut depuis Madame de Montgon, (a) Dame du palais de Madame la Dauphine de Savoye.

Je me souviens d'avoir oui raconter beaucoup de particularités de ces tems-là, qui ne méritent pas, je crois, d'être écrites quoique le récit m'en ait infiniment amusé. Je n'en dirai qu'un mot.

On envoyoit chercher Madame de Maintenon, quand les premieres douleurs pour accoucher, prenoient à Madame de Montespan. Elle emportoit l'enfant, le cachoit sous son écharpe, se cachoit elle-même sous un masque, & prenant un fiacre, revenoit ainsi à Paris. Combien de frayeurs n'avoit-elle point que cet enfant ne criât ! Ces craintes se sont souvent renouvellées, puisque Madame de Montespan, a eu sept enfans du Roi.

Mais je me souviens d'avoir oui raconter, qu'elle fut si pénétrée de douleur au premier, que sa beauté s'en ressentit. Elle

(a) Mere de l'Abbé de Montgon, Auteur des Mémoires, où le Cardinal de Fleuri est très-dénigré.

devint maigre, jaune & si changée qu'on ne la reconnoissoit pas. Loin d'être née débauchée, le caractere de Madame de Montespan étoit naturellement éloigné de la galanterie, & porté à la vertu. Son projet avoit été de gouverner le Roi, par l'ascendant de son esprit. Elle s'étoit flattée non seulement d'être maîtresse de son propre goût, mais de la passion du Roi. Elle croyoit qu'elle lui feroit toujours désirer ce qu'elle avoit résolu de ne lui pas accorder : la suite fut plus naturelle, elle se désespera, comme je l'ai dit, à la premiere grossesse, se consola à la seconde, & porta dans les autres l'imprudence aussi loin qu'elle pouvoit aller. Cependant on cachoit avec le même soin les enfans, dont elle paroissoit publiquement grosse.

Il arriva une fois que le feu prit à une poutre de la chambre de ses enfans à Paris. Ce feu qui n'avoit pas encore eu d'air, étoit comme endormi, & Madame de Maintenon, en prenant les mesures nécessaires, sans faire de bruit, jugea cependant que ce feu pourroit s'allumer tout-à-coup, & de façon qu'il ne feroit pas possible de laisser entrer beaucoup de monde : elle envoya en diligence à Saint-Germain, pour demander à Madame de Montespan, ce qu'il faudroit qu'elle fît en pareil cas ; sur quoi elle dit pour toute réponse à celui qu'on avoit envoyé : j'en

suis bien aise : dites à Madame Scarron que c'est une marque de bonheur pour ses enfans.

L'aîné des enfans du Roi & de Madame de Montespan, mourut à l'âge de trois ans. Madame de Maintenon en fut touchée comme une mere tendre, & beaucoup plus que la véritable : sur quoi le Roi dit, en parlant de Madame de Maintenon ; elle sait bien aimer, il y auroit du plaisir à être aimé d'elle.

Madame de Montespan eut cinq enfans de suite. Je ne sais s'ils furent reconnus tous ensemble ou séparément. Je sais seulement que ne pouvant les faire légitimer, sans nommer la mere, parce qu'il n'y avoit point eu d'exemple d'une pareille reconnoissance ; & pour qu'il y en eût, on fit précéder celle des enfans du Roi, par celle du bâtard du Comte de St. Pol, fils de Madame de Longueville, qui se trouvoit dans le même cas, puisqu'il étoit fils de la Maréchale de la Ferté, & qu'elle l'avoit eu du vivant de son mari.

Le Roi fit ensuite reconnoître les siens, savoir M. le Duc du Maine, M. le Comte de Vexin, Mademoiselle de Nantes, Mademoiselle de Tours, l'aînée étant morte sans êtres reconnue ; & M. le Comte de Toulouse & Mademoiselle de Blois, depuis la Duchesse d'Orléans, n'étoient pas encore nés.

Madame de Maintenon alla à la Cour

avec ces enfans du Roi ; mais elle s'attacha particulierement à Monsieur le Duc du Maine dont l'esprit promettoit beaucoup. Heureux, je l'oserai dire, si l'usage ou la fortune de Madame de Maintenon lui avoient permis de demeurer plus long-temps auprès de lui, & qu'elle eût pu achever son éducation comme elle l'avoit commencée. Elle n'auroit rien ajouté à l'agrément de son esprit, mais elle lui auroit peut-être inspiré plus de force & de courage, j'entends celui de l'esprit, qualités si nécessaires aux hommes élevés au dessus des autres. Il faut avouer aussi que la figure de Monsieur le Duc du Maine, sa timidité naturelle & le gout du Roi, (car il n'aimoit pas naturellement que ceux qu'il admettoit dans sa familiarité fussent infiniment répandus dans le grand monde) ont contribué à éloigner ce Prince du commerce des hommes dont il auroit fait les délices s'il en avoit été connu. La timidité rend les hommes farouches, quand ils se font sur-tout un devoir de ne la pas surmonter.

Le mariage de M. le Duc du Maine mit le comble à ses malheureuses dispositions. Il épousa une Princesse du sang, d'un caractere entierement opposé au sien, aussi vive & entreprenante qu'il étoit doux & tranquille. Cette Princesse abusa de sa douceur, elle sécoua bientôt le joug qu'une éducation peut-être

être trop severe lui avoit imposé, elle dédaigna de faire sa cour au Roi pour tenir la sienne à Sceaux, où par sa dépense elle ruina M. son mari, lequel approuvoit ou n'osoit s'opposer à ses volontés. Le Roi lui en parla, mais inutilement, & voyant enfin que ses représentations ne servoient qu'à faire souffrir intérieurement un fils qu'il aimoit, il prit le parti du silence & le laissa croupir dans son aveuglement & sa foiblesse.

Je me souviens, à propos du mariage de M. le Duc du Maine, que le Roi qui pensoit toujours juste, auroit désiré que les Princes légitimés ne se fussent jamais mariés. Ces gens-là (disoit-il à Madame de Maintenon), ne devroient jamais se marier. Mais M. le Duc du Maine ayant voulu l'être, cette même sagesse du Roi auroit fait du moins qu'il auroit choisi une fille d'une des grandes maisons du Royaume, sans les persécutions de M. le Prince, qui regardoit ces sortes d'alliances comme la fortune de la sienne. Je sais même que le Roi avoit eu dessein de choisir Mademoiselle d'Uzès, & qu'il étoit sur le point de le déclarer lorsque M. de Barbesieux vint lui faire part de son mariage avec elle, ce qui fit que le Roi n'y songea pas d'avantage. Tout est en conjoncture dans cette vie, disoit le Maréchal de Clairambault, & la destinée de Mademoiselle d'Uzès en est une preuve.

Le Comte du Vexin mourut jeune & ne vécut que pour faire voir par ses infirmités qu'il étoit heureux de mourir. Madame de Montespan ne haïssait ni les remedes, ni les expériences, & j'ai oui dire qu'on lui avoit fait treize cauteres le long de l'épine du dos. On le destinoit à l'Eglise & il possédoit déja plusieurs grands bénéfices, entre lesquels étoit l'Abbaye de St. Denis qui fut depuis donnée à la maison Royale de St. Cir.

Mademoiselle de Tours, leur sœur, mourut à peu près au même âge de huit à neuf ans. La quatrieme étoit Mademoiselle de Nantes, dont j'aurai souvent occasion de parler dans mes » Souvenirs. » Je dirai seulement ici qu'on n'oublioit rien dans son éducation pour faire valoir les talens propres à plaire qu"elle avoit reçu de la nature: elle répondit parfaitement à son éducation, mais ses graces & ses charmes sont bien au dessus de mes éloges. Ce n'est pas pourtant ni une taille sans défaut, ni ce qu'on appelle une beauté parfaite. Ce n'est pas non plus, a ce que je crois, un esprit d'une étendue infinie, quoi qu'il en soit, elle a si bien tout ce qu'il faut pour plaire qu'on ne juge de ce qui lui manque, que lorsque la découverte de son cœur laisse la raison libre. Cette découverte devroit

être aisée à faire, puisqu'elle ne s'est jamais piquée d'amitié; & cependant la pente naturelle qu'on a à se flatter soi-même & la séduction de ses agrémens, est telle qu'on ne l'en veut pas croire elle-même, & qu'on attend pour se désabuser une expérience personnelle qui ne manque gueres.

Après ces cinq enfans Mademoiselle de Montespan fut quelque tems sans en avoir eu, & ce fut dans cet intervalle que se fit cette fameuse séparation & ce raccommodement si glorieux à M. l'Evêque de Meaux, à Madame de Montausier, & à toutes les personnes de mérite & de vertu qui étoient alors à sa Cour.

La rupture se fit dans le tems d'un Jubilé. Le Roi avoit un fond de Religion qui paroissoit même dans ses plus grands désordres avec les femmes; car il n'eut jamais que cette foiblesse. Il étoit né sage & si régulier dans sa conduite, qu'il ne manqua jamais d'entendre la messe tous les jours que deux fois dans toute sa vie, & c'étoit à l'armée. Les grandes fêtes lui causoient du remords, également troublé de ne pas faire ses dévotions ou de les faire mal. Madame de Montespan avoit les mêmes sentimens, & ce n'étoit pas seulement pour se conformer à ceux du Roi qu'elle les faisoit paroître. Elle avoit été parfaite-

ment bien élevée par une mere d'une grande piété, & qui avoit jetté dans son cœur des semences de religion, dès sa plus tendre enfance, dont elle ne se défit jamais. Elle les fit voir comme le Roi dans tous les tems, & je me souviens d'avoir oui raconter, que vivant de la façon dont je viens de parler avec le Roi, elle jeunoit si austerement les carêmes, qu'elle faisoit peser son pain.

Un jour la Duchesse d'Uzès, étonnée de ses scrupules, ne put s'empêcher de de lui en dire un mot. » Et pourquoi Madame, » reprit Madame de Montespan, » faut-il parce que je fais un mal, faire tous les autres ? »

Enfin le Jubilé, dont je viens de parler, arriva. Ces deux amans, pressés par leur conscience se séparerent de bonne foi, ou du moins ils le crurent. Madame de Montespan vint à Paris, visita les Eglises, jeuna, pria & pleura ses péchés ; le Roi de son côté, fit tout ce qu'un bon chrétien doit faire. Le Jubilé fini, gagné ou non gagné, il fut question de savoir si Madame de Montespan reviendroit à la Cour. Pourquoi non, disoient ses parens & ses amis, même les plus vertueux, Madame de Montespan par sa naissance & par sa charge doit y être ; elle peut y être, elle peut y vivre aussi chrétiennement qu'ailleurs. M. l'Evêque de Meaux

Meaux fut de cet avis. Il restoit cependant une difficulté, Madame de Montespan, ajoutoit-on, paroîtra-t-elle devant le Roi sans préparation ? Il faudroit qu'ils se vissent avant que de se rencontrer en public, pour éviter les inconveniens de la surprise. Sur ce principe, il fut conclu que le Roi viendroit chez Madame de Montespan : mais pour ne pas donner à la médisance le moindre sujet de mordre, on convint que des Dames respectables, & les plus graves de la Cour, seroient présentes à cette entrevue, & que le Roi ne verroit Madame de Montespan qu'en leur compagnie, comme il avoit été décidé. Mais insensiblement il l'attira dans une fenêtre, ils se parlerent bas assez long-tems, pleurerent & se dirent ce qu'on a accoutumé de dire en pareil cas ; ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passerent dans une autre chambre, & il en avint Madame la Duchesse d'Orléans, & ensuite M. le Comte de Toulouse.

Je ne puis me refuser de dire ici une pensée qui me vint dans l'esprit. Il me semble qu'on voit encore dans le caractere, dans la phisionomie, & dans toute la personne de Madame la Duchesse d'Orléans, des traces de ce combat de l'amour & du Jubilé.

Ces deux grossesses furent traitées avec

beaucoup de mystere. On cacha ces deux derniers enfans avec soin, un des deux naquit à Maintenon, pendant une campagne du Roi; & Madame de Montespan avec Madame de Thianges, y firent un assez long séjour: mais Madame de Maintenon ne fut pas chargée de ces derniers enfans comme elle l'avoit été des autres. M. de Louvois les fit élever à Paris dans une maison au bout de la rue de Vaugirard.

Je me souviens de les avoir vu reconnoître pendant que j'étois encore chez Madame de Maintenon. Ils parurent à Versailles sans préparation. La beauté de M. le Comte de Toulouse surprit & éblouit tous ceux qui le virent. Il n'en étoit pas de même de Mademoiselle de Blois, (car c'est ainsi qu'on l'appella jusqu'à son mariage,) la flatterie a fait depuis que ses favorites l'entretenoient continuellement de sa grande beauté, langage qui devoit d'autant plus lui plaire, qu'elle y étoit moins accoutumée.

Les figures avoient un grand pouvoir sur l'esprit de Madame de Montespan, ou pour mieux dire elle comptoit infiniment sur l'impression qu'elles ont accoutumé de faire sur le commun des hommes, & les effets qu'elles produisent. C'est sans doute par-là qu'elle eut tant de peine à pardonner à Ma-

demoiſelle de Blois, d'être née auſſi déſagréable. Madame de Thianges, ſœur de Madame de Monteſpan, & dont je parlerai quelquefois, encore moins raiſonnable ſur ce point, ne pouvoit ſupporter que la portion du ſang de Mortemart, que cet enfant avoit reçu dans ſes veines, n'eut pas produit une machine parfaite. Ainſi Mademoiſelle de Blois paſſoit ſa vie à s'entendre reprocher ſes défauts, & comme elle étoit naturellement timide & glorieuſe, elle parloit peu, & ne laiſſoit rien voir du côté de l'eſprit qui pût les réparer. Le Roi en eut pitié, & c'eſt peut-être l'origine des grands biens qu'il lui a faits, & la premiere cauſe du rang où il la fit monter depuis.

Madame la Ducheſſe d'Orléans ne laiſſoit pas d'avoir de la beauté, une belle peau, une belle gorge, de beaux bras & de belles mains, mais peu de proportion dans ſes traits. Telle qu'elle étoit, Madame de Thianges auroit dû avoir un peu d'indulgence pour elle, puiſqu'elle lui reſſembloit beaucoup. Quant à l'eſprit, il eſt certain que Madame la Ducheſſe d'Orléans en a, quoiqu'à dire la vérité elle en ait peu montré dans ſa conduite, par rapport à ſa famille, depuis la mort du Roi.

Je reviens à Madame de Maintenon, qui vécut chez Madame de Monteſpan



avec M. le Duc du Maine, jusqu'au tems où elle le promena en différens endroits pour chercher du remede à sa jambe. Ce Prince étoit né droit & bien fait, & le fut jusqu'à l'âge de trois ans que les grosses dents lui percerent, en lui causant des convulsions si terribles, qu'une de ses jambes se retira beaucoup plus que l'autre. On essaya envain tous les remedes de la faculté de Paris, après lesquels on le mena à Anvers, pour le faire voir à un homme, dont on vantoit le savoir & les remedes; mais comme on ne voulut pas que M. du Maine fut connu pour ce qu'il étoit, Madame de Maintenon fit ce voyage, sous le nom supposé d'une femme de condition de Poitou, qui menoit son fils à cet empirique, dont les remedes étoient apparamment bien violens, puisqu'il allonga cette malheureuse jambe, beaucoup plus que l'autre sans la fortifier, & les douleurs extrêmes qu'il souffrit, ne servirent qu'a la lui faire trainer comme nous voyons. Malgré le mauvais succès, M. du Maine ne laissa pas de faire encore deux voyages à Barége, aussi inutilement que le reste. Connu en France pour être fils du Roi, on lui rendit dans tous les lieux où il passa, des honneurs qu'on auroit à peine rendu au Dauphin.

Madame de Maintenon fut bien

aise en passant par le Poitou & la Xaintonge, de revoir sa patrie, sa famille & ses connoissances. M. d'Aubigné, en ce tems-là Gouverneur de Coignac, y reçut M. le Duc du Maine avec une magnificence qui devoit lui plaire, mais le plus grand plaisir qu'elle eut dans ces différens voyages, fût de n'être pas à la Cour. Elle en trouva encore un autre dans la conversion de M. Fagon, alors Médecin de M. le Duc du Maine. C'est-là que se forma entr'eux cette estime & cette amitié qui ne s'est pas démentie. Plus M. Fagon vit Madame de Maintenon, plus il admira sa vertu, & gouta son esprit. Je le cite comme un bon juge du vrai mérite.

Au retour de ces voyages la faveur de Madame de Maintenon augmenta, & celle de Madame de Montespan diminua avec la même rapidité. Son humeur s'en ressentit, & Madame de Maintenon, qui vouloit encore la ménager, & qui sans doute ne prévoyoit pas jusqu'où sa faveur devoit la conduire, pensoit sérieusement à se retirer, ne désirant que la tranquillité & le repos de sa premiere vie. Je le sais, & pour le lui avoir entendu dire, & par des lettres que j'ai vues depuis sa mort, écrites de sa main, & adressées à un Docteur de Sorbonne, nommé l'Abbé

Gobelin, son confesseur ; mais son étoile singuliere ne lui permit pas d'accomplir un projet si sensé. Tout l'acheminoit au grand personnage que nous lui avons vu jouer depuis.

J'ai vu encore dans ces mêmes lettres, qu'on avoit voulu la marier au vieux Duc de Villars, pour s'en défaire peut-être plus honnêtement. Je rapporte ici la maniere dont elle s'en est expliquée elle-même avec son confesseur. « Madame de Montespan & Madame de Richelieu travaillent présentement à un mariage pour moi qui, pourtant, ne s'achevera pas. C'est un Duc, assez malhonnête homme & fort gueux. Ce seroit une source d'embarras & de déplaisirs qu'il seroit imprudent de s'attirer ; j'en ai déja assez dans ma condition singuliere & enviée de tout le monde, sans aller en chercher dans un état qui fait le malheur des trois quarts du genre humain.

(a) Il faut avouer que le Roi, dans les premiers tems eut plus d'éloignement que d'inclination pour Madame de Mainte-

---

(a) La singularité de sa condition & de son état, venoit sans doute de ce qu'elle se trouvoit à la Cour la veuve de Scarron, dont pourtant elle n'avoit jamais été la femme.

non : mais cet éloignement n'étoit fondé que sur une espece de crainte de son mérite, & sur ce qu'il la soupçonnoit d'avoir dans l'esprit le précieux de l'hôtel de Rambouillet, dont les hôtels d'Albert & de Richelieu, où elle avoit brillé, étoient une suite & une imitation, quoiqu'avec des corectifs & qu'il leur manquat un (Voiture,) pour en faire passer à la posterité les plaisanteries & les amusemens.

On se mocquoit à la Cour de ces sociétés de gens oisifs, uniquement occupés à développer un sentiment & à juger d'un ouvrage d'esprit. Madame de Montespan elle-même, malgré le plaisir qu'elle avoit trouvé autrefois dans ces conversations, les tourna après en ridicule pour divertir le Roi.

L'éloignement de ce Prince, pour Madame de Maintenon, auroit paru plus naturel, s'il eût été fondé sur ce qu'il savoit bien qu'elle condamnoit le scandale donné à toute la France, par la maniere dont il vivoit avec une femme mariée, & enlevée à son mari. Elle lâchoit même souvent sur ce sujet des traits, dont on ne devoit pas lui savoir gré, & tels que celui-ci : elle dit un jour au Roi, à une revue des Mousquetaires : » que feriez-vous, Sire, si » on vous disoit qu'un de ces jeunes » gens, vit publiquement avec la femme

» d'un autre, comme si elle étoit la » sienne » ? Il est vrai que j'ignore aussi le tems où elle fit cette question, & qu'il est à présumer qu'elle se croyoit alors bien sûre de sa faveur. J'ignore aussi quelle fut la réponse du Roi ; mais le discours est certain & suffit pour faire voir quels ont été les sentimens & la conduite de Madame de Maintenon à cet égard, & d'autant plus qu'elle étoit encore dans ce tems-là chez Madame de Montespan, auprès de ses enfans.

Cependant le Roi, si prévenu dans les commencemens contre Madame de Maintenon, qu'il ne l'appelloit d'un air de dénigrement en parlant à Madame de Montespan, que votre bel esprit, s'accoutuma à elle, & comprit qu'il y avoit tant de plaisir à l'entretenir, qu'il exigea de sa maîtresse, par une délicatesse dont on ne l'eût peut-être pas cru capable, de ne lui plus parler les soirs quand il seroit sorti de sa chambre. Madame de Maintenon s'en apperçut, & voyant qu'on ne lui répondoit qu'un oui & qu'un non assez sec, j'entends, dit-elle, ceci est un sacrifice, & comme elle se levoit Madame de Montespan l'arrêta, charmée qu'elle eût pénétré le mystere. La conversation n'en fut que plus vive après, elles se dirent sans doute, dans un genre diffé-

rent,

rent, l'équivalent de ce que Ninon, avoit dit du billet de la Chartre.

(a) On peut juger, par cet échantillon, que le Roi n'étoit pas incapable de la délicatesse, & que Madame de Montespan n'étoit pas en droit de lui reprocher, comme elle lui reprocha une fois, de n'être point amoureux d'elle, mais de se croire seulement redevable au public d'être aimé de la plus belle femme de son Royaume. Il est vrai que le Roi n'étoit point l'homme du monde le plus fidele en amour, & qu'il a eu pendant son commerce avec Madame de Montespan, quelques autres aventures galantes dont elle se soucioit peu, & elle n'en parloit que par humeur ou pour se divertir.

Je ne sais pourtant si Madame de Soubise lui fut aussi indifférente, quoiqu'elle parût ne s'en pas soucier. Madame de Montespan découvrit cette intrigue, par l'affectation que Madame de Soubise avoit de mettre de certains pendans d'oreilles d'émeraudes, les jours que M. de Soubise alloit à Paris. Sur

---

(a) Monsieur de la Chartre avoit exigé un billet de Mademoiselle de l'Enclos, un billet comme quoi, elle lui feroit fidele pendant son absence; & étant avec un autre dans le moment le plus vif, elle s'écria : le beau billet qu'a la Chartre.

cette idée elle observa le Roi, le fit suivre, & il se trouva que c'étoit effectivement le signal du rendez-vous.

Madame de Soubise avoit un mari qui ne ressembloit en rien à celui de Madame de Montespan, & pour lequel il falloit avoir des ménagemens. D'ailleurs, Madame de Soubise étoit trop solide pour s'arrêter à des délicatesses de sentiment, que la force de son esprit & la froideur de son tempérament lui feroient regarder comme des foiblesses honteuses : uniquement occupée des intérêts & de la grandeur de sa maison, tout ce qui ne s'opposoit pas à ses vues lui étoit indifférent.

Madame de Soubise a soutenu son caractere & suivi les mêmes idées dans le mariage de M. son fils, avec l'héritiere de la maison de Ventadour. Veuve du Prince de Turenne, dernier mort, les discours du public & la mauvaise conduite effective de la personne ne l'arrêterent pas, elle pensa ce que Madame Cornuel en dit alors, que ce seroit un grand mariage dans un siecle.

Pour dire la vérité, je crois que Madame de Soubise & Madame de Montespan n'aimoient guere plus le Roi l'une que l'autre. Toutes deux avoient de l'ambition, la premiere pour sa famille, la seconde pour elle-même.

Madame de Soubiſe vouloit élever ſa maiſon & l'enrichir, Madame de Monteſpan vouloit gouverner & faire ſentir ſon autorité. Mais je ne pouſſerai pas plus loin le parallele, je dirai ſeulement, que ſi l'on en excepte la beauté & la taille, qui pourtant n'étoient en Madame de Soubiſe que comme un beau tableau ou une belle ſtatue, elle ne devoit pas diſputer un cœur avec Madame de Monteſpan. Son eſprit uniquement porté aux affaires, rendoit ſa converſation froide & plate. Madame de Monteſpan au contraire rendoit agréables les matieres les plus ſérieuſes, annobliſſoit les plus communes. Auſſi je crois que le Roi n'a jamais été fort amoureux de Madame de Soubiſe, & que Madame de Monteſpan auroit eu tort d'en être inquiette. Bien de gens ont cru le Cardinal de Rohan, fils du Roi; mais s'il y a eu un des enfans de Madame de Soubiſe qui fût de lui, il eſt mort, il y a long-tems.

Malgré ces infidélités du Roi, j'ai ſouvent entendu dire que Madame de Monteſpan auroit toujours conſervé du crédit ſur ſon eſprit, ſi elle avoit eu moins d'humeur, & ſi elle avoit moins compté ſur l'aſcendant qu'elle croyoit avoir. L'eſprit qui ne nous apprend pas à vaincre notre humeur, devient inutile quand il faut ramener les mêmes gens qu'elle

a écarté ; & si les caracteres doux souffrent plus long-tems que les autres, leur fuite est sans retour.

Le Roi trouva une grande différence dans l'humeur de Madame de Maintenon, il trouva une femme toujours modeste, toujours maîtresse d'elle-même, toujours raisonnable, & qui joignoit encore à des qualités si rares les agrémens de l'esprit & de la conversation. Mais elle eut à souffrir avant de s'être fait connoitre. Il est aisé de juger qu'une femme dont l'humeur est plus forte que l'envie de plaire à son maître & à son amant, ne ménage pas une amie qu'elle croit lui devoir être soumise. Il paroît même que la mauvaise humeur de Madame de Montespan augmentoit à proportion de la raison & de la modération qu'elle découvroit dans Madame de Maintenon. Et peut-être à mesure que le Roi revenoit des préventions qu'il avoit eu contr'elle. Il étoit cependant bien difficile qu'on pût prévoir les suites qu'auroient un jour ces commencemens d'estime.

Je rapporterai ici quelques fragmens des lettres que Madame de Maintenon écrivoit à l'Abbé Gobelin ; on y verra mieux que je ne pourrois l'exprimer, ce qu'elle eut à souffrir, & quels étoient ses véritables sentimens. Il est vrai qu'il seroit à desirer que ces lettres fussent datées. Mais les choses marquent assez

le

le tems où elles ont été écrites.

« Madame de Montefpan, & moi » avons eu une converfation fort vive; » elle en a rendu compte au Roi à fa » mode, & je vous avoue que j'aurai bien » de la peine à demeurer dans un état » où j'aurai tous les jours de pareilles » aventures. Qu'il me feroit doux de » me remettre en liberté! j'ai eu mille » fois envie d'être Religieufe. Mais la » peur de m'en repentir m'a fait paf- » fer par deffus des mouvemens que » mille perfonnes auroient appellé voca- » tion........ Je ne faurois compren- » dre que la volonté de Dieu, foit que » je fouffre de Madame de Montefpan. » Elle eft incapable d'amitié, & je ne » puis m'en paffer. Elle ne fauroit trou- » ver en moi les oppofitions qu'elle y » trouve fans me haïr; elle me re- » donne au Roi, comme il lui plaît, & » m'en fait perdre l'eftime. Je fuis avec » lui fur le pied d'une bifarre qu'il faut » ménager. » (Dans une autre lettre.) » Il fe paffe ici des chofes terribles en- » tre Madame de Montefpan & moi, le » Roi en fut hier témoin, (a) & ces

---

NB. (a) Toutes les lettres de Madame de Maintenon à fon Confeffeur, font bien voir le caractere de la dévote ambitieufe, & celui du Prêtre à qui elle en rend compte.

» procédés-là joints aux maux continuels
» de ses enfans, me mettent dans un
» état que je ne pourrai long-tems sou-
» tenir. »

C'est apparemment à cette lettre qu'il faut rapporter ce que j'ai oui raconter à Madame de Maintenon, qu'étant un jour avec Madame de Montespan dans une prise la plus violente du monde, le Roi les surprit, & les voyant toutes deux fort échauffées, il demanda ce qu'il y avoit. Madame de Maintenon prit la parole, d'un grand sang froid, & dit au Roi : si Votre Majesté veut passer dans cette autre chambre, j'aurai l'honneur de le lui apprendre. Le Roi y alla, Madame de Maintenon le suivit, & Madame de Montespan demeura seule. Sa tranquillité en cette occasion paroît très-surprenante, & j'avoue que je ne la pourrois croire, s'il m'étoit possible d'en douter.

Quand Madame de Maintenon se vit tête à tête avec le Roi, elle ne dissimula rien, elle peignit l'injustice & la dureté de Madame de Montespan, d'une maniere vive, & fit voir combien elle avoit lieu d'en appréhender les effets. Les choses qu'elle citoit, n'étoient pas inconnues du Roi, mais comme il aimoit encore Madame de Montespan, il chercha à la justifier ; & pour faire voir qu'elle n'avoit pas l'ame si dure, il dit à Madame de

Maintenon : ne vous êtes-vous pas souvent apperçue que ses beaux yeux se remplissent de larmes, lorsqu'on lui raconte quelqu'action généreuse & touchante ? Avec cette disposition, il est à présumer, comme je l'ai dit, que si Madame de Montespan eût voulu, elle auroit encore gouverné long-tems ce Prince.

Cette conversation de Madame de Maintenon avec le Roi, fut suivie de plusieurs autres : mais le mariage de Monseigneur fit trouver à Madame de Maintenon, dans la maison de Madame la Dauphine, une porte honorable pour se soustraire à la tyrannie de Madame de Montespan.

Cependant, avant de quitter le chapitre des choses qui la regardent, la vérité m'oblige de convenir, d'après Madame de Maintenon, que si Madame de Montespan avoit des défauts, elle avoit aussi de grandes qualités. Sensible à la bonne gloire, elle laissoit à Madame de Thianges, sa sœur, le soin de se prévaloir des avantages de la naissance, & se mocquoit souvent de son entêtement sur ce chapitre.

Mais puisque je parle de Madame de Thianges, je dirai un mot des trois sœurs.

Madame de Montespan, disoit M. l'Abbé Tétu, parle comme une personne qui lit, Madame de Thianges, comme une personne qui rêve, & Madame de Fontevrault, comme une personne qui parle. Il pouvoit avoir raison sur les deux au-

tres, mais il avoit tort ſur Madame de Monteſpan, dont l'éloquence étoit ſans affectation.

Je n'ai point eu l'honneur de connoître Madame l'Abbeſſe de Fontevrault. Je ſais ſeulement par tous les gens qui l'ont connue, qu'on ne pourroit raſſembler dans la même perſonne, plus de raiſon, plus d'eſprit & plus de ſavoir. Son ſavoir fut même un effet de ſa raiſon. Religieuſe ſans vocation, elle chercha un amuſement convenable à ſon état; mais ni les ſciences, ni la lecture, ne lui firent rien perdre de ce qu'elle avoit de naturel.

Madame de Thianges, folle ſur deux chapitres, celui de ſa perſonne, & celui de ſa naiſſance, d'ailleurs dénigrante & mocqueuſe, avoit pourtant une ſorte d'eſprit, beaucoup d'éloquence & rien de mauvais dans le cœur; elle condamnoit même ſouvent les injuſtices & la dureté de Madame ſa ſœur; & j'ai oui dire à Madame de Maintenon qu'elle avoit trouvé en elle de la conſolation dans leurs démêlés.

Il y auroit des contes à faire à l'infini ſur les deux points de ſa folie : mais il ſuffira de dire pour celle de ſa maiſon, qu'elle n'en admettoit que deux en France, la ſienne & celle de la Rochefoucault; (a) & que ſi elle ne diſputoit pas

---

(a) Elle diſtinguoit la maiſon de la Rochefou-

au Roi l'illuftration, elle lui difputoit quelquefois l'ancienneté, parlant à lui-même. Quant à fa perfonne, elle fe regardoit comme un chef-d'œuvre de la nature, non tant pour la beauté extérieure, que pour la délicateffe des organes qui compofoient fa machine; & pour réunir les deux objets de fa folie, elle s'imaginoit que fa beauté & la perfection de fon tempérammment, procédoient de la différence que la naiffance avoit mis entre elle & le commun des hommes.

Madame de Thianges étoit l'aînée de plus de dix ans de Madame de Montefpan, & je ne fais comment fe pouvoient faire qu'ayant été élevées par une mere févere, elles priffent tant de liberté. Je n'en ferois pas étonnée de la part de M. le Duc [illegible] de M. Mortemart, leur pere, qui, je crois, n'étoit pas fort fcrupuleux, & dont j'ai entendu raconter plufieurs bons mots, qui font autant de preuves, & de la mauvaife humeur de la femme, & du libertinage du mari : tel que celui-ci. M. de Montefpan étant rentré fort tard, à fon ordinaire, fa femme qui l'attendoit, lui dit : d'où venez-vous ? Pafferez-vous votre vie avec des diables ?

---

cault des autres, en faveur des fréquentes alliances qu'elle a eue avec la maifon de la Rochefoucault.

A quoi M. de Montemart répondit : je ne ſais d'où je viens, mais je ſais que mes diables ſont de meilleure humeur que votre bon Ange.

J'ai oui dire au feu Roi, que Madame de Thianges s'échappoit ſouvent de chez elle pour le venir trouver, lorſqu'il déjeunoit avec des gens de ſon âge. Elle ſe mettoit avec eux à table en perſonne, perſuadée qu'on n'y (a) vieillît point. Cette éducation ne devoit point contribuer à la bien manier : cependant, elle épouſa M. le Marquis de Thianges, de la maiſon de Damas, & elle lui apporta en dot le dénigrement qu'elle avoit pour tout ce qui n'étoit pas de ſon ſang, ni dans ſon alliance ; & comme les terres de la maiſon de Thianges ſont en Bourgogne, où elle fit quelque ſéjour, l'ennui qu'elle y eut lui inſpira une averſion pour tous les Bourguignons, qu'elle conſerva juſqu'à la fin de ſes jours : en ſorte que la plus grande injure qu'elle pouvoit dire à quelqu'un, étoit de l'appeller Bourguignon. Elle eut de ce mariage un fils & deux filles ; mais elle ne vit dans ce fils que cette Province qu'elle déteſtoit, & dans ſa fille aînée que ſa propre per-

NB. (a) C'eſt elle qui la premiere a dit qu'on ne vieillit point à table ; c'étoit une maxime du célebre gourmant Brouſſin, avant que Madame de Thianges fût au monde.

ſonne qu'elle adoroit. Elle la maria au Duc de Nevers, la cadette épouſa le Duc de Sforce, & partit auſſitôt après ſon mariage pour l'Italie, dont elle ne revint qu'après la décadence de la faveur de Madame de Monteſpan. Je l'ai vue à ſon retour encore aſſez jeune pour juger de ſa beauté. Mais elle n'avoit que de la blancheur, d'aſſez beaux yeux, & un nez tombant dans une bouche fort vermeille, qui fit dire à M. de Vendôme, qu'elle reſſembloit à un Perroquet qui mange une cériſe.

Madame de Thianges n'avoit pas tort d'admirer Madame de Nevers, tout le monde l'admiroit avec elle, mais perſonne ne trouvoit qu'elle lui reſſemblât comme elle ſe l'imaginoit. Madame de Monteſpan fit ce qu'elle put pour inſpirer au Roi du goût pour ſa niece : mais il ne donna pas dans le piege, ſoit qu'on s'y prît d'une maniere trop groſſiere, capable de le révolter, ou que ſa beauté n'eût pas fait ſur lui l'effet qu'elle produiſoit dans tous ceux qui la regardoient.

Au défaut du Roi, Madame de Nevers ſe contenta de M. le Prince qu'on appelloit en ce tems-là, M. le Duc. L'eſprit, la galanterie, la magnificence quand il étoit amoureux, réparoient en lui une figure qui tenoit plus du gnome que de l'homme. Il a maſqué la galanterie pour Madame de Nevers, par une infinité de

traits, mais je ne parlerai que de celui-ci. M. de Nevers avoit accoutumé de partir pour Rome de la même maniere dont on va souper, à ce qu'on appelle aujourd'hui à une guinguette, & on avoit vu Madame de Nevers monter en carrosse, persuadée qu'elle allait seulement se promener, entendre dire à son cocher: » à Rome. » Mais comme avec le temps elle connut mieux M. son mari, & qu'elle se tenoit plus sur ses gardes, elle découvrit qu'il étoit sur le point de lui faire faire encore le même voyage, & en avertit M. le Prince, lequel aussi fertile en inventions que magnifique, lorsqu'il s'agissoit de satisfaire ses goûts, pensa par la connoissance qu'il avoit du génie & du caractere de M. de Nevers, qu'il falloit employer son talent ou réveiller sa passion pour les vers. Il imagina donc de donner une fête à Mgr. à Chantilly. Il la proposa, on l'accepta. Il alla trouver M. de Nevers, & supposa avec lui un extrême embarras pour le choix du Poëte qui feroit les paroles du divertissement, lui demandant en grace de lui en trouver un, & de le vouloir conduire; sur quoi M. de Nevers s'offrit lui-même, comme M. le Prince l'avoit prévu. Enfin, la fête se donna, elle coûta plus de cent mille écus, & Madame de Nevers n'alla point à Rome.*

NB. * M. le Duc pour entrer secrétement chez

Pour

Pour terminer l'article des nieces de Madame de Montesaan, je parlerai succintement de l'aînée des filles du Maréchal de Vivonne, son frere, la seule qui ait paru à la Cour, du tems de sa faveur. Elle épousa le Prince d'Elbeuf, par les soins & les représentations continuelles de Madame de Maintenon, à qui elle fit pitié, car je ne sais pas par quelle fatalité Madame sa tante eut tant de peine à l'établir. Rien cependant ne lui manquoit, beauté, esprit, agrément; & Madame de Montespan, quoiqu'elle ne l'aimât pas, ne l'a jamais blâmée, que sur ce qu'elle n'avoit pas, disoit-elle, l'air assez noble. Quant au Duc d'Elbeuf, on sait l'usage qu'il a fait de sa naissance, d'un courage qui en étoit digne, d'une figure aimable, & d'un esprit auquel il ne manquoit que de savoir mieux profiter de ces grands & rares avantages de la nature. Il a passé sa jeunesse à être le fléau de toutes les familles par ses mauvais procédés avec les femmes, & par se vanter souvent de faveurs qu'il n'avoit pas reçues. Comme il n'y avoit pas moyen de mettre dans son catalogue celles de Mdlle. sa femme, il semble qu'il

---

Madame de Nevers, dont le mari etoit si jaloux, avoit acheté deux maisons contiguës à l'hôtel de Nevers.

ait voulu s'en dédommager par les discours qu'il en a tenus, & par une conduite fort injuste à son égard.

Madame de Maintenon conserva avec le Duc d'Elbeuf une liberté qu'elle avoit prise dans la maison de Madame de Montespan où on ne l'appelloit en badinant que (le goujat), pour marquer la vie qu'il menoit & la compagnie qu'il voyoit ; & elle lui a fait souvent des reprimandes aussi justes que bien reçues. Le Roi avoit du foible pour ce Prince & lui parloit avec bonté, lui pardonnoit ses fautes, & ne lui a presque jamais rien refusé de ce qu'il lui demandoit ; mais enfin Madame sa femme n'a pas été heureuse, & Madame de Montespan ne l'a pas assez soutenue dans ses peines domestiques.

Je reviens au caractere de la tante dont la dureté a paru dans des occasions où il est rare d'en montrer, & plus singulier encore d'en tirer vanité. Un jour que le carosse de Madame de Montespan passa sur le corps d'un pauvre homme sur le pont de Saint Germain, Madame de Montausier, Madame de Richelieu, Madame de Maintenon & quelques autres qui étoient avec elles en furent effrayées & saisies, comme on l'est d'ordinaire en de pareilles occasions ; la seule Madame de Montespan ne s'en émut pas, & elle re-

procha même à ces Dames leur foiblesse. Si c'étoit, leur disoit-elle, un effet de la bonté de votre cœur & une véritable compassion, vous auriez le même sentiment en apprenant que cette aventure est arrivée loin comme près de vous.

Elle joignit à cette dureté de cœur * une raillerie continuelle, & elle portoit des coups dangereux à ceux qui passoient sous ses fenêtres pendant qu'elle étoit avec le Roi. L'un étoit, disoit-elle, si ridicule, que ses meilleurs amis pouvoient s'en mocquer sans manquer à la morale ; l'autre, qu'on disoit être honnête homme, oui, reprenoit-elle, il faut lui savoir gré de ce qu'il le veut être ; un troisieme ressembloit au Valet de carreau ; ce qui donna même à ce dernier un si grand ridicule, qu'il a fallu depuis tout le manege d'un manseau pour faire la fortune qu'il a faite, car elle ne s'en tenoit pas à la critique de son ajustement, elle se mocquoit aussi de ses phrases & n'avoit pas tort.

Ces choses peuvent passer pour des bagatelles, & elles le sont en effet entre des particuliers, mais il n'en est pas

* Comment accorder cette dureté avec les larmes compatissantes & généreuses dont elle parle, page 50.

de même quand il est question du maître. Ces bagatelles & ces traits satyriques reviennent dans des occasions importantes & décisives pour la fortune. En un mot, on ne paroissoit gueres impunément sous les yeux de Madame de Montespan; & souvent un courtisan satisfait de s'être montré, n'en a retiré qu'un mauvais office dont il a été perdu sans en démêler la cause.

Mais malgré ces défauts, Madame de Montespan avoit des qualités peu communes, de la grandeur d'ame & de l'élévation dans l'esprit. Elle le fit voir dans les sujets qu'elle proposa au Roi pour l'éducation de Monseigneur: elle ne songea pas seulement au tems présent, mais à l'idée que la postérité auroit de cette éducation par le choix de ceux qui devoient y contribuer. Car en effet, si on considere le mérite & la vertu de M. de Montausier, (a) l'esprit & le savoir de Monsieur de Meaux, quelle haute idée n'aura-t-on pas, & du Roi qui fait élever si dignement son fils, & du Dauphin qu'on croira savant & habile parce qu'il le devoit être?

On ignorera les détails qui nous ont fait connoître l'humeur de Monsieur de Montausier, & qui l'on fait voir plus

---

NB. Remarquez ce contraste.

propre

propre à rebuter un enfant tel que Monſeigneur, né doux, pareſſeux & opiniâtre, qu'à lui inſpirer les ſentimens qu'il devoit avoir.

La maniere rude avec laquelle on le forçoit d'étudier lui donna un ſi grand dégout pour les livres, qu'il prit la réſolution de n'en jamais ouvrir quand il ſeroit ſon maître. Il a tenu parole ; mais comme il étoit bien né, & qu'il avoit un bon modele devant les yeux, dans la perſonne du Roi ſon pere qu'il admiroit & qu'il aimoit, ſon regne auroit été heureux & tranquille, parce que la paix s'étant, faite & ſachant bien que le Roi n'avoit pas envie de recommencer la guerre, il y auroit de lui-même penſé long-tems & jamais qu'avec juſtice. Il auroit ſuivi le même plan de gouvernement, nous n'aurions vu de changement que dans le lieu de ſon ſéjour, qu'il auroit, je crois, partagé entre Paris & Meudon.

Madame de Monteſpan, dans les mêmes vues pour la gloire du Roi, fit choix de M. Racine & de M. Deſpreaux pour en écrire l'hiſtoire : ſi c'eſt une flatterie, on conviendra qu'elle n'eſt pas d'une femme commune, ni d'une maîtreſſe ordinaire.

Cependant Madame de Monteſpan s'apperçut que le Roi lui échappoit, lorſque le mal étoit ſans remede. Elle

commença à s'appuyer de M. de la Rochefoûcaut regardé comme un espece de favori. Elle mit M. de Louvois dans ses interêts, & voulut enfin regagner par l'intrigue, ce qu'elle avoit perdu par son humeur & par l'opinion où elle avoit toujours été que celui dont l'esprit est supérieur doit gouverner celui qui en a moins. Mais à quoi sert cette prétendue supériorité quand les passions nous aveuglent & nous font prendre les plus mauvais partis ?

Le Roi ne savoit peut-être pas si bien discourir qu'elle, quoiqu'il parlât parfaitement bien. Il pensoit juste, s'exprimoit noblement, & ses réponses les moins préparées renfermoient en peu de mots tout ce qu'il y a de mieux à dire selon les tems, les choses & les personnes. Il avoit bien plus que sa maîtresse, l'esprit qui donne de l'avantage sur les autres. Jamais pressé de parler, il examinoit, il pénétroit les caracteres & les pensées : mais comme il étoit sage & qu'il savoit combien les paroles des Rois sont pesées, il renfermoit souvent en lui-même ce que sa pénétration lui avoit fait découvrir. S'il étoit question de parler des choses importantes, on voyoit les plus habiles & les plus éclairés étonnés de ses connoissances, persuadés qu'il en savoit plus qu'eux & charmés de la maniere dont il s'expri-

moit. S'il falloit badiner, s'il faisoit des plaisanteries, s'il daignoit faire un conte, c'étoit avec des graces infinies, un tour noble & fin que je n'ai vu qu'à lui.

La principale vue de Madame de Montespan, de M. de la Rochefoucaut & de M. de Louvois, fut de perdre Madame de Maintenon & d'en dégouter le Roi. Mais ils s'y prirent trop tard, l'estime & l'amitié qu'il avoit pour elle, avoient déja pris de trop fortes racines. Sa conduite étoit d'ailleurs trop bonne & ses sentimens trop purs, pour donner le moindre prétexte à l'envie & à la calomnie.

J'ignore les détails de cette cabale dont Madame de Maintenon ne m'a parlé que très légerement & seulement en personne qui sait oublier les injures, mais qui ne les ignore pas.

Si j'ai dit que M. de la Rochefoucaut étoit un espece de favori, c'est que depuis la disgrace de M. de Lauzun, causée par la maniere insolente dont il parla au Roi, après la rupture de son mariage, avec Mademoiselle, ce Prince avoit pris la résolution de n'en jamais avoir; c'est-à-dire, de favori déclaré. Ainsi M. de la Rochefoucaut eut tous les avantages de la faveur par les bienfaits, & le Roi se garantit des inconveniens attachés à cette qualité.

La

M. de Lauzun peu content d'épouser Mademoiselle, voulut que le mariage se fit de couronne à couronne. Et par de longs & vains préparatifs, il donna le loisir à M. le Prince d'agir & de faire revoquer la permission que le Roi lui avoit accordée : pénétré de douleur, il ne garda plus de mesures & se fit arrêter & conduire dans une longue & dure prison, * par la maniere dont il parla à son maître.

Sans cette folle vanité le mariage se seroit fait. Le Roi avec le tems auroit calmé le Prince, & M. de Lauzun se seroit vu publiquement le mari de la petite fille d'Henri IV. refusée à tant de Princes & des Rois pour ne les pas rendre trop puissants. Il se seroit vu cousin germain de son maître. Quelle fortune détruite en un moment par une gloire mal placée!

Peut-être aussi n'avoit-il plu à Mademoiselle que par ce même caractere audacieux & pour avoir été le seul homme qui eut osé lui parler d'amour, ** mais comme cet événement est écrit par-tout, je ne me suis arrêtée que par la singularité.

NB. * Beaucoup trop dure sans doute.

NB. ** Par les Mémoires de Mademoiselle, il est manifeste que ce fut elle qui en parla la premiere.

Mademoiſelle foible & ſujette à des mouvemens violens qu'elle ſoutenoit mal, ne cacha pas ſa douleur. Après la rupture de ſon mariage, elle ſe mit au lit & reçut des viſites comme une veuve déſolée ; & j'ai oui dire à Madame de Maintenon qu'elle s'écrioit dans ſon déſeſpoir. » Il ſeroit là. Il ſeroit là. » C'eſt-à-dire il ſeroit dans mon lit, car elle montroit ſa place vuide.

On a prétendu mal à propos que M. de Lauzun avoit été bien avec Madame de Monteſpan avant qu'elle fût maîtreſſe du Roi. Rien n'eſt plus faux, ſi j'en crois ce que Madame de Maintenon m'en a ſouvent dit.

Par la ſuite des tems Mademoiſelle négotia avec Madame de Monteſpan pour le retour de M. de Lauzun, & c'eſt en cette conſidération qu'elle fit une donation à M. le Duc du Maine de la ſouveraineté de Dombes & du Comté d'Eu. Mais M. de Lauzun ne fit que ſaluer le Roi, & vécut enſuite à Paris juſqu'à la révolution d'Angleterre dont je parlerai ailleurs.

Monſeigneur fut marié en 1680, & Madame de Maintenon entrant en charge en ce tems-là, n'eut plus rien à démêler avec Madame de Monteſpan.

Elles ne ſe voyoient plus l'une chez l'autre, mais par-tout où elles ſe rencontroient, elles ſe parloient & avoient

les conversations si vives & si cordiales en apparence, que qui les auroit vues sans être au fait des intrigues de la Cour, auroit cru qu'elles étoient les meilleures amies du monde.

Ces conversations rouloient sur les enfans du Roi pour lesquels elles ont toujours agi de concert. L'habitude & le goût qu'elles avoient l'une & l'autre pour leur esprit; faisoit aussi qu'elles avoient du plaisir à s'entretenir quand l'occasion s'en présentoit.

Je me souviens à propos de ce goût indépendant de leur procédé & de leurs mécontentemens, qu'elles se trouverent embarquées à faire un voyage de la Cour dans le même carrosse, & je crois tête à tête. Madame de Montespan prit la parole & dit à Madame de Maintenon: » ne soyons pas la dupe de cette affaire-» ci, causons, comme si nous n'a-» vions rien à démêler, bien entendu, » ajouta-t-elle » que nous ne nous ai-» merons pas davantage, & que nous » reprendrons nos démêlés au retour. » Madame de Maintenon accepte la proposition, & elles se tinrent parole en tout.

Le Roi avant de nommer Madame de Maintenon seconde Dame de la Cour de Madame la Dauphine, eut la politesse pour Madame la Maréchalle de Rochefort de lui demander, si cette

compagne ne lui feroit point de peine; en l'assurant en même tems qu'elle ne se mêleroit pas de la garde-robe.

La conduite de Madame de Maintenon ne démentit pas ces assurances. Sa faveur occuppoit tout son tems, & son caractere encore plus que sa faveur ne lui permettoit pas d'agir d'une autre maniere.

Madame la Duchesse de Richelieu fut faite Dame d'honneur de Madame la Dauphine ; Madame de Maintenon & même Madame de Montespan dans tous les tems avoient inspiré au Roi une si grande considération pour elle, qu'il ne voulut pas lui donner le dégout d'avoir une sur-Intendante au d'essus d'elle.

Il fit aussi M. de Richelieu Chevalier d'honneur pour lui faire plaisir. Voici, je crois, l'occasion de parler de l'hôtel de Richelieu, comme je l'ai promis.

* Madame de Richelieu, sans bien, sans beauté, sans jeunesse, & même sans beaucoup d'esprit, avoit épousé par son savoir faire, au grand étonnement de toute la Cour & de la Reine mere qui s'y opposa, l'héritier du Cardinal de Richelieu, un homme revêtu

---

NB. * Anne Marguerite d'Acigné, fille de Jean Léonard d'Acigné, Comte de grand Bois, morte en 1698.

des plus grandes dignités de l'Etat, parfaitement bien fait, & qui par son âge auroit pu être son fils, mais il étoit aisé de s'emparer de l'esprit de M. de Richelieu. Avec de la douceur & des louanges sur sa figure, son esprit & son caractere, il n'y avoit rien qu'on ne pût obtenir de lui; il falloit seulement prendre garde à sa légéreté naturelle, car il goutoit & se dégoutoit facilement. Madame de Maintenon m'a dit que ses amis s'appercevoient même de la place qu'ils avoient dans son cœur par celle que leurs portraits occupoient dans sa chambre, au commencement d'une connoissance & d'une amitié. Il faisoit aussitôt peindre ceux qu'il croyoit aimés, les mettoit au chevet de son lit, & peu après ils cédoient leurs places à d'autres, reculoient jusqu'à la porte, gagnoient l'antichambre & puis le grenier, & enfin il n'en étoit plus question.

Madame de Richelieu continua après son mariage à ménager les foiblesses & à supporter les caprices de M. son mari; elle le voyoit se ruiner à ses yeux par ses jeux & sa dépense, sans jamais en faire paroître un instant de mauvaise humeur. L'un & l'autre avoient du goût pour les gens d'esprit, & ils en rassembloient chez eux, comme le Maréchal d'Albert. Ce qu'il y avoit de meilleur à à Paris en hommes & en femmes y venoit,

noit, & c'etoit à peu près les mêmes gens, excepté que l'Abbé Tétu, intime ami de Madame de Richelieu, dominoit à l'hôtel de Richelieu & s'en croyoit le Voiture. C'étoit un homme plein de son propre mérite, d'un savoir médiocre & d'un caractere à ne pas aimer la contradiction ; aussi ne goutoit-il pas le commerce des hommes, il aimoit mieux briller seul au milieu d'un cercle de Dames ausquelles il en imposoit, ou qu'il flattoit plus ou moins selon qu'elles lui plaisoient : il faisoit de vers médiocres, & son style étoit plein d'antithèses & de pointes.

Le commerce de l'Abbé Tétu avec les femmes a nui à sa fortune, & le Roi n'a jamais pu se résoudre à le faire Evêque. Je me souviens qu'un jour Madame d'Hudicourt parla en sa faveur, & sur ce que le Roi lui dit qu'il n'étoit pas assez homme de bien pour conduire les autres, elle répondit : Sire, il attend pour le devenir que vous l'ayez fait Evêque.

Madame de Coulanges, femme de celui qui a tant fait de chansons, augmentoit la bonne compagnie de l'hôtel de Richelieu, elle avoit une figure & un esprit agréable, une conversation remplie de traits vifs & brillants ; & ce style lui étoit si naturel, que l'Abbé Go-

belin * dit après une confeſſion générale qu'elle lui avoit faite; chaque péché de cette Dame eſt une Epigramme. Perſonne en effet après Madame de Cornuel n'a plus dit de bons mots que Madame de Coulanges.

M. de Barillon, amoureux de Madame de Maintenon, mais maltraité comme amant & fort eſtimé comme ami, n'étoit pas ce qu'il y avoit de moins bon dans la ſocieté. Je ne l'ai vu qu'au retour de ſon ambaſſade d'Angleterre, après laquelle il trouva Madame de Maintenon au plus haut point de ſa faveur; & comme il vit un jour le Roi & toute la Cour empreſſé au tour d'elle, il ne put s'empêcher de dire tout haut. » Avais-je grand tort ? » Mais piqué de ne la pouvoir aborder, il dit auſſi un autre jour ſur le rire immodéré & le bruit que faiſoient les Dames qui étoient avec elle. Comment une perſonne d'autant d'eſprit & de goût peut-elle s'accomoder du rire & de la bavarderie d'une récréation de couvent, telle que me paroît la converſation de ces Dames ? Ce diſcours rapporté à Ma-

NB. * Quel Gobelin qu'un homme qui pour divertir la compagnie caractériſe les confeſſions de ſes dévotes ! Quel directeur de Madame de Maintenon ! Il avoit beſoin d'être dirigé par elle, auſſi l'étoit-il.

dame de Maintenon ne lui déplut pas ; elle en sentit la vérité.

Le Cardinal d'Estrée n'étoit pas moins amoureux dans ce tems dont je parle, & il a fait pour Madame de Maintenon beaucoup de choses galantes, qui sans toucher son cœur, plaisoient à son esprit. *

M. de Guilleragué, par la constance de son amour, son esprit & ses chansons, doit aussi trouver place dans le catalogue des adorateurs de Madame de Maintenon : enfin je n'ai rien vu, ni rien entendu dire de l'hôtel de Richelieu qui ne donnât également une haute opinion de sa vertu & de ses agrémens.

Mademoiselle de Pons & Mademoiselle d'Aumale, depuis Madame d'Hudicourt, & Madame la Maréchalle de Shomberg, avoient aussi leurs amans déclarés, sans que la réputation de cette derniere en ait reçu la moindre atteinte ; & si l'on a parlé différemment de Madame d'Hudicourt, c'est qu'on ne regardoit pas alors un amour déclaré qui ne produisoit que des galanteries publiques, comme des affaires dont on se cache & dans lesquelles on apporte du mystere

Madame de Shomberg étoit précieu-

NB. * Voilà bien de la galanterie, tant profane que sacerdotale !

ſe, Mademoiſelle de Pons biſarre, naturelle, ſans jugement, pleine d'imagination, toujours nouvelle & divertiſſante ; telle enfin que Madame de Maintenon m'a dit plus d'une fois ; Madame d'Hudicourt n'ouvre pas la bouche ſans me faire rire, cependant je ne me ſouviens pas, depuis que nous nous connoiſſons, de lui avoir entendu dire une choſe que j'euſſe voulu avoir dite. *

Il eſt tems de ſortir de l'hôtel de Richelieu pour retourner à la Cour, & reprendre ce que j'avois commencé à dire de la maiſon de Madame la Dauphine de Baviere où Madame de Mainenon eut beaucoup de part, tant au choix de Madame la Ducheſſe de Richelieu, qu'à l'égard des autres charges. Cependant Madame de Richelieu n'aima Madame de Maintenon que dans la mauvaiſe fortune & dans le repos d'une vie oiſive. La vue d'une faveur qu'elle croyoit mériter mieux quelle, l'emporta ſur le goût naturel, l'eſtime & la reconnoiſſance. La premiere place dans la confidence du Roi, parut à ſes yeux un vol qu'elle ne put pardonner à ſon amie ; mais déſeſpérant d'y parvenir, elle ſe

---

NB. * Madame de Caylus ſe répete ici, c'eſt une preuve de la négligence & de la ſimplicité dont elle écrivoit ces Mémoires, qui ne ſont en effet que des ſouvenirs ſans ordre.

tourna du côté de Madame la Dauphine : & par des craintes & des soupçons & mille fausses idées, elle contribua à l'éloignement que cette Princesse eut pour le monde. Madame la Dauphine voyoit la nécessité d'être bien avec la Favorite pour être bien avec le Roi son beau-pere ; mais la regardant em même-tems comme une personne dangereuse dont il falloit se défier, elle se détermina à la retraite où elle étoit naturellement portée, & ne découvrit qu'après la mort de Madame de Richelieu, dans un éclaircissement qu'elle eut avec Madame de Maintenon, la fausseté des choses qu'elle lui avoit dites. Etonnée de la voir aussi affligée, elle marqua sa surprise ; & par l'enchaînement de la conversation, elle mit au jour les mauvais procédés de cette infidele amie. *

Si cet éclaircissement fournit à Madame de Maintenon un motif de consolation, elle ne put voir sans douleur combien elle avoit été abusée : mais il produisit un changement favorable dans l'esprit de Madame la Dauphine ; elle songea dans ce moment à s'attacher plus étroitement à Madame de Maintenon.

NB. * La véritable raison fut, que Madame de Richelieu qui avoit protégé autref is Madame Scarron, ne put supporter d'être to:al:ment éclipsée par Madame de Maintenon.

Elle lui proposa de remplir la place de Madame de Richelieu, & elle le demanda au Roi comme une chose qu'elle désiroit passionnement.

Le Roi avoit eu la même pensée, & ce fut son premier mouvement lorsqu'il apprit la mort de Madame de Richelieu : mais Madame de Maintenon refusa constamment un honneur que sa modestie lui faisoit regarder comme au dessus d'elle. C'est sans doute ce qu'elle veut dire dans une de ses lettres à M. d'Aubigné, que j'ai lue, & qui est à St. Cyr ; & comme je suis persuadée qu'on ne pourroit jamais la faire si bien parler qu'elle parle elle-même, je vais copier l'article de cette lettre qui répond au sujet dont je parle.

» Je ne pourrois vous faire connétable
» quand je le voudrois ; & quand je le
» pourrois, je ne le voudrois pas. Je suis
» incapable de vouloir demander rien
» que de raisonnable à celui à qui je dois
» tout, & que je n'ai pas voulu qui fît
» pour moi-même une chose au dessus
» de moi. Ce sont des sentimens dont
» vous patissez peut-être, mais peut-être
» aussi si je n'avois pas le fond d'honneur
» qui les inspire, je ne serois pas où je
» suis. Quoiqu'il en soit, vous êtes heu-
» reux si vous êtes sage. »

Ce refus fit beaucoup de bruit à la Cour : on y trouva plus de gloire que de

modeſtie, & j'avoue que mon enfance ne m'empêcha pas d'en porter le même jugement. Je me ſouviens que Madame de Maintenon me fit venir à ſon ordinaire, pour voir ce que je penſois : elle me demanda ſi j'aimois mieux être la niece de la dame d'honneur, que la niece d'une perſonne qui refuſeroit de l'être. A quoi je répondis ſans balancer que je trouvois celle qui refuſoit infiniment au deſſus de l'autre : & Madame de Maintenon contente de ma réponſe, m'embraſſa.

Il fallut donc choiſir uue autre Dame d'honneur : mais comme Madame de Navailles avoit dégouté le Roi de celles qui avoient de la fermeté, & qui pouvoient être trop clairvoyantes, celles qui lui ſuccéderent, à l'exception de Madame de Richelieu, le dégouterent à leur tour de la douceur & du manque d'eſprit. Il étoit cependant difficile de trouver dans la même perſonne, titres, vertu, eſprit, repréſentation. Et le nombre des Ducheſſes, quelque grand qu'il ſoit, étant pourtant limité, le Roi fut embarraſſé dans ce choix : Madame de Maintenon eſſaya inutilement de le déterminer en faveur de Madame la Ducheſſe de Créquy, dame d'honneur de la feue Reine, elle n'en tira que cette réponſe : » Ah ! Madame, changeons au moins de ſotte. » L'occaſion lui parut alors trop favorable pour la Ducheſſe d'Arpajon, ſon ancienne

amie, & sœur du Marquis de Beuvron, (auquel elle étoit bien aise de faire plaisir) pour ne la pas proposer; le Roi l'accepta, & Madame d'Arpajon a parfaitement rempli l'idée qu'on avoit d'elle.

Madame de Maintenon plaça encore dans la maison de Madame la Dauphine, Madame de Montchevreuil, femme de mérite, si l'on borne l'idée du mérite à n'avoir point de galanteries. C'étoit une femme froide & séche dans le commerce, d'une figure triste, d'un esprit au dessous du médiocre, & d'un zele capable de dégouter les plus dévots de la piété, mais attachée à Madame de Maintenon, à qui il convenoit de produire à la Cour une ancienne amie d'une réputation sans reproche, avec laquelle elle avoit vécu dans tous les tems sûre & secrette jusqu'au mystere. J'ignore l'occasion & les commencemens de leur connoissance; je sais seulement que Madame de Maintenon a passé souvent dans sa jeunesse plusieurs mois à Montchevreuil.

Je ne prétends pas dissimuler ce qui s'est dit sur M. de Villarceaux, * parent

---

NB. * Cet endroit étoit délicat à traiter : il est certain que Madame Scaron avoit enlevé à Ninon Villarceaux, son amant. J'ignore jusqu'à quel point M. de Villarceaux poussa sa conquête ; mais je sais que Ninon ne fit que rire de cette infidélité, quelle n'en fut nul mauvais gré à sa

& de même maiſon que Madame de Montchevreuil. Si c'eſt par lui que cette liaiſon s'eſt formée, elle ne décide rien contre Madame de Maintenon, puiſqu'elle n'a jamais caché qu'il eût été de ſes amis. Elle parla pour ſon fils, & obtint le cordon bleu pour lui; on voit même encore à St. Cyr une lettre écrite à Madame de Villarceaux, où elle fait le détail de l'entrée du Roi à Paris, après ſon mariage, dans laquelle elle parle de ce même M. de Villarceaux, & voici ce qu'elle en dit. » Je cherchai M. de Villarceaux, mais il avoit un cheval ſi » fougueux, qu'il étoit à vingt pas de » moi, avant que je le reconnuſſe : il » me parut bien, & des plus galamment » habillé : quoique des moins magnifi» ques, ſa tête brune lui ſeyoit fort bien, » & il avoit fort bonne grace à cheval. »

Cependant, quelque perſuadée que je ſois de la vertu de Madame de Maintenon, je ne ferois pas comme M. de Laſſé, qui pour trop affirmer un jour que ce qu'on avoit dit ſur ce ſujet étoit faux, s'attira une queſtion ſinguliere de la part de Madame ſa femme, fille naturelle de M. le Prince, ennuyée de la longueur de la diſpute, & admirant comment M. ſon

---

rivale, & que Madame de Maintenon aima toujours Ninon.

mari pouvoit être autant convaincu qu'il le paroiſſoit, elle lui dit d'un ſang froid admirable : » comment faites-vous, M. » pour être ſi ſûr de cès choſes-là? » pour moi il me ſuffit d'être perſuadée de la fauſſeté des bruits déſavantageux qui ont couru, & d'en avoir aſſez dit, pour montrer que je ne les ignore pas.

Je reviens à Madame de Montchevreuil, pour laquelle toute la faveur & l'amitié de Madame de Maintenon ne put obtenir que la place de gouvernante des filles : c'étoit peu pour elle, mais on y attacha des grandes diſtinctions : elle fut regardée comme une quatrieme Dame qui ſuivoit & ſervoit Madame la Dauphine; au défaut des dames d'honneur & de la dame d'atour; & la chambre compoſée des plus grands noms du Royaume, fut établie ſur un pied différent de celle des filles de la Reine.

Le Roi jeune & galant alors avoit contribué aux choſes peu exemplaires qui s'y étoient paſſées. On ſait les démêlés qu'il eut avec Madame de Navailles, pour une fenêtre qu'elle fit boucher, & qu'elle ſuſpendit par-là certaines viſites nocturnes, que ſon auſtere vertu ne crut pas devoir tolérer. Elle dit en face au Roi qu'elle feroit ſa charge, & qu'elle ne ſouffriroit pas que la chambre des filles fût deshonorée : ſur quoi le Roi déclara qu'elle ſeroit à l'avenir dans la dépendance de

Madame la Comtesse de Soissons, Sur-Intendante. Madame de Navailles soutint toujours ses droits avec la même fermeté, & s'attira enfin une disgrace honorable que Monsieur son mari voulut partager avec elle.

Ainsi le Roi instruit par sa propre expérience & corrigé par les années, n'oublia rien de ce qui pouvoit mettre les filles d'honneur de Madame la Dauphine sur un bon pied. Voici les noms & à peu près le caractere des six premieres.

Mademoiselle de Laval avoit un grand air, une belle taille, un visage agréable & dansoit parfaitement bien. On prétend qu'elle plut au Roi. Je ne sais ce qui en est, il la maria avec M. de Roquelaure, & le fit Duc à brevet, comme l'avoit été M. son pere.

Les premieres vues de M. de Roquelaure n'avoient pas été pour Mademoiselle de Laval. La faveur de Madame de Maintenon qu'on voyoit augmenter chaque jour le fit penser à moi, mais il me demanda inutilement, Madame de Maintenon répondit que j'étois un enfant qu'elle ne songeoit pas sitôt à établir, & qu'il feroit bien d'épouser Mademoiselle de Laval. M. de Roquelaure surpris à ce discours, ne put s'empêcher de dire : » pourrois-je l'épouser » avec les bruits qui courent? qui m'as-

» surera qu'ils sont sans fondement ? »
moi reprit Madame de Maintenon, » je
» vois les choses de près & je n'ai point
» d'intérêt à vous tromper. » Il la crut,
le mariage se fit, & le public moins
crédule tint plusieurs discours, & en fit
tenir à M. de Roquelaure de peu convenables. On fit aussi des chansons, comme
on ne manque jamais d'en faire à Paris
sur tous les événemens.

Mademoiselle de Brion n'étoit pas
jeune : on disoit qu'elle avoit été belle;
mais il n'y paroissoit plus. Ne pouvant
donc faire usage d'une beauté passée,
elle se tourna du côté de l'intrigue, à
quoi son esprit étoit naturellement porté. Elle tira le secret de ses Compagnes, se rendit nécessaire à Monseigneur & obtint par-là de la Cour de
quoi se marier.

Mademoiselle de Gontaut sa sœur
avoit de la beauté, peu d'esprit, mais
une si grande douceur & tant d'égalité
d'humeur qu'elle s'est toujours fait aimer
& honnorer de tous ceux qui l'ont connue. Le Roi la maria au Marquis d'Urfé, qu'il fit menin de Monseigneur.

Mademoiselle de Tonnére n'étoit pas
belle, mais bien faite, folle & malheureuse. M. de Rhodès, grand maître de
cérémonies, encore plus fou qu'elle dans
ce tems-là, en devint amoureux, & fit
des extravagances si publiques pour elle,
qu'il

qu'il la fit chaſſer de la Cour. Mademoiſelle de Richelieu par un faux air d'auſtérité qui devenoit à la mode depuis la dévotion du Roi, l'emmena à Paris d'une maniere peu convenable & qui ne fut approuvée de perſonne : elle la mit dans un caroſſe de ſuite avec des femmes de chambre.

Mademoiſelle de Rambures avoit le ſtyle de la famille de Nogent dont étoit Madame ſa mere, vive, hardie & avec l'eſprit qu'il faut pour plaire aux hommes ſans être belle. Elle attaqua le Roi & ne lui déplut pas ; c'eſt-à-dire, aſſez pour lui adreſſer plutôt la parole qu'à une autre ; elle en voulut enſuit à Monſeigneur & elle réuſſit dans ce dernier projet ; Madame la Dauphine s'en déſeſpéra : mais elle ne devoit s'en prendre qu'à elle même & à ſes façons d'agir.

Mademoiſelle de Jarnac, laide & mal faine, ne tiendra pas beaucoup de place dans mes ſouvenirs. Elle vécut peu & triſtement, elle avoit, diſoit-on, un beau tein pour éclairer ſa laideur.

Mademoiſelle de Leveſtein, depuis Madame de Dangeau, entra fille d'honneur à la place de Mademoiſelle de Laval : & comme j'aurai ſouvent occaſion de parler d'elle, il eſt bon de donner ici une légere idée de ſa perſonne & de ſon caractere. On ſait qu'elle eſt de

la maiſon palatine. Un de ſes ancêtres pour n'avoir épouſé qu'une ſimple Demoiſelle perdit ſon rang, * & ſa poſtérité n'a plus été regardée commes des Princes Souverains ; mais Meſſieurs de Leveſtein ont toujours porté le nom & les armes de la maiſon Palatine, & ont été depuis Comtes de l'Empire & alliés au plus grandes maiſons de l'Allemagne.

M. le Cardinal de Furſtemberg après une longue & dure priſon qu'il s'attira par ſon attachement à la France, vint s'y établir, & emmena à la Cour Mademoiſelle de Leveſtein ſa niece, celle même dont je parle, dont la beauté jointe à une taille de Nymphe, qu'un ruban couleur de feu (qu'elle portoit comme les hommes portent le cordon bleu, parce qu'elle étoit chanoineſſe) relevoit encore; mais ſa ſageſſe & ſa vertu y cauſerent une plus juſte admiration.

Cependant cette haute naiſſance, cette figure charmante & une vertu ſi rare, n'a trouvé que M. d'Angeau capable d'en connoître le prix. Il étoit veuf & n'avoit qu'une fille de ſon premier mariage, d'ailleurs chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, charge qu'il

NB. * Il ne perdit point ſon rang de Prince, mais ſes enfans n'en purent jouir, faute d'un diplome de l'Empereur.

avoit achetée de M. le Duc de Richelieu, menin de Monſeigneur; & un bien conſidérable lui donnoit tous les agrémens qu'on peut avoir à la Cour. La ſignature de ſon contrat cauſa d'abord quelques déſagrémens à Madame ſa femme. Madame la Dauphine ſurpriſe qu'elle s'appellât comme elle, voulut faire rayer ſon véritable nom *, Madame entra dans ſes ſentiments ; mais on leur fit voir ſi clairement qu'elle étoit en droit de le porter, que ces princeſſes n'eurent plus rien à dire, & même Madame a toujours rendu à Madame de Dangeau ce qui étoit dû à ſa naiſſance & à ſon mérite, & elle a eu pour elle toute l'amitié dont elle étoit capable.

Madame la Dauphine étoit non ſeulement laide, mais ſi choquante que Sanguin envoyé par le Roi en Baviere dans le tems qu'on traitoit ſon mariage, ne put s'empêcher de dire au Roi au retour. » Sire, ſauvez le premier coup » d'œil. » Cependant Monſeigneur l'aima, & peut-être n'auroit aimé qu'elle, ſi la mauvaiſe humeur & l'ennui qu'elle lui cauſa ne l'avoient forcé à chercher des conſolations & des amuſemens ailleurs.

NB. * Il y a une petite mépriſe; M. de Dangeau avoit fait énoncer dans le contract, de Baviere Leveſtein, on mit Leveſtein de Baviere.

Le Roi par une condescendance dont il se repentit, avoit laissé auprès de Madame la Dauphine une femme de chambre allemande élevée avec elle & à peu près du même âge : cette fille nommée Bessola, sans avoir rien de mauvais, fit beaucoup de mal à sa maîtresse & beaucoup de peine au Roi. Elle fut cause que Madame la Dauphine par la liberté qu'elle eut de s'entretenir & de parler allemand avec elle, se dégouta de toute autre conversation, & ne s'accoutuma jamais à ce pays-ci. Peut-être que les bonnes qualités de cette Princesse y contribuerent : ennemie de la médisance & de la moquerie, elle ne pouvoit supporter ni comprendre la raillerie & la malignité du style de la Cour ; d'autant moins qu'elle n'en entendoit pas les finesses. En effet, j'ai vu les étrangers, ceux mêmes dont l'esprit paroissoit le plus tourné aux manieres françoises, quelquefois déconcertés par notre ironie continuelle ; & Madame la Dauphine de Savoye que nous avions eu enfant, n'a jamais pu s'y accoutumer ; elle disoit assez souvent à Madame de Maintenon, qu'elle appelloit sa tante par un badinage plein d'amitié, » ma tante on » se moque de tout ici.

Enfin les bonnes & les mauvaises qualités de Madame la Dauphine de Baviere, mais sur-tout son attachement pour

pour Bessola, lui donnerent un goût pour la retraite peu convenable aux premiers rangs. Le Roi fit de vains efforts pour l'en retirer. Il lui proposa de marier cette fille à un homme de qualité afin qu'elle pût être comme les autres Dames; manger avec elles quand l'occasion se présenteroit, & la suivre dans ses carrosses; mais la Dauphine, par une délicatesse ridicule, répondit qu'elle ne pouvoit y consentir, parce que le cœur de Bessola seroit partagé.

Cependant le Roi soutenu des conseils de Madame de Maintenon, & porté par lui-même à n'être plus renfermé comme il avoit été avec ses maîtresses, ne se rebuta pas, & il crut, à force de bons traitemens, par le tour galant & noble dont il accompagnoit ses bontés, ramener l'esprit de Madame la Dauphine, & l'obliger à tenir une Cour. Je me souviens d'avoir oui raconter, & de l'avoir encore vu, qu'il alloit quelquefois chez elle, suivi de ce qu'il y avoit de plus rare en bijoux & en étoffes, dont elle prenoit ce qu'elle vouloit; & le reste composant plusieurs lots, que les filles d'honneur & les Dames qui se trouvoient présentes, tiroient au sort, ou bien elles avoient l'honneur de les jouer avec elle, & même avec le Roi: pendant que le hoca fut à la mode, & avant que le

P



Roi, par sa sagesse, eût défendu un jeu aussi dangereux, il le tenoit chez Madame la Dauphine. Mais il payoit, quand il perdoit, autant de louis que les particuliers mettoient de petites pieces.

Des façons d'agir si aimables, & dont toute autre belle fille auroit été enchantée, furent inutiles pour Madame la Dauphine, & elle y répondit si mal, que le Roi rebuté, la laissa dans sa solitude où elle vouloit être, & toute la Cour l'abandonna avec lui.

Elle passoit sa vie renfermée dans de petits cabinets derriere son appartement, sans vue & sans air, ce qui joint à son humeur naturellement mélancolique, lui donna des vapeurs. Ces vapeurs, prises pour des maladies effectives, lui firent faire des remedes violens ; & enfin, ces remedes, beaucoup plus que ses maux, lui causerent la mort, après nous avoir donné trois Princes. Elle mourut persuadée que sa derniere couche lui avoit donné la mort, & elle dit en donnant sa bénédiction à M. le Duc de Berry : » Ah ! mon fils, que tes jours coutent cher » à ta mere ! *

NB. * Beauvers de l'Andromaque de Racine. La Dauphine de Baviere ne manquoit, ni de goût ni de sensibilité ; mais sa santé toujours mauvaise la

Il eſt aiſé de comprendre qu'un jeune Prince, tel qu'étoit Monſeigneur alors, avoit dû s'ennuyer infiniment entre Madame ſa femme & la Beſſola ; & d'autant plus qu'elles ſe parloient toujours allemand, langue qu'il n'entendoit pas, ſans faire attention à lui. Il réſiſta cependant, par l'amitié qu'il avoit pour Madame la Dauphine ; mais pouſſé à bout, il chercha à s'amuſer chez Madame la Princeſſe de Conti, fille du Roi & de Madame de la Valliere. Il y trouva d'abord de la complaiſance, & du plaiſir parmi la jeuneſſe qui l'environnoit : ainſi il laiſſa Madame la Dauphine jouir paiſiblement de la converſation de ſon allemande. Elle s'en affligea, quand elle vit le mal ſans remede, & s'en prit mal-à-propos à Madame la Princeſſe de Conti. Son aigreur pour elle, & les plaintes qu'elle fit ſouvent à Monſeigneur, ne produiſirent que de mauvais effets. Si nos Princes ſont doux, ils ſont opiniâtres, & s'ils échappent une fois, ils ne reviennent plus. Madame de Maintenon l'avoit prévu, & avoit averti inutilement Madame la Dauphine.

rendoit incapable de ſociété. On lui conteſtoit ſes maux ; elle diſoit, il faudra que je meure pour me juſtifier. Et ſes maux empiroient par le chagrin d'être laide dans une Cour où la beauté étoit néceſſaire.

Monseigneur, ainsi rebuté, ne se contenta pas d'aller, comme je l'ai dit, chez Madame la Princesse de Conti; il s'amusa aussi avec les filles d'honneur de Madame la Dauphine, & devint amoureux de Mademoiselle de Rambures; mais le Roi instruit, par sa propre expérience, & voulant prévenir les désordres que l'amour & l'exemple de Monseigneur, causeroient infailliblement dans la chambre des filles, prit la résolution de la marier. Plusieurs partis se présenterent, dont elle ne voulut point. M. de Polignac fut le seul avec lequel elle crut ne pas perdre sa liberté; c'étoit le seul aussi que le Roi ne vouloit pas, à cause de Madame la Comtesse de Polignac sa mere, qu'il avoit trouvée mêlée dans les affaires de Madame la Comtesse de Soissons, & qu'il avoit exilée dans le même tems. Le refus du Roi ne rebuta pas Mademoiselle de Rambures: elle l'assura qu'elle savoit mieux que lui ce qu'il lui falloit; & qu'en un mot, M. de Polignac lui convenoit. Le Roi picqué, répondit qu'elle étoit la maîtresse de se marier à qui elle voudroit; mais qu'elle ne devoit pas compter, en épousant malgré lui M. de Polignac de vivre à la cour. Elle tint bon; se maria, & vint à Paris. Je laisse à juger si M. de Polignac a justifié le discernement de sa premiere femme.]

Il est, je crois, à propos de parler présentement de Madame la Princesse de Conti, fille du Roi, de cette Princesse belle comme Madame de Fontanges, agréable comme sa mere, avec la taille & l'air du Roi son pere, & auprès de laquelle les plus belles & les mieux faites, n'étoient pas regardées. Il ne faut pas s'étonner que le bruit de sa beauté se soit répandu jusqu'à Maroc, où son portrait fut porté. * Cependant le plus grand éclat de Madame la Princesse de Conti, n'a duré que jusqu'à sa petite vérole, qu'elle eut à 17 ou 18 ans : elle lui prit à Fontainebleau, & elle l'a donna à M. son mari, qui en mourut dans le tems qu'on le croyoit hors d'affaire, & qu'il le croyoit si bien lui-même, qu'il expira en badinant avec Madame sa femme & ses amis.

On ne peut nier, que la coquetterie de Madame la Princesse de Conti, ne fût

NB. * Cela est très-vrai, l'Ambassadeur de Maroc, en recevant le portrait du Roi, demanda celui de la Princesse sa fille. Comme elle eut le malheur d'essuyer beaucoup d'infidélité de ses amans, Périgny fit un couplet pour elle.

Pourquoi refusez vous l'hommage glorieux,
D'un Roi qui vous attend & qui vous croira belle.
Puisque l'himen à Maroc vous appelle,
Partez ; c'est peut-être en ces lieux
Qu'il vous garde un amant fidele.

extrême. Son esprit est médiocre, & capable de gâter d'excellentes qualités, qui sont réellement en elle. Elle est bonne amie, généreuse, & a rendu de grands services aux personnes pour lesquelles elle a eu de la bonté; mais plusieurs se sont crus dispensés d'en conserver de la reconnoissance. Il faut excepter de ce nombre la Princesse de Lorraine, Madame de Commercy; j'ai vu de près la fidélité de leur attachement, & la persévérance inébranlable de leur reconnoissance.

Je ne sais si l'humeur de Madame la Princesse de Conti contribuoit à révolter les conquêtes que la beauté lui faisoit faire, ou par quelle fatalité elle eût aussi peu d'amans fideles, que d'amans reconnoissans; mais il est certain qu'elle n'en conserva pas. Et ce qui se passa entr'elle & Mademoiselle Chouin, est aussi humiliant que singulier.

Mademoiselle Chouin étoit une fille à elle, d'une laideur à se faire remarquer, d'un esprit propre à briller dans une antichambre, & capable seulement de faire le récit des choses qu'elle avoit vues. C'est par ces récits qu'elle plut à sa maîtresse, & ce qui lui en attira sa confiance. Cependant cette même Mademoiselle Chouin, enleva à la plus belle Princesse du monde le cœur de M. de Clermont-Chate, en ce tems-là Officier des Gardes.

Il est vrai qu'ils pensoient à s'épouser ; & sans doute qu'ils avoient compté, par la suite des tems, nou seulement d'y faire consentir Madame la Princesse de Conti, mais d'obtenir par elle & par Mgr. des graces de la Cour, dont ils auroient un grand besoin. L'imprudence* d'un Courrier, pendant une campagne, déconcerta leurs projets, & découvrit à Madame la Princesse de Conti, de la plus cruelle maniere, qu'elle étoit trompée par son amant & par sa favorite. Ce Courrier de M. de Luxembourg, remit à M. de Barbesieux toutes les lettres qu'il avoit. Ce ministre se chargea de les faire rendre, mais il porta le paquet au Roi : on peut aisément juger de l'effet qu'il produisit, & de la douleur de Madame la Princesse de Conti. Mademoiselle Chouin fut chassée, M. de Clermont exilé ; ** & on lui ôta son bâton d'exempt.

Nous retrouverons ailleurs Mademoiselle Chouin, & on la verra jouer par la suite un meilleur & plus grand rôle.

Madame la Princesse de Conti donna

NB. * On ouvroit toutes les lettres. Cette infidélité ne se commet plus en nulle part, comme on sait.

NB. ** Excellente raison, prise dans les droits du pouvoir suprême, pour exiler un Officier, & pour apprendre aux jeunes gens à ne plus quitter les belles pour les laides.

l'exemple aux autres filles naturelles du Roi, d'épouser des Princes du Sang. Madame de Montespan, persuadée que le mariage de la fille de Madame de la Valliere seroit le modele & le premier degré de l'élévation de ses propres enfans, contribua à celui-ci de tous ses soins. Le grand Condé, de son côté, ce Héros incomparable, regarda cette alliance comme un avantage considérable pour sa maison. Il crut effacer, par-là, l'impression que le souvenir du passé avoit laissé de désavantageux contre lui dans l'esprit du Roi. M. le Prince son fils, encore plus attaché à la Cour, n'oublia rien pour témoigner sa joie ; & il marqua dans cette occasion, comme dans toutes les autres de sa vie, le zele & la bassesse d'un courtisan qui voudroit faire sa fortune. J'oserai même assurer, & par ce que j'ai vu, & par ce que j'ai appris des gens bien informés, que le Roi n'auroit jamais pensé à élever si haut ses bâtards, sans les empressemens que ces deux Princes de Condé avoient témoignés pour s'unir à lui, par ces sortes de mariages.

Messieurs les Princes de Conti avoient été élevés avec Monseigneur le Dauphin, dans les premieres années de leur vie, & par une mere d'une vertu exemplaire. Ils avoient tous deux de l'esprit, & étoient fort instruits. Mais le Gendre du Roi, gauche dans toutes ses actions,

tions, n'étoit gouté de personne, par l'envie qu'il eut toujours de paroître ce qu'il n'étoit pas. Le second, avec toutes les connoissances & l'esprit qu'on peut avoir, n'en montroit qu'autant qu'il convenoit à ceux à qui il parloit ; simple, naturel, profond & solide, frivole, même quand il falloit le paroître, il plaisoit à tout le monde ; & comme il passoit pour être un peu vicieux, on disoit de lui, ce qu'on a dit de César. *

Monsieur le Prince ds Conti, pour faire l'homme dégagé, & montrer qu'il n'avoit pas la foiblesse d'être jaloux, amenoit chez Madame sa femme les jeunes gens de la Cour les plus éveillés, & les mieux faits. Cette conduite, comme on le peut croire, fournit une ample matiere à des histoires dont je ne parlerai que quand l'occasion s'en présentera, & lorsque je les croirai propres à éclairer les faits que j'aurai à raconter.

Je vais présentement parler de la mort de la Reine, Marie-Therese d'Autriche. Elle mourut en peu de jours, ** d'une

---

NB. * Qu'il étoit le mari de bien des femmes, & la femme de bien des hommes. De Bausse lui disoit : que vous êtes aimable, Monseigneur, vous souffrez gaiement qu'on vous contrarie, qu'on vous raille, qu'on vous pille, qu'on vous, &c. C'est le même qui fut élu Roi de Pologne.

NB. ** En 1683, 30 juillet.

maladie qu'on ne crût pas d'abord considérable ; mais une saignée, faite mal-à-propos, fit rentrer l'humeur d'un cloud, dont à peine s'étoit-on apperçu. Cette Princesse perdit la vie dans le tems que les années & la piété du Roi, la lui rendoient heureuse. Il avoit pour elle des attentions, ausquelles elle n'étoit pas accoutumée. Il l'a voyoit plus souvent, & cherchoit à l'amuser ; & comme elle attribuoit cet heureux changement à Madame de Maintenon, elle l'aima, & lui donna toutes les marques de considération qu'elle pouvoit imaginer. Je me souviens même, qu'elle me faisoit l'honneur de me carresser toutes les fois que j'avois celui de paroître devant elle ; mais cette pauvre Princesse avoit tant de crainte du Roi, & une si grande timidité naturelle, qu'elle n'osoit lui parler, ni s'exposer au tête à tête avec lui.

J'ai oui dire à Madame de Maintenon, qu'un jour le Roi ayant envoyé chercher la Reine, pour ne paroître seule en sa présence, elle voulut qu'elle la suivît ; mais elle ne fit que la conduire jusqu'à la porte de la chambre, où elle prit la liberté de la pousser pour la faire entrer, & remarqua un si grand tremblement, dans toute sa personne, que ses mains même trembloient de timidité.

C'étoit un effet de la passion vive, qu'elle avoit toujours eue pour son mari,

& que les maîtresses avoient rendue si long-tems malheureuse. Il falloit aussi que le Confesseur de cette Princesse n'eût point d'esprit, & ne fût qu'un cagot, ignorant les véritables devoirs de chaque état. J'en juge par une lettre de Madame de Maintenon, à l'Abbé Gobelin, où elle dit : « Je suis ravie que le monde loue » ce que fait le Roi. Si la Reine avoit » un Directeur comme vous, il n'y au» roit pas de bien qu'on ne dût atten» dre de l'union de la famille Royale ; » mais on eut toutes les peines du mon» de sur (la media noche,) à persuader » son Confesseur, qui la conduit par un » chemin plus propre, selon moi, à » une Carmelite qu'à une Reine. *

Enfin, soit par la faute du Confesseur, soit par la timidité de la Reine, ou par la violence, comme je l'ai dit, d'une passion si long-tems malheureuse, il faut avouer qu'elle n'avoit rien en elle, de ce qui pouvoit la faire aimer ; & qu'au contraire, le Roi avoit en lui toutes les qualités les plus propres à plaire, sans être capable d'aimer beaucoup. Presque toutes les femmes lui avoient plû, ** excepté la sienne, dont il exerça la vertu

NB. * Quel Sámi-gondis de Confesseurs & de maîtresses ! quelles pauvretés !

NB. ** Et réciproquement.



ſes avoient rendue ſi
:uſe. Il falloit auſſi que
te Princeſſe n'eût point
qu'un cagot, igno-
devoirs de chaque état.
lettre de Madame de
bé Gobelin, où elle
e que le monde loue
i. Si la Reine avoit
nme vous, il n'y au-
qu'on ne dût atten-
le la famille Royale;
es les peines du mon-
a noche,) à perſuader
qui la conduit par un
opre, ſelon moi, à
qu'à une Reine. *
la faute du Confeſſeur,
é de la Reine, ou par
me je l'ai dit, d'une
ns malheureuſe, il faut
voit rien en elle, de
faire aimer; & qu'au
i avoit en lui toutes les
propres à plaire, *ſans*
imer beaucoup. *Preſque*
es lui avoient *plû*, **
c, dont il *exerça la* vertu

---

ami-[illegible] de Confeſſeurs & de
[illegible]
[illegible]

par ſes galanteries : car le Roi n'a jamais manqué à la conſidération qu'il devoit à la Reine, & a toujours eu pour elle des égards qui l'auroient rendue heureuſe, ſi quelque choſe avoit pu la dédommager de la perte d'un cœur, qu'elle croyoit lui être dû.

Entre toutes les maîtreſſes du Roi, Madame de Monteſpan eſt celle qui fit le plus de peine à la Reine, tant par la durée de cette paſſion, & le peu de ménagement qu'elle eut pour elle, que par les anciennes bontés de cette Princeſſe. Madame de Monteſpan avoit été Dame du Palais, par le crédit de Monſieur, & elle fut quelque tems à ſa Cour, ſans que le Roi fît attention, ni à ſa beauté, ni aux agrémens de ſon eſprit. Sa faveur ſe bornoit à la Reine, qu'elle divertiſſoit, à ſon coucher, pendant qu'elle attendoit le Roi; car il eſt bon de remarquer que la Reine ne ſe couchoit jamais, à quelqu'heure que ce fût, qu'il ne fût rentré chez elle; & malgré tant de galanteries, le Roi n'a jamais découché d'avec la Reine.

Elle aimoit alors Madame de Monteſpan, parce qu'elle la regardoit comme une honnête femme, attachée à ſes devoirs & à ſon mari. Ainſi ſa ſurpriſe fut égale à ſa douleur, quand elle la trouva dans la ſuite ſi différente de l'idée qu'elle en avoit eue? Le chagrin de

la

la Reine ne fut pas adouci par la conduite & les procédés de Madame de Montespan, d'autant plus que ceux de M. de Montespan, obligerent le Roi, pour retenir sa maîtresse à la Cour, & pour lui donner des distinctions, sans qu'elle les partageât avec lui, de la faire Sur-intendante de la maison de la Reine.

Je sais peu le détail de ce qui se passa alors, au sujet de M. de Montespan. Tout ce que j'en puis dire, c'est qu'on le regardoit comme un malhonnête homme & un fou. Il n'avoit tenu qu'à lui, d'emmener sa femme; & le Roi, quelqu'amoureux qu'il fût, auroit été incapable, dans les commencemens, d'employer son autorité contre celle d'un mari. Mais Monsieur de Montespan, bien loin d'user de la sienne, ne songea d'abord qu'à profiter de l'occasion pour son intérêt & sa fortune. Et ce qu'il fit ensuite, ne fut que par dépit, de ce qu'on ne lui accorda pas ce qu'il vouloit. Le Roi se picqua à son tour, & pour empêcher Madame de Montespan d'être exposée à ses caprices, il l'a fit Sur-intendante de la maison de la Reine, laissant faire en province à ce miserable garçon * toutes ses extravagances.

NB. * Ce mot de garçon, qui n'a point de sé-

J'ai trouvé dans les lettres de Madame de Maintenon, à l'Abbé Gobelin, † qu'il y avoit eu une séparation en forme au châtelet de Paris, entre Monsieur & Madame de Montespan. Madame de Maintenon en parle, par rapport à la sûreté d'une fondation, que Madame de Montespan vouloit faire aux Hospitalieres. On voit encore, par-là, qu'elle a dans tous les tems été occupée de bonnes œuvres.

La mort de la Reine ne donna à la Cour qu'un spectacle touchant. Le Roi fut plus attendri qu'affligé; mais comme l'attendrissement produit d'abord les mêmes effets, & que tout paroît considérable dans les Grands, la Cour fut en peine * de sa douleur. Celle de Madame de Maintenon, que je voyois de près, me parut » sincere, » & fondée sur l'estime & la reconnoissance. Je ne dirai pas la même chose des larmes de Madame de Montespan, que je me souviens d'avoir vu entrer chez Madame de

---

minin, ne convient pas à un homme marié. Au reste, il se fit faire un carrosse de deuil, dont les pommaux étoient des cornes.

NB. † Il est triste que Madame de Maintenon ait tant écrit à cet Abbé Gobelin, qui étoit un tracassier rampant, avare comme Harpagon, & processif comme Chicanau.

NB. * Ah! tres-peu en peine.

Maintenon, sans que je puisse dire pourquoi, ni comment. Tout ce que je sais, c'est qu'elle pleuroit beaucoup, & qu'il paroissoit un trouble dans toutes ses actions, fondé sur celui de son esprit, & peut-être sur la crainte de retomber entre les mains de M. son mari.

La Reine expirée, Madame de Maintenon voulut revenir chez elle; mais M. de la Rochefoucault la prit par le bras, & la poussa chez le Roi, en lui disant: » ce n'est pas le tems de quitter le Roi, » il a besoin de vous. » Ce mouvement ne pouvoit être dans M. de la Rochefoucault, qu'un effet de son zele & de son attachement pour son maître, où l'intérêt de Madame de Maintenon n'avoit assurement point de part. Elle ne fut qu'un moment avec le Roi, & revint aussi-tôt dans son appartement, conduite par M. de Louvois, qui l'exhortoit d'aller chez Madame la Dauphine, pour l'empêcher de suivre le Roi à St. Cloud, & lui persuader de garder le lit, parce qu'elle étoit grosse, & qu'elle avoit été saignée. Le Roi n'a pas besoin, disoit M. de Louvois, de ces démonstrations d'amitié, & l'Etat a besoin d'un Prince.

Le Roi alla à St. Cloud, où il demeura depuis le Vendredi que la Reine mourut, jusqu'au Lundi qu'il en partit, pour aller à Fontainebleau; & le tems où Madame la Dauphine étoit obligée

de garder le lit pour sa grossesse se trouvant expiré, elle alla joindre le Roi, & fit le voyage avec lui. Madame de Maintenon la suivoit, & parut aux yeux du Roi dans un si grand deuil, avec un air si affligé, que lui, dont la douleur étoit passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries ; à quoi je ne jurerois pas qu'elle ne répondît en elle-même, comme le Maréchal de Grammont à Madame Herault.

Madame Herault avoit soin de la Ménagerie, & dans son espece, étoit bien à la Cour. Elle perdit son mari ; & le Maréchal de Grammont, toujours Courtisan, prit un air triste, pour lui témoigner la part qu'il prenoit à sa douleur ; mais comme elle répondit à son compliment, » hélas ! le pauvre homme a » bien fait de mourir. « Le Maréchal répliqua, » le prenez-vous par-là, Ma» dame Herault ? ma foi je ne m'en » soucie pas plus que vous. » Cette réponse a passé depuis en proverbe à la Cour.

Pendant le voyage de Fontainebleau, dont je parle, la faveur de Madame de Maintenon parvint au plus haut. Elle changea le plan de sa vie ; & je crois qu'elle eut pour principale régle, de faire le contraire de ce qu'elle avoit vu chez Madame de Montespan. *

NB. * Et de succéder à Marie-Therese.

Mesdames de Chevreuse & de Beauvilliers, avec lesquelles elle se lia d'une étroite amitié, avoient le mérite auprès d'elle, de n'avoir jamais fait leur cour à Madame de Montespan, malgré l'alliance que M. Colbert, leur pere, avoit fait de sa troisieme fille avec le Duc de Mortemart son neveu. Ce mariage coûta au Roi quatorze cent mille livres;* huit cent mille livres pour payer les dettes de la maison de Mortemart, & six cent mille pour la dot de Mademoiselle Colbert. Cependant, ni cette alliance, ni le goût, que ces Dames avoient naturellement pour la Cour, ne purent les déterminer à faire la leur à Madame de Montespan: Elles crurent que Madame de Maintenon leur offroit une porte honnête pour se rapprocher du Roi; & en profiterent avec une joie d'autant plus grande, qu'elles s'en voyoient plus éloignées par la mort de la Reine, dont elles étoient Dames du palais. Cette liaison devint intime en peu de tems, & dura jusqu'à la disgrace de M. de Cambrai. Mais je réserve a parler ailleurs, & de cette disgrace, & de la faveur de M. de Cambrai, auquel ces Dames furent si attachées.

NB. * Cela est immense; cette somme feroit aujourd'hui à peu près deux millions huit cent mille livres; & c'est le peuple qui paye.

Si Mesdames de Chevreuse & de Beauvilliers rechercherent l'amitié de Madame de Maintenon, elle ne fut pas fâchée de son côté de faire voir au Roi, par leur empressement, la différence que des personnes de mérite mettoient entre Madame de Montespan & elle. *

A ces Dames, se joignirent Madame de Montchevreuil, Madame la Princesse d'Harcourt, & Madame la Comtesse de Grammont. M. de Brancas, Chevalier d'honneur de la Reine, fameux par ses distractions, & ami intime de Madame de Maintenon, étoit le pere de Madame la Princesse d'Harcourt, que Madame de Maintenon avoit mariée, & à laquelle elle s'est toujours intéressée par ces raisons nécessaires à dire, pour la justifier d'une amitié qu'on lui a toujours reprochée; à quoi il faut ajouter que Madame de Maintenon n'a jamais su les histoires qu'on en a faites, & qu'elle n'a vu dans Madame la Princesse d'Harcourt, que ses malheurs domestiques & sa piété apparente. **

NB. * Cela fait voir que Madame de Maintenon en savoit plus que Madame de Montespan.

NB. ** Toujours sur la fin du regne de Louis XIV. La débauche sous le masque de la dévotion. La galanterie auparavant avoit été moins fausse & plus aimable.

Madame la Comtesse de Grammont (§) avoit pour elle, le goût & l'habitude du Roi; car Madame de Maintenon la trouvoit plus agréable qu'aimable. Il faut avouer aussi qu'elle étoit souvent Angloise, insupportable, quelquefois flatteuse, dénigrante, hautaine & rampante. † Enfin, malgré les apparences, il n'y avoit de stable en elle, que sa mine, que rien ne pouvoit abaisser, quoiqu'elle se picquât de fermeté dans ses sentimens, & de constance dans ses amitiés. Il est vrai aussi qu'elle faisoit toujours paroître beaucoup d'esprit, dans les formes que son humeur & ses desseins lui faisoient prendre. Madame de Maintenon joignit à l'envie de plaire au Roi, en attirant chez elle Madame la Comtesse de Grammont, le motif de la soutenir dans la piété, * & d'aider autant qu'il lui étoit possible, une conversion fondée sur celle de Ducharmel. C'étoit un Gentilhomme Lorrain, connu à la Cour par le gros jeu qu'il jouoit. Il étoit riche & heureux : ainsi il faisoit beaucoup de dépense, † & étoit

---

NB. § C'étoit une hamilton, que ses freres avoient obligé le Comte de Grammont à épouser malgré lui.

NB. † Caractere qui n'est pas extraordinaire en Angleterre.

NB. * Quelle piété !

NB. † C'étoit un fat, à prétendues bonnes

à la mode à la Cour ; mais il la quitta brusquement, & se retira à l'institution, sur une vision qu'il crut avoir eue ; & la même grace, par un contrecoup heureux, toucha aussi Madame la Comtesse de Grammont. Peut-être que l'inégalité qu'elle a fait paroître dans sa conduite, & dont j'ai été témoin, étoit fondée sur le combat qui se passoit continuellement en elle, entre sa raison & ses inclinations ; car il faut avouer qu'elle n'avoit rien qui tendît à la piété.

Je crois qu'il n'est pas hors de propos de parler ici de Madame d'Hudicourt, quoiquelle ne fût pas encore revenue à la Cour dans ce tems dont je parle ; elle y revint peu à près. Comme elle est une des plus singulieres personnes qne j'y aye vues, & qu'une infinité de circonstances la rappelleront souvent à ma mémoire, il est bon de la faire connoître.

Madame d'Hudicourt étoit cette même Mademoiselle de Pons, parente du Maréchal d'Albret, dont la chronique scandaleuse prétend qu'il avoit été amoureux,

---

fortunes, & l'esprit le plus mince. La fameuse Princesse Palatine, qui passoit pour avoir un esprit si solide, avoit eu une pareille vision. Elle avoit cru entendre parler une poule ; l'Evêque Bossuet en fait mention dans son oraison funebre. Son poulailler opéra sa conversion.

(a) amie de Madame de Maintenon & de Madame de Montespan, jusques à sa disgrace. Il est certain que sa fortune ne répondoit pas à sa naissance, & qu'elle n'auroit pu venir en ce pays-ci, sans le Maréchal d'Albret, ni avec bienséance sans Madame sa femme, à laquelle il étoit aisé d'en faire accroire : elle parut donc à la Cour avec elle, & elle ne put y paroître sans que sa beauté & ses agrémens y fissent du bruit. Le Roi ne la vit pas avec indifférence, & balança même quelque tems entre Madame de la Valliere & elle : mais les amies de Madame la Maréchale d'Albret, poussées peut-être par le Maréchal, lui représenterent qu'il ne falloit pas laisser plus long-tems cette jeune personne à la Cour, où elle étoit sur le point de se perdre à ses yeux, & qu'elle en partageroit la honte, puisque c'étoit elle qui l'y avoit amenée. Sur cette remontrance la Maréchale la ramena brusquement à Paris, sur le prétexte d'une maladie supposée du Maréchal d'Albret.

Madame d'Hudicourt n'étoit pas mauvaise à entendre sur cette circonstance de sa vie, sur-tout quand elle en parloit au Roi même; scene dont j'ai été quelquefois témoin. Elle ne lui cachoit pas com-

---

NB. (a) Le Maréchal d'Albret avoit eu aussi beaucoup de goût pour Madame Scaron.

bien ſa douleur fut grande, quand elle trouva le Maréchal d'Albret en bonne ſanté, & qu'elle reconnut le ſujet pour lequel on avoit ſuppoſé cette maladie. Ce fut envain qu'elle retourna après le voyage de Fontainebleau à la Cour, la place étoit priſe par Madame de la Valliere.

Madame d'Hudicourt, vieille fille ſans bien, quoiqu'avec une grande naiſſance, ſe trouva heureuſe d'épouſer le Marquis d'Hudicourt. Et Madame de Maintenon (a) ſon amie y contribua de tous ſes ſoins. Amie auſſi de Madame de Monteſpan, elle vécut avec elle à la Cour juſques à ſa diſgrace, dont je ne puis raconter les circonſtances, parce que je ne les ſais que confuſément. Je ſais ſeulement qu'elle rouloit ſur des lettres de galanterie écrites à M. de Béthune, Ambaſſadeur en Pologne, homme aimable & de bonne compagnie : car quoique je ne l'aye jamais vu, je m'imagine le connoître parfaitement, à force d'en avoir entendu parler à ſes amis, leſquels ſe ſont preſque tous trouvés des miens. (b)

Sans doute qu'ils y avoit plus que de la galanterie dans les lettres de Madame d'Hudicourt, à Monſieur de Bethune, &

NB. (a) Alors Madame Scaron.

NB. (b) C'étoit un homme d'un génie ſupérieur, très-voluptueux & très-amuſant.

il n'y a pas d'apparence que le Roi & Madame de Montespan eussent été si séveres sur leur découverte d'une intrigue où il n'y auroit eu que de l'amour. Selon toutes les apparences Madame d'Hudicourt rendit compte de ce qui se passoit de plus particulier à la Cour. Je sais que Madame de Maintenon dit au Roi, que pour cesser de voir & abandonner son amie, il falloit qu'on lui fît voir ses torts d'une maniere convaincante; on lui montra ces lettres (a) dont je parle, & elle cessa alors de la voir. Madame d'Hudicourt partit après pour s'en aller à Hudicourt, où elle a demeuré plusieurs années, & où le chagrin la rendit si malade, qu'elle fut plusieurs fois à l'extrêmité. Une chose bien particuliere qui lui arriva dans une de ses maladies, c'est qu'elle se démit le pied dans son lit, & comme on ne s'en apperçut pas, elle demeura boiteuse, & cette femme si droite & si délibérée ne pouvoit plus marcher quand elle revint à la Cour.

Je ne l'ai vue qu'à son retour, si changée qu'on ne pouvoit pas imaginer qu'elle eût été belle. Elle y fut quelques tems sans voir Madame de Maintenon, mais elle m'envoyoit assez souvent chez elle,

NB. (a) Toujours des lettres interceptées qui causent des disgraces.

parce que j'avois l'honneur d'être sa parente, elle me témoignoit mille amitiés.

Insensiblement tout s'effaça. Le Roi rendit à Madame de Maintenon la parole qu'elle lui avoit donnée, de ne jamais voir Madame d'Hudicourt ; & elle la vit à la fin avec autant d'intimité que si elles n'avoient jamais été séparées. Pour moi, je trouvois Madame de Maintenon heureuse d'être en commerce avec une personne d'aussi bonne compagnie ; naturelle, d'une imagination si vive & si singuliere, qu'elle trouvoit toujours moyen d'amuser & de plaire. Cependant en divertissant Madame de Maintenon elle ne s'attiroit pas son estime, puisque je lui ai entendu dire : » Je ris » des chosesque dit Madame d'Hudicourt, » il m'est impossible de résister à ses » plaisanteries : mais je ne me souviens pas » de lui avoir jamais rien entendu dire » que je voulusse avoir dit. »

Je n'ai rien a ajouter à ce que j'ai déja dit de Madame de Montchevreuil, si ce n'est qu'elle fut la confidente des choses particulieres qui se passerent après la mort de la Reine & qu'elle seule en eut le secret.

Pendant le voyage de Fontainebleau qui suivit la mort de la Reine, je vis tant d'agitation dans l'esprit de Madame de Maintenon que j'ai jugé depuis en la rapellant à ma mémoire qu'elle étoit causée

sée par une incertitude violente de son état, de ses pensées, de ses craintes & de ses espérances; en un mot son, cœur n'étoit pas libre : & son esprit fort agité pour cacher ces divers mouvemens, & pour justifier les larmes que son domestique & moi lui vîmes quelquefois répandre, elle se plaignoit des vapeurs, & elle alloit, disoit-elle, chercher à respirer dans la forêt de Fontainebleau avec la seule Madame de Montchevreuil ; elle y alloit même quelquefois à des heures indues.

Je me garderai bien de pénétrer un mystere respectable (a) pour moi par tant de raisons; je nommerai seulement ceux qui vraisemblablement ont été dans le secret. Ce sont M. d'Harlai, en ce tems-là Archevêque de Paris, Monsieur & Madame de Montchevreuil, Bon-tems & une femme de chambre de Madame de Maintenon, fille aussi capable que qui que ce soit de garder un secret, & dont les sentimens étoient fort au dessus de son état.

J'ai vu depuis la mort de Madame de Maintenon des lettres d'elle, gardées à St. Cyr, qu'elle écrivoit à ce même Abbé Gobelin que j'ai déja cité. Dans les premieres on voit une femme dégoutée de

NB. (a) Ce n'est plus un mystere.

la Cour & qui ne cherche qu'une occasion honnête de la quitter ; dans les autres, qui sont écrites après la mort de la Reine, cette même femme ne délibere plus, le devoir est pour elle marqué & indispensable d'y demeurer. Et dans ces tems différens la piété est toujours la même (a)

C'est dans ce même tems que Madame de Maintenon s'amusa à former insensiblement & par degrés la maison Royale de St. Louis : mais il est bon, je crois, d'en raconter l'histoire en détail.

Madame de Maintenon avoit un goût & un talent particulier pour l'éducation de la jeunesse. L'élévation de ses sentimens, & la pauvreté où elle s'étoit vue réduite, lui inspiroient, sur-tout, une grande pitié pour la pauvre Noblesse ; ensorte qu'entre tous les biens qu'elle a pu faire dans sa faveur, elle a préféré les Gentilshomme aux autres ; & je l'ai vue toujours choquée de ce qu'excepté de certains grands noms, on confondoit trop à la Cour la Noblesse avec la bourgeoisie.

Elle connut à Montchevreuil une Ur-

NB. * Et l'Abbé Gobelin l'encourage par ses lettres, & ne lui parle plus qu'avec un profond respect, & l'Abbé de Fenelon, Précepteur des Enfans de France, ne la nomme plus qu'Esther.

ſuline dont le couvent avoit été ruiné, & qui peut-être n'en avoit pas été fâchée ; car je crois que cette fille n'avoit pas une grande vocation. Quoi qu'il en ſoit elle fit tant de pitié à Madame de Maintenon, qu'elle s'en ſouvint dans ſa fortune & loua pour elle une maiſon : on lui donna des penſionnaires, dont le nombre augmenta à proportion de ſes revenus. Trois autre religieuſes ſe joignirent à Madame de Brinon, (car c'eſt le nom de cette fille dont je parle) & cette communauté s'établit d'abord à Montmorency, enſuite à Ruel ; mais le Roi ayant quitté Saint Germain pour Verſailles, & aggrandi ſon parc, pluſieurs maiſons s'y trouverent renfermées, entre leſquelles étoit Noiſi le ſec. Madame de Maintenon le demanda au Roi pour y mettre Madame de Brinon * avec ſa communauté. C'eſt-là qu'elle eut la penſée de l'établiſſement de St. Cyr. Elle la communiqua au Roi, & bien loin de trouver en lui de la contradiction, il s'y porta avec une ardeur digne de la grandeur de ſon ame : cet édifice ſuperbe, par l'étendue des bâtimens, fut élevé en moins d'une année, & en état de recevoir deux cent cinquante Demoi-

NB. * On peut dire hardiment, que cette Madame de Brinon étoit une folle, qui brûloit d'envie de jouer un rôle.

ſelles, trente-ſix Dames pour les conduire, & tout ce qu'il faut pour ſervir une Communauté auſſi nombreuſe. Si je dis des Dames, & non religieuſes, en parlant de celles qui devoient être à la tête de cette maiſon, c'eſt que la premiere idée avoit été d'en faire des eſpeces de Chanoineſſes, qui n'auroient pas fait de vœux ſolemnels; mais comme on y trouva des inconvéniens, il fut réſolu quelque tems après la tranſlation de Noiſy à St. Cyr, d'en faire de véritables Religieuſes : on leur donna des conſtitutions, & l'on fit un mêlange de l'ordre des Urſulines, avec celui des Filles de Ste. Marie.

On ſait que pour entrer à St. Cyr, il faut faire également preuve de Nobleſſe & de pauvreté; & s'il s'y gliſſe quelquefois des abus dans un de ces deux points, ce n'eſt, ni la faute des Fondateurs, ni celle des Dames Religieuſes de cette Maiſon. Le Généalogiſte du Roi fait les preuves de la Nobleſſe : l'Evêque & l'Intendant de la Province, certifient la pauvreté; ſi donc, ils ſe laiſſent tromper, ou qu'ils le veulent bien être, c'eſt que tout eſt corruptible, & que la prévoyance humaine ne peut empêcher les abus qui ſe gliſſeront toujours dans les établiſſemens les plus ſolides & les plus parfaits.

Les louanges qu'on donneroit à celui-

ci, seroient foibles & inutiles ; il parlera autant qu'il durera, infiniment mieux à l'avantage de ses Fondateurs, qu'on ne pourroit faire par tous les éloges ; & il fera toujours désirer que les Rois, Successeurs de Louis XIV, soient, non seulement dans la volonté de maintenir un établissement si nécessaire à la Noblesse ; mais de le multiplier, s'il est possible, quand une longue & heureuse paix le leur permettront.

Quel avantage n'est-ce point, pour une famille aussi pauvre que noble, & pour un vieux Militaire criblé de coups, après s'être ruiné dans le service, de voir revenir chez lui une fille bien élevée, sans qu'il lui en ait rien coûté pendant treize années qu'elle a pu demeurer à St. Cyr, apportant même un millier d'écus, qui contribuent à la marier, ou à la faire vivre en Province ! Mais ce n'est-là que le moindre objet ce cet établissement ; celui de l'éducation, que cette Demoiselle a reçue, & qu'elle répand ensuite dans une famille nombreuse, est vraiment digne des vues, des sentimens & de l'esprit de Madame de Maintenon. *

NB. * Cet établissement utile, a été surpassé par celui de l'Ecole Militaire, imaginé par M. Paris du Verney, & proposé par Madame de Pompadour.

Madame de Brinon préſida, dans les commencemens de cet établiſſement, à tous les réglemens qui furent faits; & l'on croyoit qu'il étoit néceſſaire pour les maintenir. Mais comme elle en étoit encore plus perſuadée que les autres, elle ſe laiſſa ſi fort emporter par ſon caractere, naturellement impérieux, que Madame de Maintenon ſe repentit de s'être donné à elle-même une Superieure auſſi hautaine. Elle renvoya donc cette fille, dans le tems qu'on la croyoit au comble de la faveur; car les gens de la Cour, qui la regardoient comme une ſeconde favorite, la ménageoient, lui écrivoient, & la venoient quelquefois voir; choſe qui ne plut pas encore à Madame de Maintenon. Enfin, pendant un voyage de Fontainebleau, elle eut ordre de ſortir de St. Cyr, & d'aller dans tel autre lieu qu'il lui conviendroit, avec une penſion honnête.

De tous les gens qui la connoiſſoient, qui lui faiſoient la cour auparavant, & à qui elle avoit fait plaiſir, il ne ſe trouva que Madame la Ducheſſe de Brunſwich, qui la voulut bien recevoir: elle la garda chez elle, juſqu'à ce qu'elle eût écrit à Madame ſa Tante, Princeſſe Palatine, en ce tems-là Abbeſſe de Montbuiſſon, qui voulut bien la recevoir. Madame la Ducheſſe de Brunſwich lui fit l'honneur de l'y mener elle-même; & elle fut non

ſeulement bien reçue, mais bien traitée jusqu'au dernier moment de ſa vie.

Madame de Maintenon, qui a toujours eſtimé & reſpecté Madame la Ducheſſe de Brunſwich, reſpectable par tant d'autres endroits, lui ſut le meilleur gré du monde de ſon procédé en cette occaſion.

Madame de Brinon aimoit les vers & la comédie, & au défaut des pieces de Corneille & de Racine, qu'elle n'oſoit faire jouer, elle en compoſoit de déteſtables, à la vérité; mais c'eſt cependant à elle, & à ſon goût pour le théâtre, qu'on doit les deux belles pieces que Racine a faite pour St. Cyr. Madame de Brinon avoit de l'eſprit, & une facilité incroyable d'écrire & de parler: car elle faiſoit auſſi des eſpeces de ſermons forts éloquens; & tous les Dimanches après la meſſe, elle expliquoit l'Evangile, comme auroit pu faire M. le Tourneur.

Mais je reviens à l'origine de la Tragédie dans St. Cyr. Madame de Maintenon voulut voir une des pieces de Madame de Brinon: elle la trouva telle qu'elle étoit; c'eſt-à-dire, ſi mauvaiſe qu'elle l'a pria de n'en plus faire jouer de ſemblable, & de prendre plutôt quelqnes belles pieces de Corneille ou de Racine, choiſiſſant ſeulemeet celles où il y avoit le moins d'amour. Ces pe-

tites filles représenterent (Cinna) assez passablement pour des enfans qui n'avoient été formées au théâtre que par une vieille Religieuse. Elles jouerent ensuite (Andromaque,) & soit que les Actrices en fussent mieux choisies, ou qu'elles commençassent à prendre des airs de la Cour, dont elles ne laissent pas de voir, de tems en tems, ce qu'il y avoit de meilleur, cette piece ne fut que trop bien représentée, au gré de Madame de Maintenon; * & elle lui fit appréhender que cet amusement ne leur insinuât des sentimens opposés à ceux qu'elle vouloit leur inspirer. Cependant, comme elle étoit persuadée que ces sortes d'amusemens sont bons à la jeunesse, qu'ils donnent de la grace, apprennent à mieux prononcer, & cultivent la mémoire (car elle n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à l'éducation de ces Demoiselles, dont elle se croyoit avec raison, particulierement chargée.)

NB. * Il n'est pas étonnant que de jeunes filles de qualité, élevées si près de la Cour, aient mieux joué „ Andromaque, „ où il y a quatre personnages amoureux, que „ Cinna, „ dans lequel l'amour n'est pas traité fort naturellement, & n'étale guere que des sentimens exagerés, & des expressions un peu ampoulées: d'ailleurs, une conspiration de Romains, n'est pas trop faite pour des filles Françoises.

Elle

Elle écrivit à M. Racine, après la représentation d'Andromaque : « nos petites » filles viennent de jouer Andromaque, » & l'ont si bien jouée, qu'elles ne la » joueront plus, ni aucune de vos pie- » ces ». Elle le pria, dans cette même lettre, de lui faire dans ses momens de loisir quelqu'espece de Poëme moral ou historique, dont l'amour fût entierement banni, & dans lequel il ne crût pas que sa réputation fût intéressée, puisqu'il demeuroit enseveli dans St. Cyr; ajoutant qu'il ne lui importoit que cet ouvrage fût contre les regles, pourvû qu'il contribuât aux vues quelle avoit de divertir les Demoiselles de St. Cyr en les instruisant.

Cette lettre jetta Racine dans une grande agitation. Il vouloit plaire à Madame de Maintenon : le refus étoit impossible à un Courtisan, & la commission délicate pour un homme qui, comme lui, avoit une grande réputation à soutenir; & qui, s'il avoit renoncé à travailler pour les Comédiens, ne vouloit pas du moins détruire l'opinion que ses ouvrages avoient donnée de lui. Despréaux qu'il alla consulter, décida pour la négative : ce n'étoit pas le compte de Racine. Enfin, après un peu de réflexion, il trouva dans le sujet d'Esther ce qu'il falloit pour plaire à la Cour; Despréaux lui-même en fut enchanté, &

l'exhorta de travailler avec autant de zele qu'il en avoit eu pour l'en détourner. Racine ne fut pas long-tems sans porter à Madame de Maintenon, non seulement le plan de sa piece, (car il avoit accoutumé de les faire en prose, Scene par Scene, avant d'en faire les vers,) mais il porta même le premier acte tout fait. Madame de Maintenon en fut charmée, & sa modestie ne put l'empêcher de trouver dans le caractere d'Esther, & dans quelques circonstances de ce sujet, des choses flatteuses pour elle. La Vasthy * avoit ses applications, Aman avoit de grands traits de ressemblance. M. de Louvois avoit même dit à Madame de Maintenon, dans le tems d'un démêlé qu'il eut avec le Roi, les mêmes paroles d'Aman, lorsqu'il parle d'Asuerus : » il sait qu'il me doit tout. » Indépendamment de ces idées, l'histoire d'Esther convenoit parfaitement à Saint Cyr. Les chœurs que Racine, à l'imitation des Grecs, avoit toujours eu en vue de remettre sur la Scene, se trouvoient placés naturellement dans Esther; & il étoit ravi d'avoir eu cette occasion

NB. * Madame de Maintenon, dans une de ses lettres dit, en parlant de Madame de Montespan, „ après la fameuse disgrace de l'Altiere „ Vasthi, dont je remplis la place.

de les faire connoître, & d'en donner le goût. Enfin je crois que si l'on fait attention aux lieux, aux tems & aux circonstances, qu'on trouvera que Racine n'a pas moins marqué d'esprit dans cette occasion, que dans d'autres ouvrages plus beaux en eux-mêmes.

Esther fut représentée un an après la résolution que Madame de Maintenon avoit prise, de ne plus laisser jouer des pieces profanes à St. Cyr. Elle eut un si grand succès, que le souvenir n'en est pas encore effacé. Jusques-là, il n'avoit point été question de moi, & on n'imaginoit pas que je dusse y représenter un rôle; mais me trouvant présente aux récits que M. Racine venoit faire à Madame de Maintenon de chaque scene, à mesure qu'il les composoit, j'en retenois des vers; & comme j'en recitai un jour à M. Racine, il en fut si content, qu'il demanda en grace à Madame de Maintenon, de m'ordonner de faire un personnage, ce qu'elle fit. Mais je n'en voulus point de ceux qu'on avoit déja destinés; ce qui l'obligea de faire pour moi, le prologue de la piece. Cependant ayant appris, à force de les entendre, tous les autres rôles, je les jouois successivement, à mesure qu'une des Actrices se trouvoit incommodée. Car on représenta Esther tout l'hiver; & cette piece, qui devoit être renfermée dans St. Cyr, fut vue

plusieurs fois du Roi & de toute sa Cour, toujours avec le même applaudissement. *

Ce grand succès mit Racine en goût. Il voulut composer une autre piece. Et le sujet d'Athalie (c'est-à-dire, la mort de cette Reine, & la reconnoissance de Joas) lui parut le plus beau de tous ceux qu'il pouvoit tirer de l'Ecriture-Sainte. Il y travailla sans perdre de tems; & l'hiver d'a-

---

NB. * On cadençoit alors les Vers dans la déclamation, c'étoit une espece de mélopée. Et en effet, les Vers exigent qu'on les récite autrement que la Prose. Comme depuis Racine, il n'y eut presque plus d'harmonie dans les Vers raboteux & barbares, qu'on mit jusqu'à nos jours sur le Théatre, les Comédiens s'habituerent insensiblement à réciter les Vers comme de la Prose; quelques-uns pousserent ce mauvais goût, jusqu'à parler du ton dont on lit la Gazette. Et peu jusqu'au sieur le Kain, ont mêlé le pathétique & le sublime au naturel. Madame de Caylus est la derniere qui ait conservé la déclamation de Racine: elle récitoit admirablement la premiere Scene d'Esther; elle disoit que Madame de Maintenon la lisoit aussi d'une maniere fort touchante. Au reste, Esther n'est pas une Tragédie, c'est une histoire de l'ancien Testament, mise en Scenes; toute la Cour en fit des applications, elles se trouvent detaillées dans une chanson de Baron, de Breteuil, qui commence ainsi:

Racine, cet homme excellent
Dans l'antiquité si savant.

près

près, cette nouvelle piece se trouve en état d'être représentée ; mais Madame de Maintenon reçut de tous côtés tant d'avis, & tant de représentations des dévots qui agissoient en cela de bonne foi, & de la part des Poëtes jaloux de la gloire de Racine, qui non contens de faire parler les gens de bien, écrivirent plusieurs lettres anonymes, * qu'ils empêcherent Athalie d'être représentée sur le théatre. On disoit à Madame de Maintenon qu'il étoit honteux à elle d'exposer sur le Théatre, des Demoiselles rassemblées de toutes les parties du Royaume, pour recevoir une éducation chrétienne, & que c'étoit mal répondre à l'idée que l'établissement de St. Cyr avoit fait concevoir. J'avois part aussi à ces discours, & on trouvoit encore qu'il étoit fort indécent à elle, de me faire voir sur un Théatre à toute la Cour.

Le lieu, le sujet des pieces, & la maniere dont les Spectateurs s'étoient introduits dans St. Cyr, devoient justifier Madame de Maintenon, & elle n'auroit pu ne se pas embarrasser des discours qui n'étoient fondés que sur l'envie & la malignité ; mais elle pensa différemment,

---

NB. * Ces manœuvres de la canaille, des faux dévots, & des mauvais Poëtes, ne sont pas rares ; nous en avons vu un exemple dans la Tragédie de Mahomet, & nous en voyons encore.

& arrêta ces ſpectacles dans le tems que tout étoit prêt pour jouer Athalie. Elle fit ſeulement venir à Verſaille une fois ou deux les Actrices, pour jouer dans ſa chambre, devant le Roi, avec leurs habits ordinaires. Cette piece eſt ſi belle, que l'action n'en parut pas refroidie. Il me ſemble même qu'elle produiſoit alors plus d'effet (a) qu'elle n'en a produit ſur le Théatre de Paris, où je crois que M. Racine auroit été fâché de la voir auſſi défigurée qu'elle m'a paru l'être, par une Joſabeth fardée (b), par une Athalie outrée, & par un grand Prêtre, plus reſſemblant aux capucinades du petit pere Honnoré, qu'à la majeſté d'un Prophête divin. Il faut ajouter encore, que les chœurs qui manquoient aux repréſentations, faites à Paris, ajoutoient une grande beauté à la Piece; & que les Spectateurs, mêlés & confondus (c) avec les Acteurs,

NB. (a) Cela n'eſt pas vrai : elle fut très-dénigrée, les cabales la firent tomber : Racine étoit trop grand, on l'écraſa.

NB. (b) La Joſabeth fardée étoit la Duclos, qui chantoit trop ſon rôle. L'Athalie outrée étoit la Deſmarets, qui n'avoit pas encor acquis la perfection du tragique : le Joad capucin, étoit Bobourg, qui jouoit en démoniaque, avec une voix aigre.

NB. (c) Cette barbarie inſupportable, dont Madame la Marquiſe de Caylus ſe plaint avec

refroidiſſent infiniment l'action ; mais malgré ces défauts & ces inconvéniens, elle a été admirée, & elle le ſera toujours.

On fit après, à l'envi de M. Racine, pluſieurs Pieces pour St. Cyr ; mais elles y ſont enſévelies : il n'y a que la ſeule Judith, Piece que M. l'Abbé Teſtu fit faire par Boyer ; & à laquelle il travailla lui-même, qui fut jouée ſur le théatre de Paris, avec le ſuccès marqué dans l'Epigramme de M. Racine.

A ſa Judith, Boyer par avanture, &c.

Mais je laiſſe St. Cyr & le théatre, pour revenir à Madame de Monteſpan, qui demeura encore à la Cour quelques années ; dévorée d'ambition & de ſcrupules, & qui força le Roi à lui faire dire par l'Evêque de Meaux, qu'elle feroit bien pour elle & pour lui de ſe retirer.

---

tant de raiſon ; ne ſubſiſte plus, grace à la générosité ſinguliere de M. le Comte de Lauragais, qui a donné une ſomme conſidérable, pour réformer le théatre ; c'eſt à lui ſeul qu'on doit la décence & la beauté du coſtume, qui regnent aujourd hui ſur la ſcene Françoiſe : rien ne doit affoiblir les témoignages de la reconnoiſſance qu'on lui doit ; il faut eſpérer qu'il ſe trouvera des ames aſſez nobles pour imiter ſon exemple, on peut faire un fonds, moyennant lequel, les Spectateurs ſeront aſſis au parterre, comme on fait dans le reſte de l'Europe.

Elle demeura quelques tems à Clagny, où je la voyois assez souvent avec Madame la Duchesse : & comme elle venoit aussi la voir à Versaille pendant le siege de Mons, où les Princesses ne suivirent pas le Roi, on disoit que Madame de Montespan étoit comme les ames malheureuses, qui reviennent dans les lieux qu'elles ont habité, expier leurs fautes. Effectivement on ne reconnut à cette conduite, ni son esprit, ni la grandeur d'ame dont j'ai parlé ailleurs : & même pendant les dernieres années qu'elle demeura à la Cour. Elle n'y étoit que comme la Gouvernante de Mademoiselle de Blois ; il est vrai qu'elle se dépiquoit de ses dégoûts, par des traits pleins de sel, & des plaisanteries ameres.

Je me souviens de l'avoir vue venir chez Madame de Maintenon, un jour de l'assemblée des pauvres. Car Madame de Maintenon avoit introduit chez elle, ces assemblées au commencement de chaque mois, où les Dames apportoient leurs aumônes, (a) & Madame de Montespan comme les autres. Elle arriva un jour avant que cette assemblée commençât; & comme elle remarqua dans l'anti-chambre, le Curé, les Sœurs grises, & tout

---

NB. (a) Il est très-bien de faire l'aumône ; mais la main gauche de Madame de Maintenon savoit trop ce que faisoit la droite.

l'appareil de la dévotion que Madame de Maintenon (professoit) : elle lui dit en l'abordant, savez-vous, Madame, comme votre anti-chambre est merveilleusement parée, pour votre oraison funebre? Madame de Maintenon, sensible à l'esprit, & fort indifférente au sentiment qui faisoit parler Madame de Montespan; se divertissoit de ses bons mots, (a) & étoit la premiere à raconter ceux qui tomboient sur elle.

Les enfans légitimés du Roi, ne perdirent rien à l'absence de Madame de Montespan. Je suis même convaincue que Madame de Maintenon les a mieux servis qu'elle n'auroit fait elle-même; & je paroîtrai d'autant plus croyable en ce point, que j'avouerai franchement, qu'il me semble, que Madame de Maintenon a poussé trop loin son amitié pour eux; non qu'elle n'ait pensé comme la France, que le Roi dans les derniers tems les a voulu trop élever; mais il n'étoit plus possible alors d'arrêter ses bienfaits, d'autant plus que la vieillesse & les malheurs domestiques du Roi, l'avoient rendu plus foible, & Madame la Duchesse du Maine plus entreprenante. J'expliquerai plus au long ce que je pense sur cette matiere, quand je raconterai ce qui s'est passé dans les

---

NB. (a) On devoit en profiter.

dernieres années de la vie de Louis XIV.

M. de Clermont Chate, en ce tems-là Officier des gardes, ne déplut pas à Madame la Princesse de Conti dont il parut amoureux, (a) mais il la trompa pour cette même Mademoiselle Chouin dont j'ai parlé; son infidélité & sa fausseté furent découvertes par un paquet de lettres que M. de Clermont avoit confié à un courrier de Madame de Luxembourg pendant une campagne; ce courrier portant à M. de Barbesieux les lettres du Général, il lui demanda s'il n'avoit point d'autres lettres pour la Cour, à quoi il répondit qu'il n'avoit qu'un paquet pour Mademoiselle Chouin qu'il avoit promis de lui remettre à elle-même. M. de Barbesieux prit le paquet, l'ouvrit, & le porta au Roi; (b) on vit dans ces lettres le sacrifice dont je viens de parler, & le Roi en les rendant à Madame la Princesse de Conti augmenta sa douleur & sa honte. Mademoiselle Chouin fut chassée de la Cour & se retira à Paris, où elle entretint toujours les bontés que Monseigneur avoit pour elle, il la voyoit secrétement d'abord à Choisy, maison de campagne qu'il

---

NB. (a) Elle l'a déja dit.

NB. (b) Puisque Madame la Marquise de Caylus répéte; répetons aussi que M. de Barbesieux fit une mauvaise action.

avoit achetée de Mademoiſelle, & enſuite à Meudon, ces entrevues ont été long-tems ſecrettes, mais à la fin en admettant tantôt une perſonne, tantôt une autre, elles devinrent publiques; quoique Mademoiſelle Chouin fut preſque toujours enfermée dans une chambre quand elle étoit à Meudon. On ſe fit une grande affaire à la Cour d'être admis dans le particulier de Monſeigneur & Mademoiſelle Chouin: Madame la Dauphine de Bourgogne belle fille de Monſeigneur, le regarda comme une faveur, & enfin le Roi lui-même & Madame de Maintenon la virent quelques tems avant la mort de Monſeigneur. Ils allerent ſeuls avec la Dauphine dans l'entre ſol de Monſeigneur où elle étoit. (a)

NB. (a) On a prétendu que Mgr. l'avoit épouſée, mais cela n'eſt pas vrai. Mademoiſelle Chouin étoit une fille de beaucoup d'eſprit, quoiqu'en diſe Madame de Caylus, elle gouvernoit Mgr. & elle avoit ſu perſuader au Roi qu'elle le retenoit dans le devoir, dont le Duc de Vendôme, le Marquis de la Fare, M. de St. Maure, l'Abbé de Chaubeau, & d'autres n'auroient pas été fâchés de l'écarter. En même-tems elle ménageoit beaucoup le parti de M. de Vendôme. Le Chevalier de Bouillon lui donnoit le nom de Froſine. Elle ſe mêla de quelques intrigues pendant la Régence. Je ne ſais quel poliſſon qui s'eſt mSlé de faire des Mémoires de Madame de Maintenon, pour

La liberté de mes souvenirs me fait revenir à Monsieur le Comte de Vermandois fils du Roi & de Madame de la Valliere, Prince bien fait & de grandes espérances, il mourut de maladie à l'armée, à sa premiere campagne, & le Roi donna son bien dont il héritoit à Madame la Princesse de Conti sa sœur, & sa charge d'Amiral à M. le Comte de Toulouse le dernier des enfans du Roi & de Madame de Montespan.

Mademoiselle de Nantes sa sœur épousa M. le Duc de Bourbon, & comme elle n'avoit que douze ans accomplis on ne les mit ensemble que quelques années après. Ce mariage se fit à Versaille dans le grand appartement du Roi, où il y eut une illumination & toute la magnificence dont on sait que le Roi étoit capable : le Grand Condé & son fils n'oublierent rien pour témoigner leur joye, comme ils n'avoient rien oublié pour faire réussir ce mariage.

Madame la Duchesse eut la petite vérole à Fontainebleau dans le tems de sa plus grande beauté, jamais on n'a rien

---

gagner quelqu'argent, a imaginé dans son mauvais Roman, des contes sur Mgr. & Mademoiselle Chouin, dans lesquels il n'y a pas la moindre ombre de vérité; le monde est plein d'impertinens libelles de cette sorte, écrits par des malheureux qui parlent de tout, & n'ont rien vu.

vu de ſi aimable ni de ſi brillant qu'elle parut la veille que cette maladie lui prit : il eſt vrai que ceux qui l'ont vue depuis, ont peine à croire qu'elle lui eut rien fait perdre de ſes agrémens. Quoiqu'il en ſoit, elle courut riſque de perdre encore plus que la beauté, & ſa vie fut dans un grand péril : le Grand Condé allarmé partit de Chantilly avec la goute pour ſe renfermer avec elle, & venir lui rendre tous les ſoins non ſeulement d'un pere tendre, mais d'une garde zelée. Le Roi au bruit de l'extrémité de Madame la Ducheſſe voulut l'aller voir, mais M. le Prince ſe mit au travers de la porte pour l'empêcher d'entrer, & il ſe fit là un combat entre l'amour paternel & le zele d'un courtiſan bien glorieux pour Madame la Ducheſſe. Le Roi fut le plus fort & paſſa outre malgré la réſiſtance de Monſieur le Prince.

Madame la Ducheſſe revint à la vie, le Roi alla à Verſaille & M. le Prince demeura conſtamment auprès de ſa belle petite fille. Le changement de vie, les veilles & la fatigue dans un corps auſſi exténué que le ſien, lui cauſerent la mort peu de tems après.

M. le Prince de Conti profita des dernieres années de la vie de ce Héros, heureux dans ſa diſgrace d'employer d'une maniere auſſi avantageuſe un tems

qu'il avoit perdu à la Cour. Mais je ne crois pas déplaire à ceux qui par hazard liront un jour mes souvenirs, de leur raconter ce que je sais de Messieurs les Princes de Conti & sur-tout de ce dernier dont l'esprit, la valeur, les agrémens & les mœurs on fait dire de lui ce que l'on avoit dit de Jules César.

La paix dont jouissoit la France ennuyoit ces Princes. Ils demanderent au Roi la permission d'aller en Hongrie, le Roi bien loin d'être choqué de cette proposition leur en sut gré & consentit d'abord à leur départ, mais à leur exemple toute la jeunesse vint demander la même grace; & insensiblement, tout ce qu'il y avoit de meilleur en France, & par la naissance, & par le courage, auroit abandonné le Royaume, pour aller servir un Prince, son ennemi naturel; si Monsieur de Louvois n'en avoit fait voir les conséquences, & si le Roi n'avoit pas révoqué la permission qu'il avoit donné légérement. Cependant Messieurs les Princes de Conti ne céderent qu'en apparence à ces derniers ordres, ils partirent sécrétement avec le Prince de Turenne, & M. le Prince Eugêne de Savoye. (a) Plusieurs autres devoient les

NB. (a) Madame de Caylus se trompe: le Prince Eugene de Savoie, étoit déja passé au service de l'Empereur, & avoit un Régiment.

ſuivre à meſure qu'ils trouveroient les moyens de s'échapper ; mais leur deſſein fut découvert par un Page de ces Princes qu'ils avoient envoyés à Paris, & qui s'en retournoit chargé de lettres de leurs amis. M. de Louvois en fut averti, & on arrêta le Page comme il étoit ſur le point de ſortir du Royaume. On prit ces lettres, & M. de Louvois les apporta au Roi, parmi leſquelles il eut la douleur d'en trouver de Madame la Princeſſe de Conti ſa fille, remplies de traits les plus ſatyriques contre lui, & contre Madame de Maintenon. (a) Celles de Meſſieurs de la Rochefoucault & de quelques autres, étoit dans le même goût ; mais il y en avoit qui ſe contentoit de quelques traits d'impiété & de liberrtinage. Telle étoit la lettre du Marquis d'Alincourt, depuis Duc de Villeroi ; ſur quoi le vieux Maréchal de Villeroi ſon grand pere, qui avoit encore dit : » au moins mon petit fils n'a parlé » que de Dieu, il pardonne ; mais les » hommes ne pardonnent point. » Le Roi écarta toute cette jeuneſſe.

Madame la Princeſſe de Conti en fut quitte pour la peine, & la honte de paroître tous les jours devant ſon pere &

NB. (a) Si c'eſt par la légereté, pardonnons ; ſi par folie, compatiſſons ; ſi par injure, oublions. Cod. Livre 9. titre 7.

ſon Roi juſtement irrité, & d'avoir recours à une femme qu'elle avoit outragée pour obtenir ſon pardon. Madame de Maintenon lui parla avec beaucoup de force, non pas ſur ce qui la regardoit; car elle ne croyoit pas avec raiſon, que ce fût elle à qui l'on eut manqué; mais en diſant des vérités dures à Madame la Princeſſe de Conti, elle n'oublioit rien pour adoucir le Roi: & comme il étoit naturellement bon, & qu'il aimoit tendrement ſa fille, il lui pardonna. Cependant ſon cœur étoit véritablement bleſſé; il faut avouer que ſa tendreſſe pour elle, n'a jamais été la même depuis, d'autant plus qu'il trouvoit journellement bien des choſes à redire dans ſa conduite.

Les Princes de Conti revinrent après la défaite des Turcs: l'aîné mourut peu de tems après, comme je l'ai dit, de la petite vérole; & l'autre fut exilé à Chantilly. Pour Madame la Princeſſe de Conti, elle ne perdit à ſa petite vérole qu'un mari qu'elle ne regretta pas. D'ailleurs, veuve à 18 ans; Princeſſe du Sang, & auſſi riche que belle; elle eut de quoi ſe conſoler. On a dit qu'elle avoit beaucoup plu à M. ſon beau frere; & comme il étoit lui-même fort aimable, il eſt vraiſemblable qu'il lui plut auſſi. (a)

NB. (a) Il lui plut très-fort, M. le Duc lui en-

Le Grand Condé demanda en mourant au Roi, le retour à la Cour de M. le Prince de Conti qu'il obtint ; & ce Prince épousa peu de tems après Mademoiselle de Bourbon, mariage que ce Prince avoit beaucoup désiré. Monsieur le Prince de Conti, qui, comme je l'ai déja dit, avoit été élevé avec Monseigneur, fut parfaitement bien avec lui ; & il y a beaucoup d'apparence que s'il avoit été le maître, ce Prince auroit eu part au Gouvernement.

---

voya un jour un Sonnet, dans lequel il comparoit Madame la Princesse de Conti, sa belle-sœur à Venus. Le Prince de Conti répliqua par ces Vers aussi malins que charmans.

Adressez mieux votre Sonnet
De la Déesse de Citère.
Votre Epouse est ici le plus digne portrait;
Et si semblable en tout que le Dieu de la guerre,
Le voyant dans vos bras entreroit en courroux.
Mais ce n'est pas la premiere avanture,
Où d'un Condé Mars eût été jaloux.
Adieu grand Prince, Heureux Epoux;
Vos Vers semblent faits par Voiture.
Pour la Venus que vous avez chez vous.

Le Voiture de M. le Duc, étoit le Duc de Nevers.

La malignité de la réponse consiste dans ces mots : „ si semblable en tout. C'étoit comparer le mari à Vulcain.

Je me mariai en quatre-vingt six. On fit M. de Caylus menin de Monseigneur, & comme j'étois extrêmement jeune; puisque je n'avois pas encore tout-à-fait treize ans, Madame de Maintenon ne voulut pas que je fusse encore établie à la Cour : je vins donc demeurer à Paris chez ma belle mere ; mais on me donna en quatre-vingt sept un appartement à Versaille & Madame de Maintenon pria Madame de Montchevreuil son amie, de veiller sur ma conduite.

Je m'attachai malgré les remontrances de Madame de Maintenon, à Madame la Duchesse : elle eut beau me dire qu'il ne falloit rendre à ces gens-là que des respects, & ne s'y jamais attacher ; que les fautes que Madame la Duchesse feroit, retomberoient sur moi, & que les choses raisonnables qu'on trouveroit dans sa conduite, ne seroient attribuées qu'à elle. Je ne crus pas Madame de Maintenon, mon goût l'emporta ; je me livrai toute entiere à Madame la Duchesse, & je m'en trouvai mal. (a)

La guerre recommença en 1688, par siége de Philisbourg, & le Roi d'Angleterre fut chassé de son thrône l'hiver

NB. (a) Sa liaison avec le Duc de Villeroi éclata ; mais cet amant étoit un homme plein de vertus, bienfaisant, modeste, & le meilleur choix que Madame de Caylus pût faire.

d'après. La Reine d'Angleterre ſe ſauva la premiere avec le Prince de Galles ſon fils. La fortune ſiguliere de Lauzun fit qu'il ſe trouva préciſément en Angleterre dans ce tems-là : on lui ſait gré d'avoir contribué à une fuite à laquelle le Prince d'Orange n'auroit eu garde de s'oppoſer. Le Roi cependant l'en récompenſa, comme d'un grand ſervice rendu aux deux couronnes. A la priere du Roi & de la Reine d'Angleterre, il le fit Duc, & lui permit de revenir à la Cour, où il n'avoit paru qu'une fois après ſa priſon. (a) M. le Prince, en le voyant, dit que c'étoit une bombe qui tomboit ſur tous les courtiſans. (b)

Si le Prince d'Orange n'avoit pas été fâché de voir partir d'Angleterre, la Reine & le Prince de Galles, il fut encore plus ſoulagé d'être défait de ſon beau Pere.

Le Roi les vint recevoir avec toute la politeſſe d'un Seigneur particulier, qui ſait bien vivre, & il a eu la même conduite avec eux, juſqu'au dernier moment de ſa vie.

Monſieur de Montchevreuil étoit Gouverneur de St Germain; & comme je quittois peu Madame de Montchevreuil,

---

NB. (a) Trop dure, trop longue, trop injuſte.
NB. (b) La bombe n'éclata ſur perſonne.

je voyois avec elle cette Cour de près; il ne faut donc pas s'étonner, si ayant vu croître le Prince de Galles, naître la Princesse sa sœur, & reçu beaucoup d'honnêtetés du Roi & de la Reine d'Angleterre; je suis demeurée Jacobite malgré les changemens qui sont arrivés en ce pays-ci, par rapport à cette cause.

La Reine d'Angleterre s'étoit fait haïr, disoit-on, par sa hauteur, autant que par la Religion qu'elle professoit en Italienne; c'est-à-dire, qu'elle y ajoutoit une infinité de petites pratiques jésuitiques partout, & bien plus en Angleterre qu'ailleurs mal placées; cette Princesse avoit pourtant de l'esprit & de bonnes qualités qui lui attirerent une estime & un attachement de la part de Madame de Maintenon, qui n'a fini qu'avec leurs vies. (a)

Il est vrai que Madame de Maintenon souffroit impatiemment le peu de secret qu'ils gardoient dans leurs affaires; car on n'a jamais fait de projet pour le rétablissement, qui n'ait été aussitôt su en Angleterre, qu'imaginé à Versailles; mais ce n'étoit pas la faute de ces malheureuses Majestés. Ils étoient environnés

---

NB. (a) Ce fut Madame de Maintenon, qui engagea Louis XIV, malgré tout le Conseil, à reconnoître le Prétendant pour Roi d'Angleterre.

à St. Germain de gens qui les trahissoient, jusqu'à une femme de la Reine, & pour laquelle elle avoit une bonté particuliere, qui prenoit dans ses poches les lettres que le Roi ou Madame de Maintenon lui écrivoient ; les copioit pendant que la Reine dormoit, & les envoyoit en Angleterre. Cette femme s'appelloit Madame Strikland, mere d'un petit Abbé Strikland, qui dans ces derniers tems, digne héritier de Madame sa mere, a prétendu au Cardinalat par son manége.

Je ne parlerai point de la guerre, ni des différens succès qu'elle eut plus ou moins heureux pour la France, & toujours glorieux pour les armes du Roi. Ces choses se trouvent écrites par-tout: une femme, & sur-tout de l'âge dont j'étois, tourne ses plus grandes attentions sur des bagatelles.

Le Roi alla lui-même faire le siége de Mons en quatre-vingt onze. Les Princesses demeurerent à Versailles, & Madame de Maintenon à St. Cyr, dans une si grande solitude, qu'elle ne vouloit pas même que j'y allasse. Je demeurai à Versailles avec les Princesses ; & comme il n'y avoit point d'hommes, nous y étions dans une grand liberté. Madame la Princesse de Conti & Madame la Duchesse, avoient chacune leurs amies différentes ; & comme elles ne s'aimaient pas, leur Cours étoient fort séparées.

C'eſt là que Madame la Ducheſſe fit voir cettehumeur heureuſe & aimable, par laquelle elle contribuoit elle-même à ſon amuſement, & à celui des autres. Elle imagina de faire un Roman, & de tranſporter les caracteres & les mœurs du tems préſent, ſous les noms de la Cour d'Auguſte. Celui de Julie, avoit par lui-même aſſez de rapport avec Madame la Princeſſe de Conti, à ne la prendre que ſuivant les idées qu'Ovide en donne; & non pas dans la débauche rapportée par les Hiſtoriens : mais il eſt aiſé de comprendre que ce canevas n'étoit pas mal choiſi, & avec aſſez de malignité. Nous ne laiſſons pas d'y avoir toutes nos épiſopes; mais en beau, au moins pour celle qui étoient de la cour de Madame la Ducheſſe. Cet ouvrage ne fut qu'ébauché, & nous amuſa; & c'étoit tout ce que nous en voulions.

Pendant une autre campagne, les Dames ſuivirent le Roi en partie; c'eſt-à-dire, Madame la Ducheſſe d'Orléans, Madame la Princeſſe de Conti & Madame de Maintenon. Madame la Ducheſſe ne ſuivit pas, parce qu'elle étoit groſſe : Elle demeura à Verſailles, & quoique je le fuſſe auſſi, ce qui m'empêcha de ſuivre Madame de Maintenon, on ne me permit pas de demeurer avec elle. Madame de Maintenon m'envoya avec Madame de Montchevreuil à St.

Germain, où je m'ennuyai comme on peut croire. Il arriva qu'un jour étant allé rendre une visite à Madame la Duchesse, je lui parlai de mon ennui, & lui fis sans doute des portraits vifs de Madame de Montchevreuil & de sa dévotion, qui lui firent assez d'impression pour en écrire à Madame de Bouzoles, (a) d'une maniere qui me rendit auprès du Roi, beaucoup de mauvais offices. Le Roi fut curieux de voir sur quoi leur commerce pouvoit rouler; & malheureusement cet article qui me regardoit, tomba ainsi entre ses mains. On regarda ces plaisanteries, qui m'avoient paru innocentes, comme très-criminelles; on y trouva de l'impiété, & elles disposerent les esprits à recevoir les impressions désavantageuses qui me firent enfin quitter la Cour pour quelque tems. Ainsi Madame de Maintenon avoit eu raison de m'avertir qu'il n'y avoit rien de bon à gagner avec ces gens-là.

Ces choses se passerent pendant le Siege de Namur, & les Dames qui suivirent le Roi, s'arrêterent à Dinant. Ce fut aussi dans cette même année que se donna le combat de Stinkerque, où je perdis un de mes Freres à la tête du Régiment de

---

NB. (a) Sœur de M. de Torci, amie intime de Madame la Duchesse, & femme de beaucoup d'esprit.

la Reine, Dragons. Le Roi revint à Verſailles après la priſe de Namur.

Les hivers ne ſe reſſentoient point de la guerre. La Cour étoit auſſi nombreuſe que jamais, magnifique & occupée de ſes plaiſirs, tandis que Madame de Maintenon bornoit les ſiens à St. Cyr, & à perfectionner cet ouvrage.

Le Roi fit le mariage de M. le Duc d'Orléans, * avec Mademoiſelle de Blois. Feu M. y donna les mains, non ſeulement ſans peine, mais avec joie. Madame tint quelques diſcours mal-à-propos, puiſqu'elle ſavoit bien qu'ils étoient inutiles. Il eſt vrai qu'il ſeroit à déſirer pour la gloire du Roi (comme je l'ai déja dit,) qu'il n'eût pas fait prendre une telle alliance à ſon propre neveu, & à un Prince auſſi près de la Couronne; mais les autres mariages avoient ſervi de degrés à celui-ci.

Je me ſouviens qu'on diſoit déja, que M. le Duc d'Orléans étoit amoureux de Madame la Ducheſſe. J'en dis un mot en badinant à Mademoiſelle de Blois; & elle me répondit d'une façon qui me ſurprit, avec ſon ton de lendore: » je ne me ſoucie pas qu'il m'aime; je me ſoucie qu'il » m'épouſe: » elle a eu ce contentement.

NB. * Tout ce qu'on dit ſur ce mariage dans les Mémoires de Madame de Maintenon, n'eſt qu'un tiſſu de ſots menſonges.

Fe

Feu Monſieur avoit eu envie de préférer Madame la Princeſſe de Conti, fille du Roi, veuve depuis pluſieurs années, à Mademoiſelle de Blois; & je crois que le Roi y auroit conſenti, ſi elle l'avoit voulu; mais elle dit à Monſieur qu'elle préféroit la liberté à tout. Cependant elle fut très fâchée, de voir ſa cadette de tant d'années paſſer ſi loin devant elle. Mais je dois dire à la louange de Madame la Ducheſſe, qu'elle ne fût pas ſenſible à ce petit déſagrément, qui la touchoit de plus près; & je lui ai entendu dire que, puiſqu'il falloit que quelqu'un eût un rang au deſſus d'elle, elle aimoit mieux que ce fût ſa Sœur qu'une autre: elle étoit d'autant plus louable d'avoir ces ſentimens, qu'elle n'avoit qu'une médiocre tendreſſe pour ſa Sœur. Il eſt vrai qu'elles ſe réchaufferent quelques années après, & que leur union parût intime: mais les communes favorites, par la ſuite des tems, les brouillerent d'une maniere irréconciliable; & j'aurai occaſion plus d'une fois, de parler de cette brouillerie, à laquelle il faut attribuer beaucoup de nos malheurs.

Il faudroit pour faire le portrait de » M. le Duc d'Orléans, » un ſingulier pinceau, de tout ce que nous avons vu en lui, & de tout ce qu'il a voulu paroître. Il n'y avoit en lui de réel que l'eſprit, dont en effet il avoit beaucoup; c'eſt-à-dire, une conception aiſée, une grande pénétra-

tion, beaucoup de discernement, de la mémoire & de l'éloquence; mais malheureusement un caractere dangereux. On lui avoit fait accroire que la vertu n'est qu'un nom vain, & que le monde étant partagé entre des sots & des gens d'esprit, la vertu & la morale étoient le partage des sots; & que les gens d'esprit affectoient seulement, par rapport à leurs vues, d'en paroître avoir, selon qu'il leur convenoit. Ce Prince avoit été parfaitement bien élevé; & comme dans sa jeunesse les qualités de son esprit couvroient les défauts qu'il pouvoit avoir, on avoit conçu de grandes espérances de lui. Je me souviens que Madame de Maintenon, instruite par ceux qui prenoient soin de son éducation, se réjouissoit de ce qu'on verroit paroître dans la personne du Duc de Chartres (car c'est ainsi qu'il s'est appellé jusqu'à la mort de Monsieur.) Un Prince plein de mérite, & capable par son exemple, de faire gouter à la Cour, la vertu & l'esprit: mais à peine M. le Duc de Chartres fut-il marié & maître de lui, qu'on le vit adopter des goûts qu'il n'avoit pas; il courtisa toutes les femmes, & la liberté qu'il se donna dans ses actions & dans ses propos, souleva bientôt les dévots qui fondoient sur lui de grandes espérances. (a)

NB. (a) Les dévots n'ont jamais eu rien à espérer de lui que des ridicules.

M. le Duc Dumaine fe maria dans le même tems, & époufa comme je l'ai dit, une fille de M. le Prince : l'aînée avoit époufée M. le Prince de Conti, cadet de celui qui mourut de la petite vérole, & Madame la Ducheffe Dumaine n'étoit pas l'aînée de celle qui reftoit à marier, cependant on la préféra à fa fœur, fur ce qu'elle avoit peut-être une ligne de plus, peut-on marquer plus fenfiblement, ni même plus baffement qu'on fe fente honoré d'une alliance ! Mademoifelle de Condé, aînée de Madame Dumaine reffentoit vivement cet affront, & en a confervé le fouvenir jufqu'à la fin de fes jours. J'avoue qu'on lui avoit fait tort, & que fi elle étoit un tant foit peu plus petite elle étoit beaucoup moins mal faite, (a) d'un efprit plus doux & plus raifonnable. Quoiqu'il en foit de l'une & de l'autre ; Madame la Ducheffe portée à fe mocquer, appelloit fes belles fœurs les poupées du fang, & quand le mariage fut déclaré, elle redoubla fes plaifanteries avec M. fon frere, M. le Duc, d'une façon qui les a par la fuite brouillées très-férieufement, c'eft encore une des caufes d'une diffention dans la famille

NB. (a) Elle époufa depuis M. le Duc de Vendôme, qui ne fut pas d'humeur de lui faire des enfans.

Royale, dont les effets ont été funestes.

A peine Madame Dumaine fut elle mariée qu'elle se mocqua de tout ce que M. le Prince lui put dire; dédaigna de suivre les exemples de Madame la Princesse, & les conseils de Madame de Maintenon; ainsi s'étant rendue bientôt incorrigible on la laissa en liberté de faire tout ce qu'elle voulût. La contrainte qu'il falloit avoir à la Cour l'ennuya: elle alla à (Sceaux) jouer la comédie (a), & faire tout ce qu'on a entendu dire des nuits blanches (b); & tout le reste. Monsieur le Duc son frere pendant un tems prit un très-grand goût pour elle: les vers & les pieces d'éloquence volerent entr'eux; les chansons

---

NB. (a) Elle l'aimoit beaucoup & la jouoit fort mal, on la vit sur le même théatre avec Baron: c'étoit un singulier contraste, mais sa Cour étoit charmante; on s'y divertissoit autant qu'on s'ennuyoit alors à Versailles, elle animoit tous les plaisirs par son esprit, par son imagination, par ses fantaisies, on ne pouvoit pas ruiner son mari plus gaiement.

NB. (b) Ces nuits blanches étoient des fêtes que lui donnoient tous ceux qui avoient l'honneur de vivre avec elle. On faisoit une lotterie des vingt-quatre lettres de l'alphabet, celui qui tiroit le C donnoit une Comédie, l'O exigeoit un petit Opéra, le B un Ballet. Cela n'est pas aussi ridicule que le prétend Madame de Caylus, qui étoit un peu brouillée avec elle.

contre

courte eux volérent aussi. L'Abbé de Chaulieu & M. de la Farre Malesieu & l'Abbé Geneſt ſecondoient le goût que M. le Duc avoit pour la poésie : Enfin le frere & la sœur se brouillerent au grand contentement, je crois, de Madame la Duchesse.

M. le Duc avoit de grandes qualités de l'esprit, de la valeur au suprême degré, il aimoit le Roi & l'état. Bien loin d'avoir cet intérêt qu'on a quelquefois reproché aux Condés, il étoit juste & désintéressé & en donna des marques après la mort de M. le Prince son pere quand il fut en possession du gouvernement de Bourgogne. M. le Prince exigeoit de cette Province une somme d'argent considérable indépendante des droits de son gouvernement. Et M. le Duc son fils en prenant sa place la remit généreusement à la Province. Ce Prince ne laissoit pas d'avoir des défauts, il étoit brutal : & quant à son esprit les meilleures choses qu'il avoit pensé devenoient ennuyeuses à force de les lui entendre redire. Il aimoit la bonne compagnie, mais il n'y arrivoit pas toujours à propos. On ne peut pas en apparence être moins fait pour l'amour qu'il l'étoit ; cependant il se donnoit à tout moment comme un homme à bonne fortune. Il aimoit Madame sa femme plus qu'aucune de celles dont il vouloit qu'on le crut bien traité ;

il affectoit beaucoup d'indifférence pour elle ; il en étoit excessivement jaloux & ne vouloit pas le paroître. Quoiqu'il en soit, l'Etat & Madame la Duchesse ont fait uue perte irrépaiable à sa mort. Ses défauts n'étoient apperçus que de ceux qui avoient l'honneur de le voir familiérement ; & ses bonnes qualités auroient été d'une grande ressource à la France à la mort de Lonis XIV. dont il étoit plus estimé qu'aimé, parce qu'en effet il étoit plus estimable qu'aimable.

M. le Prince de Conti étoit le contraire. Quoiqu'il eut de grandes qualités, bien de la valeur & beaucoup d'esprit; cependant on peut dire qu'il étoit plus aimable qu'estimable. Il n'avoit jamais que l'esprit qui convenoit avec ceux avec qui il étoit. Tout le monde se croyoit à sa portée; jamais je ne dis pas, un Prince, mais aucun homme n'a eu au même degré que lui le talent de plaire. D'ailleurs il étoit foible pour la Cour autant qu'avec Madame sa femme ; on dit qu'il étoit intéressé, je n'en sais rien; je sais seulement que l'état de sa fortune ne lui permettoit pas de paroitre fort généreux. Sa figure n'avoit rien de régulier, il étoit grand sans être bien fait, mal adroit avec de la grace, un visage agréable ; ce qui formoit un tout plein d'agrémens & de charmes, à quoi l'esprit & le caractere contribuoient. M. le Duc ne l'aimoit

pas naturellement, ni furnaturellement pour l'amour qu'il eut pour Madame la Ducheſſe. Cependant il le copioit, & vouloit ſouvent qu'on crut qu'il avoit imaginé les mêmes choſes que lui.

M. le Prince de Conti, juſqu'à la paſſion qu'il eut pour Madame la Ducheſſe, n'avoit pas paru capable d'en avoir de bien ſérieuſes. Il avoit eu pluſieurs affaires galantes & avoit fait voir plus de coquetterie que d'amour; mais il en eut un violent pour Madame la Ducheſſe. Peut-être que le rapport des agrémens qu'on trouvoit en eux & la crainte des perſonnet intéreſſées ont contribué à faire naître cette paſſion. Il eſt certain du moins que les ſoupçons de M. le Prince, les précautions de Madame la Princeſſe & l'inquiétude de M. le Duc l'ont prévenue. Il y avoit long-tems que Madame la Ducheſſe étoit mariée & que ſa beauté faiſoit du bruit dans le monde ſans que M. le Prince de Conti parut y faire attention. Quelques perſonnes même s'y étoient attachées particuliérement; mais aucuns ne lui ont plu, ſi on excepte le Comte de Mailly dont je ne répondrois pas; quoique je n'aye rien vu en paſſant ma vie avec elle, qui put autoriſer les bruits qui ont couru. Je l'ai bien vu amoureux; j'en ai parlé quelquefois en badinant à Madame la Ducheſſe qui me répondit ſur le même ton. Madame de

Maintenon lui en a ſouvent parlé, & en ma préſence à Monſieur de Mailly: mais il ſe tiroit des reprimandes qu'elle lui faiſoit par des plaiſanteries qui réuſſiſſoient preſque toujours avec Madame de Maintenon quand elles étoient faites avec eſprit. Laſſé pourtant des diſcours qu'on tenoit & craignant enfin qu'ils ne revinſſent au Roi, il fit ſemblant d'être amoureux d'une autre femme. Ce prétexte réuſſit aſſez pour allarmer la famille de cette femme; & comme c'étoit des gens bien à la Cour, ils vinrent prier Madame de Maintenon d'empêcher le Comte de Mailly de continuer les airs qu'il ſe donnoit à l'égard de leur fille; c'étoit ce que vouloit le Comte de Mailly; & il ne manqua pas de dire à Madame de Maintenon, que ſi elle le grondoit ſur cette femme, il falloit au moins qu'elle fût en repos ſur l'autre. Quoiqu'il en ſoit, le prétexte & la réalité prirent fin.

M. le Prince de Conti ouvrit les yeux ſur les charmes de Madame la Ducheſſe, à force de s'entendre dire de ne la pas regarder: il l'aima paſſionnement; & ſi de ſon côté elle a aimé quelque choſe, c'eſt aſſurement lui, quoiqu'il ſoit arrivé depuis.

On prétend, & ce n'eſt pas je crois ſans raiſon, que ce Prince qui n'avoit été juſques là ſenſible qu'à la gloire ou à ſon plaiſir, le fut aſſez aux charmes

de Madame la Ducheſſe pour lui ſacrifier une couronne.

On ſait qn'il fut appellé par un parti en Pologne , & on prétend qu'il auroit été unanimement déclaré Roi s'il l'avoit bien voulu & ſi ſon amour pour Madame la Ducheſſe n'avoit pas rallenti ſon ambition. Je crois pourtant que beaucoup d'autres choſes ont contribué au mauvais ſuccès de ſon voyage en Pologne : mais comme on croyoit ici, dans le tems qu'il partit, l'affaire certaine, & qu'il étoit perſuadé de ne jamais revenir en France, les adieux furent auſſi tendres & auſſi triſtes entre Madame la Ducheſſe & lui qu'on peut ſe l'imaginer.

Ils avoient un confident contre lequel la jalouſie & la véhémence de M. le Duc ne pouvoit rien : ce confident étoit M. le Dauphin : & je crois qu'ils n'en ont jamais eu d'autre. Cette affaire a été menée avec une ſageſſe & une conduite ſi admirable qu'ils n'ont jamais pû donner aucune priſe ſur eux ; ſi bien que Madame la Princeſſe fut réduite à convenir avec Madame ſa belle fille qu'elle n'avoit d'autres raiſons de ſoupçonner cette galanterie, que parce que M. le Prince de Conti & elle paroiſſoient faits l'un pour l'autre.

M. le Prince de Conti ne goûta pas long-tems le dédommagement qu'il trouvoit dans ſa paſſion au défaut d'une cou-

-ronne. Son tempéramment foible le fit presqu'aussitôt après son retour tomber dans une langueur qui termina enfin sa vie trois ou quatre ans après ; infiniment regretté de toute la France, de Mgr. & de sa maîtresse.

Elle eut besoin de la force qu'elle a naturellement sur elle-même, pour cacher à M. le Duc sa douleur. Elle y réussit d'autant plus, je crois, qu'il étoit si soulagé de n'avoir plus un tel rival, ni un tel concurrent, qu'il ne se soucia d'examiner ni le passé, ni le fond du cœur.

Madame la Duchesse vécut comme un ange avec lui; elle fit même que l'éloignement de Monseigneur pour la personne de M. le Duc diminua. Il paroissoit s'accoutumer à lui, & il y auroit été fort bien par la suite, si une mort prompte ne l'avoit enlevé dans le tems qu'il étoit, comme je l'ai déja dit, le plus nécessaire à la France, à sa maison, & à Madame sa femme. Elle en parut infiniment affligée, & je crois que c'étoit de bonne foi ; elle n'avoit que l'ambition dans la tête & dans le cœur, depuis la mort de M. le Prince de Conti; & M. le Duc avoit toutes les qualités propres à lui faire concevoir de grandes espérances de ce côté-là. Il étoit impossible, de quelque côté que la Famille Royale put se tourner, que M. le Duc

n'eut pas joué un grand rôle ; Madame la Duchesse gouvernant alors Monseigneur, & M. le Duc ayant de son côté, tout le courage, & toute la capacité nécessaire pour commander les armées, & même pour gouverner l'état.

La faveur de Madame la Duchesse auprès de Monseigneur redoubla après cette mort. Il étoit continuellement chez elle ; & l'envie que M. le Duc de Berri avoit de lui plaire, faisoit aussi qu'il s'y trouvoit souvent avec lui ; & comme Madame la Duchesse mit dans le monde, dans ce même-tems, les Princesses ses filles ; & qu'elles par conséquent, se trouverent souvent avec Monseigneur & M. le Duc de Berri, on jugea que Madame la-Duchesse avoit dessein de faire le mariage de Mademoiselle de Bourbon avec M. le Duc de Berri, ou du moins on se servit de cette raison pour presser celui de Mademoiselle d'Orléans avec ce Prince.

Il faut avouer que Madame de Maintenon entra dans cette crainte, & que son amitié pour Madame la Duchesse de Bourgogne, lui fit appréhender le grand crédit de Madame la Duchesse. Elle ne pût imaginer, sans une peine extrême, que Madame la Duchesse de Bourgogne se verroit un jour abandonnée, & que toute la Cour seroit aux pieds de Madame la Duchesse, pour plaire à Mon-



ſeigneur. Elle voyoit dans Madame la Ducheſſe une conformité de caractere, de vûes & d'humeur entr'elle & Madame de Monteſpan, qui la déterminerent entiérement pour le côté d'Orléans. Mais je me ſouviens que je n'ai pas encore dit un mot de Madame la Ducheſſe de Bourgogne.

On ſait que cette Princeſſe n'avoit que dix à onze ans, quand elle vint en France. Sa grande jeuneſſe, & les prieres de Madame la Ducheſſe de Savoye ſa mere, firent que Madame de Maintenon en prit un ſoin particulier. Ou pour mieux dire l'intérêt du Roi, & celui de toute la France, l'engagerent encore plus à donner tous ſes ſoins, pour achever l'éducation que Madame la Ducheſſe de Savoye avoit ſi bien commencée : car il faut dire la vérité, & je l'ai ſouvent entendu dire à Madame de Maintenon, qu'on ne peut avoir été mieux élevée, que l'avoit été cette Princeſſe. Nous n'aurions fait, diſoit-elle, que la gâter ici, ſi les bonnes qualités qui ſont en elle, y avoient été moins fortement imprimées. Madame de Maintenon ſe mit donc en poſſeſſion de la Princeſſe de Savoye, dès qu'elle arriva ici ; & elle, ſoit par eſprit ou par ſentiment, déféra entiérement à ſes avis. Elle fut juſqu'à ſon mariage, & quelques tems encore après, fort ſéparée des Princeſſes & du reſte de

de la Cour. Madame de Maintenon la formoit ſous les yeux du Roi : elle l'environna (autant qu'il lui fut poſſible, de perſonnes de mérite ; elle lui donna pour Dame d'honneur Madame la Ducheſſe du Lude ;) pour Dame d'atour la Comteſſe de Mailly : & les Dames du Palais étoient choiſies entre ce qu'il y avoit de meilleur, ou du moins regardées comme telles par Madame de Maintenon.

La Ducheſſe du Lude avoit de la dignité dans l'extérieur, & une déférence à l'égard de Madame de Maintenon, qui lui tenoit lieu d'eſprit. On n'avoit voulu dans cette place qu'une repréſentation, c'eſt auſſi tout ce qu'elle avoit. Elle ne faiſoit rien ſans en rendre compte ; les Princeſſes qui voyoient qu'on éloignoit Madame la Ducheſſe de Bourgogne de leur commerce, n'en ſurent pas bon gré à Madame de Maintenon ; & ſur-tout Madame la Ducheſſe, qui dans le fond ne l'aimoit pas, moins par rapport à Madame de Monteſpan, que parce qu'elle avoit voulu autrefois lui donner des avis, & qu'elle l'avoit ſouvent blâmée dans ſa conduite ; mais dans le fond c'étoit plus pour la rendre telle qu'il convenoit au Roi, que pour tout autrre motif. Mais comme on ne ſe rend pas juſtice, elle l'accuſoit d'une choſe dont pourtant elle l'avoit bien avertie, & qu'il

n'avoit tenu qu'à elle de prévenir. Il est vrai que Madame de Maintenon ayant pensé peut-être assez mal-à-propos, que son exemple & ses discours, pouvoient être dangereux, & gâter en un instant tout ce qu'elle auroit fait avec beaucoup de peines & de tems, auprès de Madame la Duchesse de Bourgogne; elle fit ensorte qu'elle ne vit gueres Madame la Duchesse, & qu'elle ne lui parlât jamais en particulier. Elle ne craignoit pas de même Madame la Duchesse d'Orléans, dont l'esprit est moins porté à la raillerie, & qui s'étoit plus ménagée avec Madame de Maintenon. D'ailleurs, Madame la Dauphine & Madame de Maintenon étoient entourées de femmes attachées à Madame la Duchesse d'Orléans, qui la faisoient valoir, & qui relevoient avec malignité tout ce que faisoit & disoit Madame la Duchesse, & lui attribuoient même des choses à quoi elle n'avoit pas même pensé.

J'ai oui dire à Madame la Duchesse, dans le tems de la déclaration du mariage de M. le Duc de Berri, qu'elle n'avoit jamais parlé à Monseigneur de lui faire épouser Mademoiselle de Bourbon. Et véritablement Monseigneur étoit peu propre à recevoir de pareilles propositions, & d'entrer dans un projet qu'il n'auroit pas confié au Roi. Madame la Duchesse qui le connoissoit, se seroit

bien gardée de lui laisser seulement croire qu'elle en eut la pensée. Peut-être imaginoit-elle que le Roi étant vieux, il pourroit arriver que M. Duc de Berri n'étant pas marié, il lui feroit alors facile de déterminer le choix de Monseigneur, en faveur d'une de ses filles; mais à coup sûr, elle ne lui auroit jamais en attendant confié cette pensée. A dire la vérité, quoique la fille de M. le Duc d'Orléans dut passer devant une fille d'une branche cadette, il n'étoit pas naturel & convenable, après ce qui s'étoit passé en Espagne, de la marier à un Prince aussi près de la couronne, & frere du Roi d'Espagne.

Il eut été à désirer, ou que le Roi n'eut point marié M. le Duc de Berry, ce qui ne pressoit pas, ou qu'il eut fait un autre choix. Il ne lui falloit ni une fille de Madame la Duchesse d'Orléans, par la batardise des meres; mais il falloit encore moins prendre la fille d'un homme qu'on avoit accusé (sans doute à tort) d'avoir eu des intelligences avec les ennemis de la couronne d'Espagne, dans le tems qu'il y commandoit les armées, pour conserver cette couronne à Philippe V. Je laisse même à part tout ce qui s'est dit alors; mais enfin la destinée de la France, fit qu'il pensa autrement. Ce Roi si sage, consentit à ce mariage: Mgr. y donna les mains par cette déférence,

qu'il eut toujours aux volontés du Roi, & de ſi bonne grace qu'il ne parut pas même en être fâché. Madame la Dauphine en fut ravie : Elle regardoit ce mariage comme ſon ouvrage, & elle croyoit qu'il aſſureroit le repos, & l'agrément de ſa vie après la mort du Roi; mais à peine fut-il conclû, qu'elle eut lieu de s'en repentir.

Madame la Ducheſſe de Berry ne ſe contraignit plus ; & il eſt bien plus étonnant qu'avec ſon caractere & ſon tempéramment, elle eut pû prendre autant ſur elle, qu'elle y prit pendant les deux années qui précédérent ſon mariage ; qu'il ne l'eſt qu'étant parvenue à ce qu'elle déſiroit, elle dédaignât de ſe contraindre après. Elle ſe montra donc le lendemain de ſes nôces telle qu'elle étoit. Mais il faut avouer qu'elle avoit été élevée d'une maniere propre à autoriſer ſes libertés ; elle avoit été quelquefois en tiers avec Madame d'Argenton & ſon pere qui s'amuſoit à peindre. Il l'avoit peinte un jour ſans beaucoup de drapperie, ce qui fut trop envenimé. Malgré cette éducation, elle ſut ſi bien ſe contraindre deux ans avant ſon mariage, qu'on ne parloit à Madame la Dauphine & à Madame de Maintenon, que de ſa retenue ; & Madame la Ducheſſe d'Orléans, qui déſiroit ardemment ce mariage, & qui vit bien qu'il ne réuſſiroit pas, tant

que

que cette Princesse demeureroit à Paris ou à St. Clou entre les mains de son pere, la fit venir à Versailles sous ses yeux. Là, cette jeune Princesse qui comprit que sa fortune dépendoit de sa conduite, en eut une si bonne, qu'on ne s'appercevoit pas de ses inclinations; & même quelque tems avant que de venir à Versailles dès l'âge de douze ans, elle pensa qu'elle avoit trop de disposition à engraisser, & que si elle continuoit sa maniere de vivre, ce pourroit être un obstacle aux vues qu'on avoit pour elle : ce qui lui fit prendre la résolution de ne gueres manger, de peu dormir, & de faire beaucoup d'exercice, quoiqu'elle fût naturellement gourmande & paresseuse. On ne peut disconvenir qu'une fille à cet âge, capable d'une pareille résolution, par le seul motif d'ambition, & sans qu'elle y fût portée par l'autorité des gens qui en avoient sur elle, devoit être un jour bien dangereuse. Mais quand elle fut une fois mariée, elle crut que rien ne valoit la peine de se contraindre. Je ne parlerai point comment elle manifesta ses autres inclinations. Il suffit de dire qu'elle ne tarda pas à les faire connoître. Je passerai de-là, à l'histoire des pendans d'oreilles, qui firent tant de bruit.

Madame la Duchesse d'Orléans avoit des pendans d'oreilles très-beaux, que feu Monsieur avoit eus de la Reine mère.

M. le Duc d'Orléans les lui prit, pour les donner à Madame la Duchesse de Berry. La maniere & la chose devoient lui être désagréables ; mais elle eut tort, les connoissant tous deux, d'en faire tant de bruit. Elle se plaignit, elle pleura, elle en parla au Roi, qui gronda Madame la Duchesse de Berry. Madame la Dauphine entra pour son malheur dans cette querelle, & prit parti pour Madame la Duchesse d'Orléans.

Depuis ce moment, Madame la Duchesse de Bourgogne, & Madame la Duchesse de Berry, ne furent plus ensemble de la même maniere ; car il faut avouer que dans les commencemens du mariage, la premiere ne regardoit pas l'autre comme sa belle sœur, mais comme sa propre fille. Elle lui donnoit des conseils, & elle l'avoit voulu former, comme elle-même l'avoit été, d'une maniere propre à plaire au Roi ; sentimens & dispositions bien rares, non-seulement dans une Princesse, mais dans une femme ordinaire.

Madame la Dauphine ne l'étoit pas ; & si cette Princesse avoit des défauts & des foibles, elle avoit aussi de grandes qualités ; & il faut avouer que son commerce étoit charmant. Le public a de la peine à concevoir que les Princes agissent simplement & naturellement, parce qu'il ne les voit pas d'assez près pour en bien juger, & parce que le merveilleux qu'il

cherche toujours, ne se trouve pas dans une conduite simple, & dans des sentimens réglés. On a donc mieux aimé croire que Madame la Dauphine ressembloit à M. son pere, & qu'elle étoit dès l'âge de 11 ans en France, aussi fine & aussi politique que lui; affectant pour le Roi & Madame de Maintenon, une tendresse qu'elle n'avoit pas. Pour moi, qui ai eu l'honneur de la voir de plus près: j'en juge autrement, & je l'ai vue pleurer de si bonne foi, sur le grand âge de ces deux personnes, qu'elle croyoit avec raison devoir mourir devant elle, que je ne puis douter de sa tendresse pour le Roi. Mais Madame la Dauphine étoit jeune: elle étoit femme, & naturellement coquette, ce qui suffit pour faire comprendre qu'il y avoit journellement dans sa conduite beaucoup de petites choses qu'elle auroit voulu cacher. Ce n'est pas-là être fausse. Je ne dois pas même céler pour sa justification, qu'il y a bien de ces petites fautes où elle s'est laissée entraîner par les autres; & que le plus grand défaut que je lui aye connu, étoit d'être trop facile, & de laisser prendre trop d'empire aux jeunes personnes qui l'approchoient: ce qui l'a jettée dans quelques inconvéniens qui ont pû faire quelque tort à sa réputation.

On a parlé de deux hommes, pour lesquels on a prétendu qu'elle avoit eu

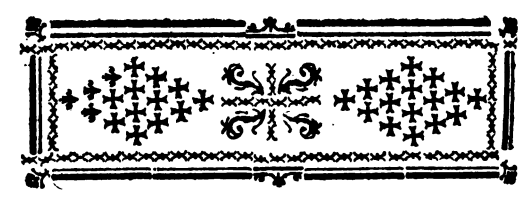
du goût. Le premier étoit un fou, & elle étoit un enfant quand il alla en Espagne, où il fit aussi l'amoureux de la Reine d'Espagne, (a) sœur de Madame la Duchesse de Bourgogne. Je ne l'ai pas connu, parce que je n'étois pas à la Cour dans ce tems-là; mais j'en sais assez, pour dire que les passions étoient en lui des folies, & par les excès où elles le portoient, & par les moyens. Cependant, comme il avoit de l'esprit, il a ébloui pendant un tems les gens les plus sages. Madame de Maintenon n'a pas même été exempte d'avoir quelque bonne opinion de lui, ce qui a paru par des audiences particulieres, qu'elle a bien voulu lui donner quelquefois. Madame de Maulévrier, fille du Maréchal de Tessé, & bien avec Madame la Dauphine, jusqu'à la mort de son mari, s'y est brouillée pour n'avoir pas voulu, à ce qu'on dit, rendre les lettres de Madame la Dauphine, mais dans la vérité pour avoir, je crois, répandu ce bruit-là sans fondement. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'elle a toujours été mal avec elle depuis, quoiqu'elle fût fille

NB. (a) C'étoit un Comte de Maulévrier qui se jetta par la fenêtre & se tua. La Reine d'Espagne lui avoit écrit quelquefois. Chaque mot de la lettre étoit enfermé dans une boule de hoca; le pacquet étoit adressé à l'Abbé de Caumartin depuis Evêque de Blois.

du premier Ecuyer de cette Princesse ; & dont le Roi s'étoit servi pour travailler à son mariage.

Nangis est le second pour lequel Madame la Dauphine a eu de goût. Je ne parlerai pas de celui-là, comme j'ai parlé de l'autre ; & j'avouerai que je le crois comme le Public. La seule chose dont je doute, c'est que cette affaire soit allée aussi loin qu'on le croit. Et je suis convaincue que cette intrigue s'est passée en regards, & en quelques lettres tout au plus. Je me le persuade par deux raisons ; l'une que Madame la Dauphine étoit trop gardée, & l'autre que Nangis étoit trop amoureux d'une femme qui l'observoit de près, & qui m'a dit à moi-même que dans le tems qu'on soupçonnoit qu'il pouvoit être avec Madame la Dauphine, elle étoit bien assurée du contraire, puisqu'il étoit avec elle. C'étoit bien plutôt une galanterie innocente qu'une passion . . .
. . . .

FIN.



DÉFENSE DE LOUIS XIV.

J'Ai lû les *Ephémérides du Citoyen*, ouvrage digne de son titre. Ce Journal & les bons articles de l'Encyclopédie suffiroient à mon avis pour l'instruction & le bonheur d'une nation entiere.

Occupé de l'Agriculture depuis plus de douze ans, j'ai puisé souvent dans les Ephémérides des leçons dont j'ai profité. J'ai vû même avec étonnement quels avantages on pourroit procurer aux cantons que la nature semble avoir le plus disgraciés. J'avois choisis exprès un des plus mauvais terrains qui soient en France pour y bâtir & pour y labourer une terre ingrate qu'il falloit toujours rompre avec six bœufs, & qui ne raportant que trois grains pour un, étoit à charge à tous les propriétaires. Je voulus essayer, s'il étoit possible, de changer

en quelque forte la nature ; il falloit du travail & de la constance ; mes soins n'ont point été entiérement inutiles dans ce désert ; un hameau délabré qui nourrissoit mal environ cinquante-cinq infortunés, où l'on ne connoissoit que les écrouelles & la misere, s'est changé en un village assez propre, & par conséquent devenu plus sain, qui contient déja près de trois cents habitans.

Un petit terrain pire que le plus mauvais de la partie de la Champagne qu'on nomme si indignement *pouilleuse*, a rapporté des récoltes, & j'ai eu dix pour un toutes les années, d'un champ qui ne rapportoit que trois, & encore de deux ans en deux ans.

Je n'ai rien écrit sur l'Agriculture, parce que je n'aurois jamais rien pu faire qui eut mieux valu que les Ephémérides. Je suis borné à exécuter ce que les estimables Auteurs de cet ouvrage ont recommandé, & ce que M. de St. Lambert a chanté avec tant d'énergie & de grace. Mais j'ai été un peu affligé de voir quelquefois le beau siecle de Louis XIV, le siecle des talens en tout genre, dénigré dans plusieurs livres nouveaux, & même dans ces Ephémérides à qui je dois tant d'instructions. Voici comme on en parle dans un endroit.

» C'étoit un Empire entiérement
» énervé par des efforts excessifs, mal-

» entendus, malheureux, & ſur-tout par
» les ſuites du régime fiſcal le plus dur,
» le plus impérieux, le plus méthodi-
» quement inconſidéré, le plus régle-
» mentaire qui ait jamais exiſté. Ces
» deux inventions terribles, dis-je, ne
» ſont pas l'héritage le moins funeſte que
» nous ait laiſſé ce ſiecle tant vanté &
» ſi déſaſtreux. «.

Voici comme on s'explique au commencement d'un autre chapitre. » La
» gloire de ce grand ſiecle ſi cher à nos
» beaux eſprits, étoit paſſée comme les
» étoupes qu'on brûle devant le Pape à
» ſon exaltation. «

Je vais d'abord répondre à cette ironie. Je parlerai enſuite du regne *funeſte & déſaſtreux*.

Oui, ſans doute ce ſiecle doit être cher à tous les amateurs des beaux arts, à tous ceux que vous appellez *beaux eſprits*; oui, je me regarderai comme un barbare, comme un eſprit faux & bas, ſans culture, ſans goût, quand je pourrai oublier la force majeſtueuſe des belles ſcenes de Corneille, l'inimitable Racine, les belles épîtres de Boileau & ſon art poétique; le nombre des fables charmantes de la Fontaine, quelques opéra de Quinault qu'on n'a jamais pu égaler; & ſur-tout ce génie à la fois comique & philoſophe, cet homme qui en ſon genre eſt ſi au deſſus de toute
l'antiquité

l'antiquité, ce Moliere dont le *trône est vacant.* (*)

En relisant les Prosateurs, je mets hardiment la défense de l'infortuné Fouquet par le généreux Pélisson, à côté des beaux discours de l'orateur Romain. J'admire d'autant plus quelques oraisons funebres du sublime Bossuet, qu'elles n'ont point eu de modele dans l'antiquité. Qui ne chérira l'auteur humain & tendre du Télemaque ? qui ne sentira le mérite unique des Provinciales ? quel homme du monde n'aimera les sermons de Massillon, & quel art a-t-il fallu pour les faire aimer ? Ils durent ces chef-d'œuvres, ils dureront autant que la France. Nous avons aujourd'hui du galimatias à deux colonnes contre un chapitre de Bélisaire & des Mandements composés par le Révérend pere Patouillet.

Si l'on veut des recherches historiques, trouvera-t-on quelque chose de plus savant & de plus profond que les ouvrages de du Cange ?

(*) Expression pittoresque & vraie de Mr. Chamfort, dont le discours justement couronné par l'Académie, quand on employe une expression neuve & de génie, ce que Boileau appelloit un mot trouvé, il faut citer l'inventeur. Ce siecle-ci a de beaux côtés, mais il est un peu le siecle des Plagiaires.

S'il eſt queſtion de mathématiques ; avons nous en France beaucoup de Mathématiciens qui ayent été inventeurs comme Deſcartes en géométrie ? Et malgré les chimeres de toute ſa phyſique , ne mérite-t-il pas le bel éloge qu'en a fait M. Thomas couronné par l'Académie Françoiſe & par le public ?

Nous avons aujourd'hui de bons ouvrages philoſophiques ; mais en eſt-il beaucoup qui l'emportent ſur le traité des erreurs des ſens & de l'imagination par Mallebranche , excellent commencement d'un ſyſtême qui finit trop mal ?

On nous a donné depuis peu de beaux morceaux d'hiſtoire : mais on mettra toujours à côté de Saluſte la conſpiration de Veniſe par l'Abbé de St. Réal. L'hiſtoire des oracles de Fontenelle (perſécuté d'une maniere ſi infâme par les Jéſuites) ne rendit-elle pas de grands ſervices à l'eſprit humain ? Et ſi vous faites grace aux tourbillons de Deſcartes qui ſont malheureuſement la baſe de la pluralité des mondes , ſi vous ôtez quelques plaiſanteries déplacées , a-t-on jamais traité la philoſophie avec plus de netteté & d'agréments que dans ce même livre de la pluralité des mondes ? Production du ſiecle de Louis XIV dans un goût abſolument nouveau ?

Si vous paſſez aux autres arts qui dépendent moins de la profondeur de la

pensée, à l'architecture, à la peinture; à la sculpture, à la musique, il faudra toujours mettre au premier rang ce Pérault auteur de la façade du Louvre & de la traduction de Vitruve; les Poussin, les Le Brun, les Sueurs, les Girardon; il ne faudra pas tourner en ridicule ce Lulli qui, né Italien, trouva le secret d'inventer le seul récitatif qui convient à la langue françoise, & qui le premier enseigna la musique à un peuple qui ne la savoit pas.

Comment s'est-il pû faire que tant d'hommes supérieurs dans tant de genres différens, ayent fleuri tous ensemble dans le même âge? Ce prodige étoit arrivé trois fois dans l'histoire du monde, & peut-être ne reparoîtra plus.

Sortons de la carriere des beaux arts pour considérer les grands Capitaines & les habiles Ministres; nous avouerons que la gloire des Condés, des Turenne, des Luxembourg, des Villars, ne sera jamais éclipsée, & nous redirons que le nom des Colberts doit être immortel.

Henri IV que nous révérons aujourd'hui, & que nous aimons, si on l'ose dire, comme un Dieu tutélaire, étoit un très grand homme: mais le tems de Louis XIV fut un très grand siecle. A peine nôtre Henri IV eut-il le tems de réparer les brêches de la France & le sang qu'elle avoit perdu pendant près de qua-

rante années de guerres civiles & de fanatiſme ?

Repaſſons les tems qui ſuivirent le crime épouvantable de ſa mort (uniquement commis par la ſupeſtition) juſqu'au moment où Louis XIV régna par lui-même ; tout fut odieux & funeſte, & ce tems contient encore quarante années.

Voilà donc quatre-vingt ans pendant leſquels, ſi j'en excepte les dix belles années du héros de la France, je ne vois que confuſion, diſcorde, ſéditions, guerres civiles, fanatiſme affreux, tirannie de toute eſpèce, pauvreté & ignorance. Je ne crois pas que depuis François ſecond juſqu'à l'extinction de la Fronde en France, il y ait eu un ſeul jour ſans meurtre. Le plus abominable de tous, celui qui fait encore verſer des larmes, eſt celui de cet adorable Henri IV. dont toutes les foibleſſes ſont ſi pardonnables, & dont toutes les vertus ſont ſi héroiques !

Ce ſont donc ces quatre-vingt années dont je parle qui ſont *funeſtes & déſaſtreuſes* & non pas le ſiecle de Louis XIV, pendant lequel nôtre nation (aujourd'hui célebre dans l'Europe par l'opéra comique) fut le modele des nations en tout genre.

J'ai moins fait l'hiſtoire de Louis XIV, que celle des François ; mon principal but

but a été de rendre justice aux hommes célebres de ce tems illustre dont j'ai vu la fin; mais je n'ai dû être injuste envers celui qui les a tous encouragés. Puisse la raison qui s'affoiblit quelquefois dans la vieillesse, me préserver de ce défaut trop ordinaire d'élever le passé aux dépens du présent. Je sais que la philosophie, les connoissances utiles, le véritable esprit, n'ont jamais fait tant de progrès parmi les gens de Lettres, que dans les jours où j'acheve de vivre. Mais qu'il me soit permis de défendre la cause d'un siecle à qui nous devons tout, & d'un Roi qui n'a pas été assurément indigne de son siecle.

Je porte les yeux sur toutes les nations du monde; & je n'en trouve aucune qui ait jamais eu des jours plus brillans que la Françoise depuis 1655 jusqu'à 1704. je prie tous les hommes sages désintéressés de juger si un petit nombre d'années très malheureuses dans la guerre de la succession, doivent flétrir la mémoire de Louis XIV. Je leur demande s'il faut juger par les événements? Je leur demande si le feu Roi devoit priver son petit fils du trône que le Roi d'Espagne lui avoit laissé par son testament, & où ce jeune Prince étoit appellé par les vœux de toute la nation. Philippe V avoit pour lui les loix de la nature, celles du droit des gens, celles mêmes par qui toutes

es familles de l'Europe sont gouvernées, es dernieres volontés du testateur, les acclamations de l'Espagne entiere ; disons la vérité, il n'y a jamais eu de guerre plus légitime.

Louis XIV la soutint seul avec constance pendant plusieurs années ; il la finit heureusement après les plus grandes infortunes. C'est à lui que le Roi d'Espagne d'aujourd'hui, le Roi de Naples, le Duc de Parme doivent leurs états.

Je n'ai pas justifié de même (& Dieu m'en garde) la guerre contre la Hollande qui lui attira celle de 1689. L'Europe a prononcé que c'est une grande faute ; il en fit l'aveu en mourant. Il ne faut pas charger de reproches ceux qui ont eu la gloire de se repentir.

Le public en général est plus éclairé qu'il ne l'étoit. Servons-nous donc de de nos lumieres pour voir les choses sans passion & sans préjugés.

Louis XIV veut réformer les loix, elles en avoient certes besoin. Il choisit pour cette sage entreprise les magistrats les plus éclairés du royaume. Ce n'est pas sa faute s'ils ont conservé des usages barbares, & si les avis aussi humains que judicieux du président de Lamoignon n'ont pas été suivis ; on s'en rapporta toujours à la pluralité des voix & l'on ne pouvoit gueres en agir autrement. Que

reste-t-il à faire aujourd'hui pour achever ce grand ouvrage de Louis XIV ? De trouver des Lamoignon qui travaillent avec des Maupeoux & qui nettoyent nos loix de la rouille ancienne de la barbarie.

Qelques personnes ne cessent depuis plusieurs années de critiquer l'admiration du célebre Colbert. Il est condamné dans plus de vingt volumes pour n'avoir pas rendu le commerce des grains entiérement libre ; mais les censeurs se souviennent-ils que le Duc de Sulli fit la même défense depuis 1598 ? Il craignoit le transport des blés hors du Royaume ; il avoit fait l'expérience de l'impétuosité Françoise dans qui l'avidité du gain présent l'emportoit souvent sur la prévoyance. Il voyoit une nation exposée à souffrir la faim pour avoir outré la vente du blé dans l'espérance d'une nouvelle récolte heureuse.

Depuis ce tems la défense subsista toujours jusqu'à l'année 1764. où le Conseil du Roi régnant a jugé pour le bonheur de la nation dévenue plus éclairée, qu'il faut encourager la sortie des blés avec les tempéramens convenables.

Il me semble qu'on ne doit pas attaquer légérement la mémoire d'un homme tel que Colbert. Il ne faut pas dire qu'il a sacrifié la culture des terres à l'esprit *mercantile*. Ses vues étoient certainement grandes & nobles sur la marine & sur le com-

merce qu'il créa en France. L'épithete de mercantile ne convient pas plus au génie de ce Miniſtre que celle d'égrefin à un Général d'armée.

Quoiqu'il me ſoit permis de rapporter ici ce qu'on a pû déja lire dans le ſiecle de Louis XIV. » Colbert arriva » au maniement des finances avec de » la ſcience & du génie ; il commença » comme le Duc de Sulli par arrêter » les abus & les pillages qui étoient » énormes. La recette fut ſimplifiée au- » tant qu'il étoit poſſible ; & par une » économie qui tient du prodige, il » augmenta le tréſor du Roi en dimi- » nuant les tailles. On voit par l'édit mé- » morable de 1664. qu'il y avoit tous » les ans un million de ce tems-là deſ- » tiné à l'encouragement des manufac- » tures & du commerce maritime. Il » négligea ſi peu les campagnes aban- » données juſqu'à lui à la rapacité des » traitans, que des négocians Anglois » s'étant adreſſés à M. Colbert de Croiſſi » ſon frere, Ambaſſadeur à Londres, » pour fournir en France des beſtiaux » d'Irlande & des ſalaiſons pour les co- » lonies en 1667, le Contrôleur-Géné- » ral répondit que depuis quatre ans on » en avoit à revendre aux étrangers. »

M. de Fourbonnaye qui a fourni de ſi grandes lumieres ſur les finances de la France, cite le même fait, & il eſt lui-

même trop eſtimable pour ne pas eſtimer un Colbert.

Dans le dictionnaire de l'Encyclopédie, à l'article *vingtieme*, page 87, tome XVII, il eſt dit que » ce Miniſtre préféra » la gloire d'être pour tous les peuples » un modele de futilités, & de les ſur- » paſſer dans tous les arts d'oſtentation, » à l'avantage plus ſolide & toujours ſûr » de pourvoir à leurs beſoins naturels. » Il eſt dit » qu'il n'avoit pas les matie- » res premieres, qu'il en provoqua l'im- » portation de toutes ſes forces, & pro- » hiba l'exportation de celle du pays. »

J'aimois l'auteur de cet article, mais j'aime encor plus la vérité. Je ſuis obligé de dire qu'il s'eſt trompé en tout. Le Miniſtre qu'il condamne, étoit ſi loin de négliger l'agriculture, que dans ſon mémoire préſenté au Roi le 22 octobre 1664, il s'exprime en ces mots, *les principaux objets ſont l'agriculture, la marchandiſe, la guerre de terre & celle de mer.* Ce mémoire eſt public aujourd'hui.

Il eſt encor très-faux qu'il n'eût point de matieres premieres, car il ſe les donna. Il établit dans les ports pour le ſervice de la marine, les manufactures & les magaſins de tout ce qu'on achetoit avant lui chez les Hollandois. Il eut auſſi la matiere premiere de la ſoie, en preſſant les plantations des meuriers. Je ſais par expérience de quelle prodigieuſe utilité

eſt cette entrepriſe. L'auteur de l'article *vingtieme* ne le ſavoit pas : & je ſuis en droit de rendre témoignage en ce point à la ſageſſe du Miniſtre.

C'eſt la mode aujourd'hui de dégrader les grands hommes ; mais ſi les critiques veulent ſe ſouvenir qu'ils doivent aux ſoins infatigables de ce Miniſtre, toutes les manufactures qui contribuent à l'aiſance de leur vie depuis les tapiſſeries des Gobelins juſqu'aux bas au métier, ils connoîtront qu'il y auroit non ſeulement de l'injuſtice à ſe plaindre de lui, mais encor de l'ingratitude.

Il me ſemble que Boileau avoit raiſon dans ces tems alors heureux de dire à Louis XIV qu'il peindroit . . . ,

Les ſoldats dans la paix doux & laborieux.
Nos artiſans groſſiers rendus induſtrieux,
Et nos voiſins fruſtrés de ces tribus ſerviles
Que payoit à leur art le luxe de nos villes.

Je ne m'attendois pas qu'on dût faire à Louis XIV & à ſon miniſtre un reproche de l'établiſſement de la compagnie des Indes ; elles n'étoit pas néceſſaire peut-être du tems de Henri IV. On conſommoit alors dix fois moins d'épiceries que de nos jours. On ne connoiſſoit ni caffé, ni thé, ni tabac, ni curioſités de la Chine, ni étoffes fabriquées chez les Brames. Nous étions moins riches, moins éclairés qu'aujourd'hui, mais plus ſages. N'ac-

cuſons que nous de nos nouveaux-beſoins, & ne calomnions pas les vues étendues des vrais hommes d'état qui n'ont été occupés qu'à nous ſatisfaire.

Jamais édit du Roi n'ordonna aux Pariſiennes de faire contribuer les quatre parties du monde au déjeuner de leurs femmes de chambre, de tirer des rivages de la mer rouge une petite fêve âcre, de l'herbe de la Chine, leurs taſſes du Japon & leur ſucre de l'Amérique.

Louis XIV ne dit jamais aux Français, je vous ordonne de mettre pour quatre millions cinq mille livres par an, d'une poudre puante dans votre nez, & vous l'irez chercher dans la Virginie & chez les Quakers. J'ordonne que toutes les bourgeoiſes aient des engageantes de mouſſelines brodées par les filles des Bracmanes, & des robes filées au bord du Gange.

Joignez à toutes nos fantaiſies le beſoin moins imaginaire peut-être des épiceries, & cet ancien proverbe : *cela eſt cher comme poivre*, proverbe trop bien fondé ſur ce qu'en effet une livre de poivre valoit au moins deux marcs d'argent avant les voyages des Portugais. Enfin, il falloit ou nous ruiner pour acheter ce ſuperflu de nos voiſins, ou nous ruiner un peu moins en allant le chercher nous-mêmes. Les Anglois avoient des compagnies dans l'Inde, & les Hollandois des

Royaumes. Il s'agissoit d'être leur tributaire ou leur rival.

Qu'on se transporte dans ces tems de gloire & d'espérance ; qu'on juge si on auroit été bien venu à dire alors aux Français : payez à vos ennemis ce que vous pouvez vous procurer vous-mêmes. Une preuve que ce grand projet de commerce étoit très-bien imaginé par le ministere, c'est qu'il fut redouté des puissances maritimes. Tout établissement est bon, quand vos ennemis en sont jaloux.

Les Hollandois nous prirent Pondicheri en 1694. C'étoit la moindre récompense que le Roi de France dût attendre de son invasion en Hollande ; invasion qu'assurément on n'attribuera pas au sage Colbert ; mais au superbe & laborieux ennemi de Colbert, des Hollandois & de Turenne.

Le Ministre des finances fut jetté hors de toutes ses mesures par cette guerre, pour laquelle il fallut faire quatre cent millions de mauvaises affaires qu'il avoit en horreur. Il dépendit des traitans dont il avoit voulu abolir pour jamais le fatal service.

Ce n'est pas lui non plus qui persécuta les Protestans. Il savoit trop combien ils étoient utiles dans les finances, le commerce, les manufactures, la marine & même l'agriculture. Il sentit la playe de l'état. J'ai vu des notes de sa main, chez M.

M. de Montmartel, dans lesquelles il dit qu'il a eu les mains liées. Ces notes sont de 1683, l'année la plus brillante de la finance, & malheureusement l'année de sa mort.

Madame de Caylus niece de Madame de Maintenon, née protestante comme sa tante, dit expressément dans ces souvenirs que le Roi *fut trompé dans cette longue & malheureuse affaire par ceux en qui ce Monarque avoit mis sa confiance.* Il avoit le jugement sain & droit, mais qui n'étant pas éclairé par l'histoire de son propre Royaume pouvoit être aisément séduit par un confesseur, par un ministre & fasciné par les prospérités. On lui fit toujours croire qu'il étoit assez grand pour dominer d'un mot sur toutes les consciences. Il fut trompé comme il le fut depuis par le Jésuite le Tellier; on ne l'auroit pas trompé, si on lui avoit dit qu'il étoit assez grand pour se faire obéir également des deux réligions rivales. Trente ans de victoire & de succès en tout genre, avec trois cent mille hommes de troupes devoient l'assurer de la soumission de tout l'état.

On condamne encore ses bâtiments. Cependant la famille royale & toute la cour & les ministres ne sont logés que par lui, soit à Versailles, soit à Fontainebleau, soit à Paris même qui désire depuis Henri IV de voir ses Rois; mais

ces bâtimens ont-ils été à charge à l'état? Ils ont servi à faire circuler l'argent dans tout le Royaume & à perfectionner tous les arts qui marchent à la suite de l'architecture.

L'établissement de St. Cyr qui subsiste principalement du revenu de l'Abbaye de St. Denis, en soulageant deux cent cinquante familles nobles, n'a rien couté à la France. Ce monument & celui des invalides ont été les plus beaux de l'Europe, sans contredit, jusqu'à celui de l'Ecole militaire. (*)

Les foiblesses & les fautes de Louis XIV n'ont pas empêché Don Ustaris de le proposer pour modele au gouvernement d'Espagne & de l'appeller *un homme prodigieux*. Ses anciens ennemis lui ont payé à sa mort le tribut d'estime qu'ils lui devoient.

Il est très-aisé de gouverner un royaume de son cabinet avec une brochure; mais quand il faut résister à la moitié de l'Europe après cinq grandes batailles perdues, & l'affreux hiver de 1709, cela n'est pas si facile.

Il n'est pas si facile non plus de gouverner une compagnie à six mille lieues.

NB. (*) C'est M. du Verney qui inventa l'école militaire, c'est Madame de Pompadour qui le proposa. Il faut rendre justice, la gloire est le seul prix du bien qu'on a fait.

Il eſt clair que Louis XIV en bâtiſſant Pondicheri & le Duc d'Orléans en le relevant, ne purent avoir d'autre objet que la gloire & le bien de la nation; je défie qu'on en imagine une troiſieme. La compagnie à ſa réſurrection vers 1720 ſous la Régence, a commencé ſon commerce avec beaucoup plus d'argent que la fameuſe compagnie Hollandaiſe n'avoit commencé le ſien avant ſa conquête des Moluques. Quel fléau l'a détruite une ſeconde fois ? La guerre ?

Dès qu'on tire un coup de canon en Flandres, il retentit en Amérique & à la côte de Coromandel. A cette guerre contre les Anglois, ſe ſont joints une foule de maux auſſi dangereux; la diſcorde inteſtine, la rapacité, la jalouſie entre les déprédateurs heureux & malheureux; une autre jalouſie plus furieuſe encor celle du commandement qui eſt ſi ſouvent accompagnée de l'inſolence, de la perfidie, des plus noires intrigues, & des plus fatales impoſtures.

Les vaiſſeaux de l'Inde partoient moins chargés de marchandiſes que de délateurs, de calomniateurs, de faux témoins, de procès-verbaux ſignés par le menſonge dans l'Inde, & ſoutenus par la corruption en France. Il en couta quatre ans de liberté au vainqueur de Madras, à un homme d'un rare mérite à ce La Bourdonnaye, qui ſeul avoit vengé

l'honneur du pavillon Français dans les mers de l'Inde. Il en a couté la vie au Lieutenant-Général Lalli, qui du jour qu'il aborda dans Pondichéri pour y remettre l'ordre & y rétablir le ſervice, eut dix fois plus d'ennemis dans la ville qu'il n'avoit d'Anglois à combattre : brave homme ſans doute, Jacobite juſqu'au martire, implacable contre les Anglois, attaché à la France par paſſion. Je l'ai connu tel, & très-intimement, & dans des tems critiques : mais dur, je l'avoue, emporté, inſociable, jaloux des immenſes fortunes acquiſes dans l'Inde par la rapine, furieux contre tous ceux auſquels il commandoit, parce que tous étoient acharnés contre lui. Enfin, pris à diſcrétion par les Anglois vainqueurs, tranſporté avec ſes détracteurs, revenu en France avec eux comme un ours pourſuivi toujours par les mêmes chiens, jugé ſur les hurlemens réunis de ceux qui l'auroient exécuté de leurs mains mêmes ; condamné parce qu'on ne peut prononcer que ſur les dépoſitions, il ſuccomba, il donna un fatal & hideux ſpectacle au peuple de Paris ; on le plaignit alors, mais après l'avoir déteſté. Il ne ſe trouva pas dans toute ſa fortune de quoi payer l'amende à laquelle il fut condamné ; mais bientôt cette horrible aventure fut confondue avec tant d'autres qui font inutilement frémir la nature humaine, & que Paris

Paris oublie le lendemain pour des plaisirs souvent ridicules & bientôt oubliés aussi.

Quel fut depuis le sort de la Compagnie ? des procès contre des Citoyens qui avoient combattu pour elle, des dettes immenses avec l'impuissance de payer, la ressource inutile des lotteries, le desir & l'incapacité de se soutenir. Elle avoit été la seule Compagnie dans l'univers qui eût commercé pendant près de cinquante années, sans jamais partager entre les actionnaires le moindre profit, le moindre soulagement produit par son commerce.

Tout ce que je sais, c'est que la Compagnie Angloise partage actuellement cinq & demi pour cent, pour les six mois courans.

A l'égard de celle de Hollande, c'est une grande Puissance souveraine. Les actionnaires avoient déja partagé 150 pour cent de leur premiere mise en 1608, après les dépenses immenses de l'établissement payées sur les profits.

Maintenant, qu'on reproche tant qu'on voudra au Duc d'Orléans, Régent, d'avoir rendu la vie à notre Compagnie des Indes, & à Louis XIV de l'avoir fait naître ; je dirai, ils ont tous deux fait une belle entreprise. Le Roi de Dannemarck les a imités & a réussi. Les Français se sont mal conduits, & ils ont échoué ;

la vérité ordonne d'en convenir.

Il faut avouer aussi que la Cour de Dannemarck n'a point envoyé à Tranquebar de missionnaire intriguant, brouillon & voleur, qui semât la discorde dans les comptoirs, qui en emportât l'argent, & qui en revînt avec onze cent mille francs dans sa cassette, après avoir gagné des ames à Dieu, comme a fait notre révérend pere Lavaur de la Compagnie de Jesus.

On sait assez que l'histoire ne doit être ni un panégyrique, ni une satyre, ni un ouvrage de parti, ni un sermon, ni un roman. J'ai eu cette regle devant les yeux, quand j'ai osé jetter un œil philosophique sur la terre entiere. J'envisage encore le siecle de Louis XIV comme celui du génie, & le siecle présent comme celui qui raisonne sur le génie. J'ai travaillé cinquante ans à rendre exactement justice aux grands hommes de ma patrie. J'ai obtenu quelquefois pour récompense la persécution & la calomnie. Je ne me suis point découragé. La vérité m'a été plus précieuse que les clameurs injustes ne sont méprisables. Je ne me défends point; je défends ceux qui sont morts en servant la patrie ou en l'instruisant. Je défends le Maréchal de Villars, non parce que j'ai eu l'honneur de vivre dans sa familiarité dix années consécutives dans ma jeunesse, mais parce qu'il a sauvé l'état,

Un miférable réfugié, affamé, ofe dans fa démence imprimer (*a*) qu'à la bataile de Malplaquet, ce Général paffa pour s'être bleffé légérement lui-même, afin d'avoir un prétexte de quitter le champ de bataille, & de faire croire qu'il eût été vainqueur fans fa bleffure. Je dois confondre l'infamie abfurde de ce calomniateur.

Pouffe-t-il fa fureur inconcevable jufqu'à dire (*b*) que le pere du Roi régnant trahit le Roi fon grand pere & & l'Etat, & fit prendre Lille de peur que madame de Maintenon ne fût Reine? un hiftorien doit réfuter une pareille horreur que la nation doit punir.

A-t-il la fcélérateffe non moins extravagante d'imputer (*c*) au Régent de France, des actions que les plus vils des hommes ne regardent aujourd'hui (grace à mes foins peut-être) que comme des rêveries dignes du mépris le plus profond? j'ai dû faire rentrer dans le néant cette exécrable impofture.

A-t-il dit (*d*) que le premier Préfident

(*a*) Mémoire de Maintenon, tom. V. pag. 99.

(*b*) Mémoire de Maintenon, tom. IV. pag. 109 & 110.

(*c*) Tom. IV. pag. 346, & fuivantes de l'édition de l'Hiftoire de Louis XIV, falfifiée par lui & chargée de notes infâme, chez Eslinger à Francfort.

(*d*) Mémoire de Maintenon, tom. V. pag. 228.

de Maisons (dont le fils mon ami intime est mort entre mes bras) étoit premier Président quand le Duc d'Orléans fut déclaré Régent, & qu'il faisoit une cabale contre ce Prince ? j'ai dû faire appercevoir que jamais ce Magistrat ne fut premier Président, & apprendre au public que loin de vouloir priver le Prince de son droit, ce fut lui qui arrangea tout le plan de la régence.

J'ai dû confondre toutes les calomnies vomies par ce malheureux contre la famille Royale, contre les meilleurs Ministres & contre les hommes du Royaume les plus respectables. Pourquoi ? parce que ces impostures se vendent long-tems dans les pays étrangers, & beaucoup mieux que de bons livres ? parce qu'elles vont à Leipsig, à Berlin où un Héros ne parle que Français, à Hambourg, à Dantzig, à Moscou, à Yassi ; parce que tous ceux qui lisent en Europe, entendent le Français, jusqu'à des Turcs ; nos grands hommes ayant porté notre langue aussi loin que l'Impératrice de Russie porte ses armes & ses loix. Voilà ce qu'on ne sait pas dans les soupers de Paris. On dit : il a tort de relever des sottises si méprisables. Non, il n'a point tort. Prenez une carte géographique, voyez que l'Univers n'est pas borné à votre quartier ; concluez qu'on peut parler à d'autres hommes qu'à vous ; & qu'on doit ven-

ger votre patrie & les grands hommes qui ont bien mérité d'elle.

Plus de cent hiſtoires modernes ont été compilées ſur des Journaux remplis de nouvelles impertinentes, ſemblables à ces menſonges imprimés dont je parle. Peut-être un jour ces hiſtoires paſſeront pour authentiques. Celui qui conſacreroit un chapitre dans la nouvelle Encyclopédie qu'on prépare, à prévenir le public contre cette foule d'impoſtures, éleveroit un monument utile. Ce ſeroit le ſerpent d'airain qui guériſſoit les morſures des vrais ſerpens. Si j'ai pris la liberté de réfuter le livre eſtimable *des Ephémérides du Citoyen*, j'ai dû à plus forte raiſon confondre les calomnies de l'extravagant ennemi de tous les citoyens. (*a*)

(*a*) C'eſt un nommé *La Baumelle* qui écrit de ce ſtyle incorrect, audacieux & violent qu'on tâche de mettre à la mode aujourd'hui.

Figurez-vous un gueux échappé des petites maiſons qui couvriroit de ſon ordure les ſtatues de *Louis XIV* & de *Louis XV*, tel étoit ce miſérable. Son vrai nom eſt *L'Anglevieux*, dit *La Baumelle*, natif de Caſtres, né Huguenot, élevé dans cette Religion à Geneve, mais bien éloigné de reſſembler aux ſages Proteſtans, qui reſpectant les Puiſſances & les loix ſont toujours attachés à leur patrie. Il avoit été inſcrit à Geneve parmi les Propoſans qui étudient en Théologie, le 12 octobre 1745, ſous le Rectorat de M. *Ami De la Rive*, & s'étoit eſſayé à prêcher à l'Hôpi-

A l'égard des impostures contre de simples particuliers, d'ordinaire on les néglige. Sans quoi la terre qui a besoin d'être cultivée, deviendroit une grande Bibliotheque.

---

tal pendant une année. Il faut convenir qu'il méritoit d'être exhorté publiquement.

FIN.

